

LES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES AU SERVICE DU CONTRÔLE DES MIGRATIONS AUX FRONTIÈRES MÉRIDIIONALES DE L'ESPAGNE

2024

VOYAGE À LA POINTE DE L'AUTOMATISATION
NUMÉRIQUE À CEUTA ET MELILLA ET DANS LES
ÎLES CANARIES

Auteurs et autrices :

Naiara Bellio, Carlos Lancho Bances, Javier Sánchez Monedero and Ana Valdivia.

Naiara Bellio et Carlos Lancho Bances ont respectivement contribué au travail de terrain effectué dans les îles Canaries et à Ceuta et Melilla. Tous deux ont rédigé les questions posées lors des entretiens et recueilli des données qu'ils ont ensuite analysées. Ils ont également écrit le présent rapport.

Javier Sánchez Monedero et Ana Valdivia ont pensé la conceptualisation du projet de recherche et apporté des modifications essentielles au rapport. Ana Valdivia a aussi participé au travail de terrain effectué dans les îles Canaries avec Naiara Bellio.

Traduction de Violaine Leclercq, traductrice et correctrice.

Cette recherche a été menée dans le cadre d'une collaboration entre EuroMed Rights et AlgoRace :

EuroMed Rights est un réseau de 68 organisations de la société civile basées dans la région euro-méditerranéenne. Son travail vise à promouvoir et à protéger les droits humains et la démocratie dans les régions du sud et de l'est de la Méditerranée et à influencer les politiques des principaux acteurs européens dans ces domaines.

AlgoRace est un projet basé en Espagne qui vise à intégrer une perspective antiraciste dans le débat public sur l'intelligence artificielle (IA) et à rapprocher cette technologie des communautés migrantes et racisées.

Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes issues des différentes organisations et institutions qui nous ont donné de leur temps et qui ont accepté de répondre à nos questions. Sans leurs témoignages, il n'aurait pas été possible de rédiger ce rapport.

Nous remercions tout particulièrement José Bautista, Louelia Mint, Natalia G. Vargas, José María Rodríguez, Alberto Valdés et Txema Santana pour leurs précieux conseils et recommandations sur le terrain.

Cette recherche a été rendue possible grâce au soutien du European Artificial Intelligence & Society Fund. Les auteurs sont les seuls responsables de ce contenu, qui ne reflète pas nécessairement la position de la NEF ou des fondations partenaires.

European
Artificial Intelligence
& Society Fund

TABLE DES MATIÈRES

SYNTHÈSE

4

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

8

INTRODUCTION | VERS UNE REDÉFINITION DE L'ESPACE FRONTALIER

10

CHAPITRE 1 | CEUTA ET MELILLA

11

I. Contextualisation des frontières méridionales de l'Espagne

II. Rompre avec l'idée des frontières « intelligentes »

1. La frontière analogique : la barrière de Melilla

2. La frontière numérique

a. Les caméras thermiques

b. Les drones dotés d'une intelligence artificielle

c. Les projecteurs lasers

d. Le système d'entrée/de sortie (EES)

III. Étude de cas : le CETI de Melilla

IV. La frontière, véritable marchandage politique

CHAPITRE 2 | LES ÎLES CANARIES

35

I. Le recours aux technologies numériques dans le processus migratoire

II. Système intégré de surveillance extérieure (SIVE) : détection des petits bateaux et autres embarcations

III. SAR : les parties chargées des opérations de recherche et de sauvetage et leur utilisation des technologies

1. L'utilisation des téléphones par satellite sur les routes migratoires des Canaries

2. Tentative d'utilisation de l'apprentissage automatique par le Salvamento Marítimo

3. Le rôle de Frontex et d'EUROSUR

IV. Enregistrement à l'arrivée : l'utilisation des bases de données

V. Estimation de l'âge par radiologie osseuse

VI. Le traitement abusif des données à caractère personnel et des données relatives à la santé et ses conséquences

CONCLUSIONS

65

BIBLIOGRAPHY

69

SYNTHÈSE

Ces vingt dernières années, l'utilisation des technologies numériques aux frontières de l'Union européenne (UE) suscite un véritable débat sur le recours aux bases de données biométriques ou aux technologies de surveillance dans la gestion des migrations. L'UE consacre davantage de ressources aux technologies qui permettent d'assurer le suivi des mouvements migratoires, de créer des traces numériques grâce aux empreintes digitales ou de contrôler les frontières maritimes à l'aide de drones ou de caméras. Différentes technologies numériques ont ainsi transformé la gouvernance des flux migratoires au sein de l'UE. Une expédition aux frontières méridionales de l'Espagne dévoile toutefois les deux facettes de cette transformation. Si de nouveaux systèmes sont effectivement mis en œuvre, il ressort des rencontres effectuées sur le terrain que l'instauration de ces technologies est lente et coûteuse.

L'introduction de l'intelligence artificielle (IA) n'est pas encore clairement évidente à Ceuta, Melilla ou dans les îles Canaries. Ces frontières se distinguent par des protocoles qui datent d'une dizaine d'années et par des erreurs de gestion dues à un manque de ressources. Si l'on en croit les discours officiels, les technologies numériques sont nécessaires au renforcement du contrôle des frontières. Or, l'impression générale qui se dégage est qu'il n'y a pas assez de moyens pour soutenir ce type d'infrastructures, et encore moins pour organiser des formations à l'utilisation de ces systèmes. Il est inutile de mettre en place des systèmes automatisés à des fins de détection s'il n'y a pas assez de navires disponibles pour effectuer des opérations de sauvetage.

Les frontières sont des infrastructures hétérogènes, tout comme les technologies numériques mises en œuvre dans divers territoires. Les points d'arrivée sur le territoire espagnol sont très différents. Par exemple, Ceuta et Melilla sont les seules frontières terrestres entre l'UE et l'Afrique, tandis que les îles Canaries constituent la première porte d'entrée vers l'Europe par l'océan Atlantique. Malgré ces divergences géographiques et politiques, plusieurs tentatives de normalisation de la surveillance, de la détection et de la gestion des migrations ont déjà eu lieu, notamment dans le cadre du système intégré de surveillance extérieure (SIVE). L'utilisation de ce système technologique n'est toutefois pas la même aujourd'hui dans la partie continentale

de l'Espagne, à Ceuta et Melilla et dans les îles Canaries, ce qui souligne encore davantage les disparités liées à la technicisation des frontières. Les autorités frontalières espagnoles ont déployé de nombreux équipements de surveillance afin de surveiller les limites territoriales entre l'Espagne et le Maroc, notamment des drones, des caméras thermiques et des systèmes de reconnaissance faciale à Ceuta et Melilla. Dans les îles Canaries, les autorités ont surtout recours à des logiciels capables de détecter des embarcations et des personnes.

Si certaines technologies sont mises en œuvre au niveau national, les technologies de l'UE sont également utilisées aux frontières méridionales de l'Espagne. Outre les principales bases de données biométriques (EURODAC, SIS II et VIS), il est prévu de déployer le système d'entrée/de sortie (EES) à Ceuta et Melilla ainsi que dans les îles Canaries. La collecte et la saisie de données sont toutefois des processus hétérogènes, au vu des différences de pratiques observées à ces frontières.

La collecte de données inexactes reste un problème des plus épineux : les personnes qui arrivent à bord de petites embarcations de fortune ne sont souvent pas correctement identifiées et leurs renseignements personnels finissent mal enregistrés dans des bases de données qui permettent de suivre l'évolution de leur statut juridique en Espagne.

Dans le premier chapitre du présent rapport, nous analysons la situation actuelle de Ceuta et Melilla. Depuis le massacre du 24 juin 2022, lorsque 37 personnes ont péri et 76 autres ont disparu à la frontière entre Nador et l'enclave de Melilla¹, une série d'outils analogiques et numériques ont été déployés dans le but de renforcer la seule frontière terrestre de l'UE sur le continent africain. Les spécificités géographiques et démographiques de cette frontière offrent une occasion unique d'analyser les stratégies controversées que l'Espagne, l'UE et le Maroc poursuivent actuellement afin de dissuader la migration, notamment par l'externalisation des frontières. Des stratégies qui sont souvent à l'origine de violations de droits humains.

Ainsi, le gouvernement espagnol a accordé des contrats de plusieurs millions d'euros à des entreprises technologiques pour installer des infrastructures technologiques, notamment des caméras thermiques, des drones dotés d'une IA, des lasers, ainsi que d'autres technologies numériques². Nous intégrons dans ce chapitre des entretiens que nous avons menés avec les autorités frontalières et plusieurs autres parties prenantes intervenant dans le contexte du contrôle migratoire à Melilla.

Le deuxième chapitre traite de la situation des îles Canaries. Il donne un aperçu chronologique de l'interaction entre les technologies et la route de l'Atlantique, c'est-à-dire le fait que des personnes partent de pays comme le Maroc, la Mauritanie, le Sénégal ou le Mali. En raison de la proximité avec le continent africain et de l'absence de frontière physique, la détection constitue une priorité pour les autorités régionales qui s'en remettent à des technologies de surveillance maritime, telles que le système intégré de surveillance extérieure (SIVE) – un système mal géré, ouvertement qualifié de technologie à la pointe dans les îles et qui a coûté plusieurs millions d'euros provenant de fonds européens et nationaux.

L'intégration des technologies basées sur l'IA concerne essentiellement les tâches de détection : le SIVE a été mis à jour au moyen d'outils de traitement d'images, notamment pour détecter des personnes ou des embarcations. De son côté, le Salvamento Marítimo, établissement public

¹ Alberto Senante, « Tragedia en la valla de Melilla: Un año de impunidad tras la masacre », Amnesty International, 23 juin 2023.

² José Bautista et al., « Fronteras SA la industria del control migratorio », Por Causa et El Confidencial, 15 juillet 2022. Disponible (en espagnol) à l'adresse suivante : https://www.elconfidencial.com/espana/2022-07-15/fronteras-industria-control-migratorio_3460287/

chargé des opérations de recherche et de sauvetage dans les eaux espagnoles, a lancé des appels d’offres pour l’achat de capteurs intelligents, de drones et même d’un logiciel basé sur l’apprentissage automatique afin d’en équiper ses navires.

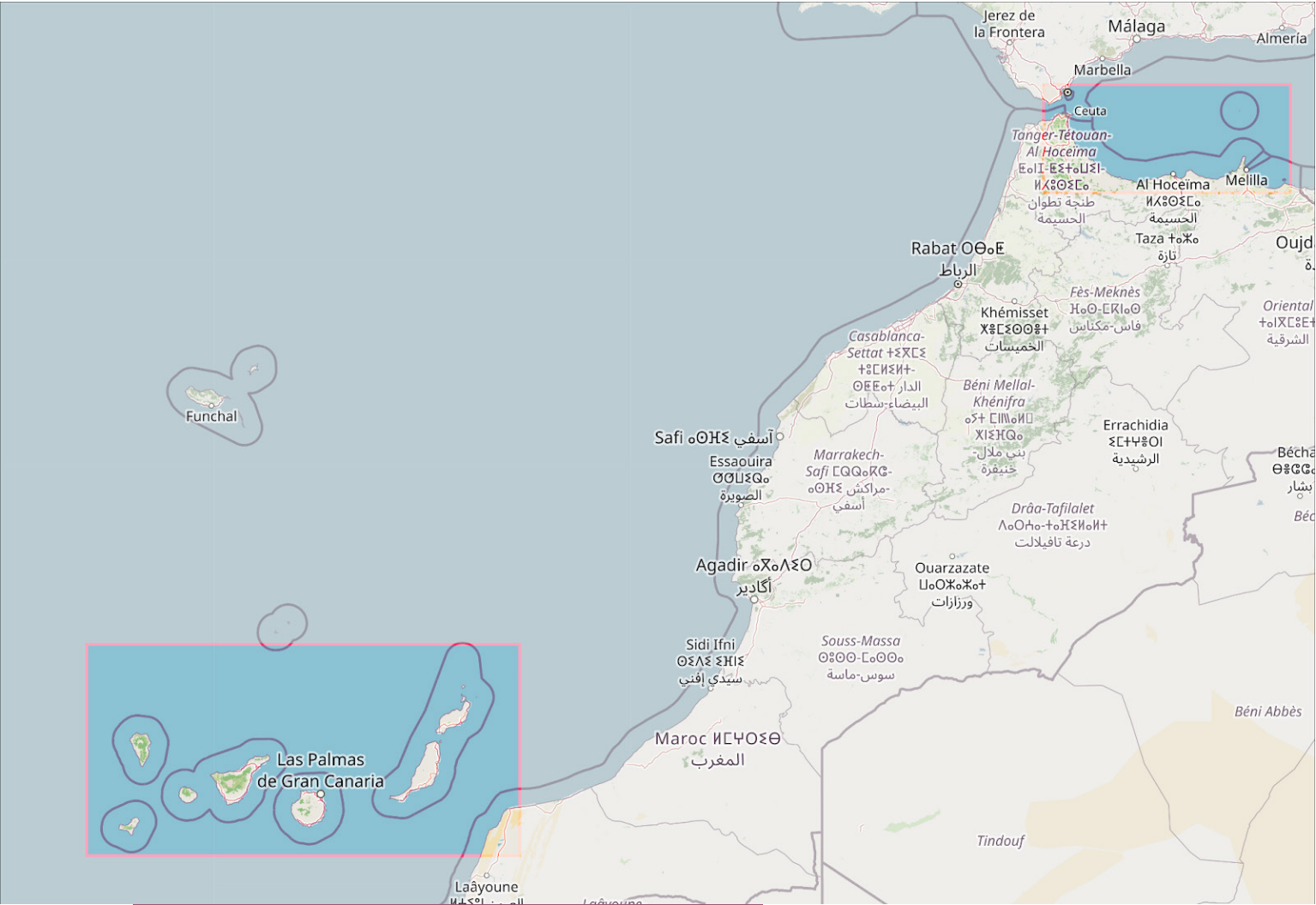
Malgré l’hypermédiatisation des technologies basées sur l’IA, d’autres solutions comme les GPS et les téléphones par satellite jouent encore un rôle important dans les opérations de sauvetage, comme en témoignent de nombreuses personnes qui interviennent dans le processus de migration, notamment des juristes, des membres de différentes ONG et des services de police. Les bases de données nationales sont elles aussi essentielles à la gouvernance des flux migratoires en Espagne. Les protocoles relatifs à l’enregistrement des données des personnes qui arrivent à bord de petites embarcations diffèrent toutefois d’une île à l’autre, ce qui complique la normalisation du processus et entraîne une mauvaise gestion bureaucratique, caractéristique des bases de données nationales automatisées.

Dans notre rapport, nous précisons que les infrastructures aux frontières s’appuient sur des systèmes analogiques et numériques. Cet état de fait modifie la façon dont nous devrions étudier les frontières en tant qu’éléments sociotechniques. Si de nombreux outils technologiques sont certes utilisés dans le cadre du processus migratoire sur ces territoires, le recours à des procédures plus analogiques est encore très fréquent.

Les technologies telles que les bases de données, les drones, les caméras et les radars utilisés à Ceuta et Melilla dépendent des capacités techniques des agents de la Guardia Civil, de la police nationale et de Frontex ainsi que des entreprises privées auxquelles ces autorités sous-traitent certaines activités. Ce sont ces agents qui continuent de prendre la majeure partie des décisions au quotidien sur la base de leur propre expérience, en s’appuyant sur des éléments de preuve numériques recueillis à l’aide de ces technologies.

Ce contexte sociotechnique aux frontières méridionales de l’Espagne entraîne davantage de violations de droits humains. Le profilage racial et les difficultés d’accès à la procédure d’asile sont des mécanismes qui renforcent la criminalisation des personnes migrantes. En outre, l’utilisation de certains éléments d’infrastructure aux frontières, comme des clôtures et des fossés du côté marocain et des cylindres anti-escalade du côté espagnol, se révèle dangereuse pour les personnes qui tentent de les franchir.

De façon générale, il semble qu’une fois de plus, l’introduction des technologies numériques au niveau des frontières méridionales ne vise pas l’amélioration des conditions de prise en charge des personnes migrantes sur ces îles, mais bien l’accélération du processus bureaucratique de réaffectation et de retour éventuel de ces personnes, en phase avec les autres pays européens. Le recours aux technologies numériques à la frontière est toutefois également annoncé comme la commercialisation d’une infrastructure qui favorise l’innovation et la sophistication. Ainsi, il convient d’examiner l’utilisation de ces technologies à la frontière de manière critique et à l’aide de méthodes de travail sur le terrain afin de démystifier l’idée de ce qu’on appelle les « frontières intelligentes ». Cette réflexion ainsi que d’autres considérations font l’objet de la dernière partie du rapport.



Situation géographique de Ceuta et Melilla et des îles Canaries. Source : Javier Sánchez Monedero

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Le présent rapport vise à donner une vue d'ensemble détaillée de l'interaction entre les technologies et les frontières méridionales de l'Espagne, en tenant compte de la singularité caractéristique de Ceuta et Melilla et des îles Canaries. Ce rapport a été établi par une journaliste d'investigation et un chercheur universitaire, avec le soutien de deux scientifiques et spécialistes en informatique spécialisés dans les liens qui existent entre l'utilisation des technologies numériques et la migration.

Nous avons obtenu la plupart de nos informations lors de visites sur le terrain et d'entrevues semi-structurées réalisées à Ceuta, à Melilla et dans les îles Canaries. Nous avons notamment effectué 34 entretiens avec des agents chargés de l'application des lois et des autorités frontalières au niveau national et européen, comme la Guardia Civil, la police nationale et Frontex, mais aussi avec des ONG, la profession juridique, des éducateurs et éducatrices travaillant dans des centres d'accueil pour mineurs et de rétention, des journalistes, des travailleurs sociaux, des spécialistes de la migration, des acteurs privés, des médecins légistes, des procureurs, et bien d'autres personnes.

Parmi les différents acteurs rencontrés, on retrouve les forces de sécurité (la Guardia Civil et la police nationale) qui sont chargées de la surveillance et du contrôle des frontières, le personnel des institutions publiques qui gère les centres de séjour temporaire des personnes migrantes (CETI), des ONG actives dans la défense des droits fondamentaux des personnes demandeuses d'asile, ainsi que des journalistes et des personnalités politiques.

La diversité de ces sources constitue, d'une part, un défi lorsqu'il s'agit d'expliquer, dans une perspective juste et globale, le contexte des frontières méridionales de l'Espagne, ainsi que la mise en place de technologies pour mieux contenir les personnes en déplacement. D'autre part, cette hétérogénéité offre l'occasion unique d'avoir une connaissance circonstanciée des rouages de la dynamique de la sécurité aux frontières et des mécanismes d'accueil des personnes migrantes.

Nous avons exécuté notre travail sur le terrain de mars à avril 2024. Outre les entretiens réalisés, ce travail de terrain nous a permis de compléter nos recherches par une analyse actualisée de la situation des frontières physiques qui séparent Ceuta et Melilla du Maroc. Ce travail nous permet en outre de proposer une analyse actualisée de l'utilisation des technologies dans les îles Canaries.

Les conclusions du rapport ont été enrichies par des demandes que nous avons adressées au ministère espagnol de l'Intérieur en vertu de la loi sur la liberté de l'information, par des entretiens que nous avons menés auprès des entreprises privées qui fournissent du matériel et des logiciels pour la surveillance et la gestion des migrations et par un examen approfondi des rapports actuels, des documents officiels et de la littérature spécialisée concernant la gestion des frontières en Espagne et en Europe. La majeure partie des recherches actuelles concernent les irrégularités relatives à l'infrastructure migratoire et les violations de droits humains fondamentaux qui en découlent.

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

CATE : Centres d'assistance temporaire aux étrangers (Centros de Atención Temporal de Extranjeros)

CCN : Centre national de coordination

CCRC : Centre de coordination régional des Canaries (Centro de Coordinación Regional de Canarias)

CEAR : Commission espagnole d'aide aux réfugiés (Comisión Española de Ayuda al Refugiado)

CETI : Centre de séjour temporaire des personnes migrantes (Centro de Estancia Temporal de Inmigrantes)

CIE : Centre de rétention pour étrangers (Centro de Internamiento de Extranjeros)

COS : Centre de services opérationnels (Centro Operativo de Servicios)

EFV : Postes de surveillance fixes (Estaciones Fijas de Vigilancia)

EES : Système d'entrée/de sortie

eu-LISA : Agence de l'Union européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle

EURODAC : Système européen de comparaison des empreintes digitales

EUROPOL : Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs

Frontex : Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes

IMLCF : Institut de médecine légale et de sciences médico-légales

NIE : Numéro d'identification d'étranger (Número de Identificación de los Extranjeros)

SAR : Protocoles de recherche et de sauvetage

SIVE : Système intégré de surveillance extérieure (Sistema Integrado de Vigilancia Exterior)

UEFE : Unité d'estimation médico-légale de l'âge (Unidad de Estimación Forense de la Edad)

Policía Nacional: organe chargé de l'application des lois au niveau national. La police nationale dépend du ministère de l'Intérieur (Ministerio del Interior).

Guardia Civil: organe militaire chargé de l'application des lois qui fonctionne au niveau national avec la Policía Nacional. Cet organe dépend également du ministère de l'Intérieur.

Croix-Rouge : seule ONG autorisée à fournir une assistance médicale aux personnes migrantes. Elle exerce ses missions dans le cadre d'un contrat de sous-traitance avec le ministère de l'Inclusion, de la Sécurité sociale et des Migrations.

Salvamento Marítimo : établissement public chargé de la sûreté maritime dans les eaux espagnoles.

INTRODUCTION | VERS UNE REDÉFINITION DE L'ESPACE FRONTALIER

10

Aborder la notion de frontière dans le contexte actuel, c'est se référer à un phénomène dynamique. Malgré leurs façades fortifiées, les frontières contemporaines ne sont pas des frontières purement physiques et ne peuvent être interprétées comme des démarcations linéaires au sens strict. Il s'agit plutôt de zones poreuses dans lesquelles on retrouve des fissures et des croisements consensuels ou non consensuels³.

C'est ce cadre conceptuel qui servira dans notre analyse approfondie des frontières méridionales de l'Espagne⁴. Ces frontières doivent être comprises comme un ensemble complexe dont l'infrastructure est soutenue non seulement par des technologies de pointe (parler de « frontières intelligentes » est trop précipité), mais qui dépend également dans une large mesure d'outils analogiques et d'autres acteurs qui façonnent et modèlent ces frontières, d'un côté comme de l'autre, en dépassant très souvent leurs limites géographiques et démographiques.

Dans ce contexte, des stratégies telles que l'externalisation des frontières ou l'utilisation de technologies à des fins de détection et expulsion « efficaces » des personnes en déplacement ont été mises en œuvre à un rythme effréné dans l'UE ces dix dernières années. Le gouvernement espagnol investit de manière systématique dans des technologies de surveillance aux frontières⁵. Dans le présent rapport, nous procéderons à un examen détaillé des technologies utilisées à la frontière dans le cas concret de Ceuta, Melilla et des îles Canaries et des conséquences de cette utilisation sur la migration.

Selon les éléments de preuve que nous avons recueillis dans le cadre de nos recherches, le déploiement et le développement de nouvelles technologies numériques et analogiques se font à un rythme assez lent. Cela concerne notamment l'installation de nouveaux dispositifs anti-escalade sur les murs de Ceuta et Melilla, ainsi que de la mise à niveau des caméras thermiques, des drones dotés d'une intelligence artificielle, des projecteurs lasers ou des outils biométriques à des fins de reconnaissance faciale ou de reconnaissance des empreintes digitales.

3 Keina Espiñeira, « Colonialidad en la frontera Ceutí. Sebta mashi Schengen, mashi Euroba », Revista de estudios culturales, 2 (2022): 5-18.

4 Iridia, Novact et Fotomovimiento, « La frontera sur: Accesos terrestres », Barcelone, 2017.

5 José Bautista, « Fronteras SA: la industria del control migratorio », Por Causa et El Confidencial, 15 août 2022.

https://www.elconfidencial.com/espana/2022-07-15/fronteras-industria-control-migratorio_3460287/

Les infrastructures sociotechniques mises en place aux frontières soulèvent de graves préoccupations en matière de droits humains. La restriction du droit d'asile, la criminalisation de la migration, les violences institutionnelles et la ségrégation raciale du fait de l'utilisation d'outils biométriques ne sont là que quelques exemples de violations graves que nous abordons dans le cadre du présent rapport.

En outre, comme les personnes en déplacement s'efforcent sans cesse de trouver des méthodes de résistance et de subversion contre les obstacles politiques et technologiques imposés par les frontières numériques⁶, d'autres voies de migration pourraient entraîner des changements importants non seulement au niveau des itinéraires, mais aussi sur le plan démographique. La forte augmentation du nombre de personnes qui arrivent par bateau en empruntant la route de l'Atlantique vers les îles Canaries et la présence de plus en plus massive de personnes demandeuses d'asile originaires d'Amérique latine à Ceuta et Melilla sont la preuve que les changements d'infrastructure et de politique à la frontière influent sur les itinéraires de migration.

6 Georgios Glouftsiou et Stephan Scheel, « An inquiry into the digitisation of border and migration management: performativity, contestation and heterogeneous Engineering », Third World Quarterly, 42:1, 123-140, (2021): 133. DOI: 10.1080/01436597.2020.1807929.

11

CHAPTER I | CEUTA AND MELILLA

« Les nouveaux outils mis en place et l'évolution des relations entre l'Espagne et le Maroc ont entraîné une nette diminution du nombre de personnes qui tentent de franchir la clôture. »

I. Contextualisation des frontières méridionales de l’Espagne

Afin de comprendre la dimension et la complexité des zones frontalières de Ceuta et Melilla, ces deux villes autonomes situées au nord du Maroc qui constituent les seules frontières terrestres de l’Union européenne en Afrique, il est nécessaire de commencer par une analyse géographique. La coexistence de différents groupes démographiques au sein de ces deux villes en fait de véritables creusets culturels. La ville de Melilla, qui fait l’objet d’un examen plus approfondi dans le cadre de notre étude en raison d’une plus grande disponibilité des sources, est reconnue comme un espace de rencontres sociales et religieuses où convergent traditions catholiques, juives et musulmanes⁷.

La ville de Ceuta se situe sur le détroit de Gibraltar et forme un triangle géopolitique qui englobe l’Espagne, le Maroc et, dans une moindre mesure, le Royaume-Uni. Avec son extension de 18,5 km², il s’agit de la plus grande des deux enclaves maritimes et, partant, celle dont l’extension de la frontière est la plus importante. Elle est aussi plus proche de la péninsule, puisque seulement 14 km la séparent des rivages de la péninsule Ibérique. Melilla, dont la surface est moins étendue, se situe quant à elle sur la péninsule du cap des Trois Fourches, à côté de la ville marocaine de Nador, et à seulement 100 km de la frontière avec l’Algérie.

Au cours des dernières décennies, l’augmentation des pressions migratoires et du nombre de personnes demandant d’asile dans le bassin méditerranéen occidental a provoqué une hausse des interventions technopolitiques de l’Espagne et de l’UE. Des technologies de contrôle et de surveillance ont ainsi été mises au point et déployées de manière exponentielle. Avec l’intégration de nouveaux outils d’intelligence artificielle, Ceuta et Melilla sont aujourd’hui de véritables laboratoires où de nouveaux instruments de détection sont testés tous les jours.

Ce ne sont pas les seuls endroits où se déploie la frontière numérique ou intelligente de l’Union européenne. Les réalités de l’Italie, de Malte, de la Grèce ou des îles Canaries présentent des caractéristiques à la fois similaires et singulières. Les routes migratoires et les récits des différents acteurs qui interviennent dans le processus migratoire reflètent les particularités et les problèmes liés à chaque contexte géographique. La situation de Ceuta et Melilla permet d’acquérir une perspective du panorama vaste et complexe des frontières méridionales de l’Europe.

Dans ce chapitre, nous vous présentons une analyse actualisée de la délicate réalité frontalière de Ceuta et Melilla, ainsi qu’un examen approfondi des technologies de surveillance et de contrôle utilisées dans les deux territoires et des conséquences de leur utilisation pour les personnes en déplacement. Les recherches effectuées reposent sur les résultats d’un travail considérable réalisé sur le terrain et prennent pour point de départ les différents récits des acteurs concernés par la situation de la frontière nord-africaine. Plus précisément, nous avons recueilli divers témoignages de différents acteurs : la Guardia Civil et la police nationale, des ONG telles que No Name Kitchen et Solidarity Wheels, ainsi que des juristes, des journalistes, des fonctionnaires, etc.

Les données obtenues dans le cadre de ces entretiens semblent indiquer que les infrastructures à la frontière fonctionnent comme un ensemble technosymbolique de pouvoir, où convergent les politiques migratoires de l’Union européenne, l’utilisation de technologies analogiques et

⁷ Lors du travail de terrain effectué, la semaine sainte coïncidait avec le ramadan. Les rues de Melilla étaient parées de décorations propres aux deux fêtes religieuses.

numériques par l’État espagnol (Guardia Civil et police nationale) et les ressources physiques représentées par les forces de sécurité marocaines. Dans les sections ci-après, nous traitons du rôle des trois principaux acteurs qui interviennent dans ce processus.



Figure A : Carlos Lancho. Vue aérienne de la géographie de Ceuta. On aperçoit une grande partie de la clôture, ainsi que des postes de surveillance du côté marocain.

II. Rompre avec l’idée des frontières « intelligentes »

Selon les informations recueillies dans le cadre d’un entretien avec la Guardia Civil, la frontière de Melilla a subi une transformation importante dans un laps de temps relativement court, environ deux ans. La mise en œuvre de nouveaux outils analogiques et numériques et les aléas des relations diplomatiques entre l’Espagne et le Maroc, entre autres, ont entraîné une diminution importante du nombre de personnes qui entrent « illégalement » sur le territoire de l’Union européenne en franchissant la clôture, par voie terrestre et maritime. Dans certains cas, comme lors du massacre du 24 juin 2022, les opérations de maintien de l’ordre des deux côtés de la frontière ont également précipité un climat de violence. Cette situation a inévitablement entraîné une modification radicale du nombre d’entrées et des routes migratoires, un phénomène qui a précisément coïncidé avec l’augmentation exponentielle du nombre d’arrivées de personnes migrantes par bateau sur les côtes des îles Canaries⁸.

Si les éléments de preuve que nous avons recueillis lors du travail que nous avons effectué sur le terrain ne nous permettent pas de conclure à l’existence d’une infrastructure numérique élaborée, il n’en demeure pas moins que des outils d’intelligence artificielle ont été intégrés à la frontière dans le cadre de la stratégie de sécurité actuelle, et ce dans un délai relativement court⁹. En réalité, les technologies déployées au niveau de la clôture terrestre et de la frontière maritime de Melilla intègrent des instruments analogiques, comme le nouveau dispositif dit des « peignes inversés », et des outils numériques, notamment des caméras thermiques et de drones. Nous avons en outre obtenu des preuves que des outils biométriques seraient intégrés dans le cadre de l’actuelle stratégie de surveillance à la frontière¹⁰.

Le financement de cette nouvelle infrastructure provient et continuera de provenir en grande partie de fonds européens. Le budget pluriannuel de l’Union européenne pour la période 2021-2027 prévoit des fonds pour la coopération policière, l’achat d’instruments déjà utilisés à la frontière et l’acquisition d’outils qui y seront prochainement mis en œuvre. D’un côté, le Fonds pour la gestion intégrée des frontières (FGIF) vise à endiguer l’immigration clandestine, à lutter contre la criminalité transfrontalière et à mettre en œuvre la politique en matière de visas (voir tableau ci-dessous)¹¹. De l’autre, le Fonds « Asile, migration et intégration » (FAMI) a pour objectif d’articuler une politique commune en matière d’asile et d’immigration¹².

Les montants non négligeables des financements européens sont repris en détail dans un rapport publié dernièrement par EuroMed Droits et Statewatch. Dans ce rapport, les deux organisations font remarquer que la « technicisation » des frontières méridionales de l’Espagne « est aujourd’hui un élément central de la fortification extérieure de l’Union européenne, à l’aide de systèmes sophistiqués de vidéosurveillance, d’intelligence artificielle et de technologies biométriques pour obstruer la voie de la migration et contrôler les entrées et les sorties de population des pays tiers¹³ ».

8 Voir le chapitre suivant : Les îles Canaries
9 Ainsi que nous allons l’expliquer, les outils algorithmiques utilisés à des fins de reconnaissance faciale et de reconnaissance des empreintes digitales s’inscriront dans le système d’entrée/de sortie.
10 Delegación del Gobierno en la Ciudad de Melilla, « Todos los Estados miembros de la UE pondrán a la vez en funcionamiento el Entry/Exit System en sus fronteras », Ministerio de Política Territorial y Memoria Democrática, 4 avril 2024. https://mpt.gob.es/portal/delegaciones_gobierno/delegaciones/melilla/actualidad/notas_de_prensa/notas/2024/04/2024-04-05_1.html
11 Centro Tecnológico de Seguridad (CETSE), « Fondo de Seguridad Interior (ISF 2021-2027) », Ministerio del Interior. <https://cetse.ses.mir.es/publico/cetse/es/proyectosEuropeos/fondolSF/marcoFinanciero-2021-2027/proyectosEulSF>
12 Centro Tecnológico de Seguridad (CETSE), « Marco financiero 2021-2027 (ISF) », Ministerio del Interior. <https://cetse.ses.mir.es/publico/cetse/es/proyectosEuropeos/fondolSF/marcoFinanciero-2021-2027>
13 Chris Jones, e.a., « Europe’s Techno Borders » (Copenhague et Londres : EuroMed Droits et Statewatch, 2023), <https://www.statewatch.org/media/3964/europe-techno-borders-sw-emr-7-23.pdf>

Nom de l’opération	Cofinancement de l’UE (%)	Contribution de l’UE accordée
Système d’information SENECA/SIRDEE dans le domaine des frontières et des visas	75 %	4.000.000,00 €
Activités de soutien technique à la gestion et au suivi de projets technologiques relevant de la Sous-direction générale des systèmes d’information et de communication pour la sécurité (SGSICS)	100 %	1.592.082,52 €
Mise en œuvre du système EES	75 %	1.237.045,25 €
Système API (système d’information préalable sur les passagers)	100%	1.086.584,12 €
Système central national ETIAS	100%	1.143.750,00 €
Système de contrôle aux frontières de la police nationale	75%	1.123.500,00 €
Acquisition de dispositifs SecuGen (BLUECHECK)	75%	1.669.200,00 €
Acquisition de tablettes destinées à la police nationale afin de procéder à l’enregistrement dans le système d’entrée/de sortie (EES)	75%	593.850,00 €
Fourniture du matériel nécessaire pour l’automatisation du système d’entrée/de sortie à la frontière terrestre de La Línea de la Concepción	75%	633.975,00 €

Nom de l'opération	Cofinancement de l'UE (%)	Contribution de l'UE accordée
Renforcement des capacités technologiques aux frontières de Campo de Gibraltar et de Melilla et mise à jour des centres de contrôle de la police nationale : système intégré de sécurité et de surveillance des frontières (SISVIFRON)	75%	936.650,12 €
Soutien et maintenance du système d'information Schengen (SIS) et des bureaux SIRENE	100%	3.630.218,30 €

Figure B : Tableau du budget fourni par le ministère espagnol de l'Intérieur détaillant les fonds européens alloués à chaque opération pour un montant total de 17 646 855,31 euros. Ces informations publiques ne tiennent pas compte des sources de financement indirect obtenues par le biais d'autres programmes. Voir : <https://cetse.ses.mir.es/publico/cetse/en/proyectosEuropeos/fondosSF/marcoFinanciero-2021-2027/proyectosEuBMVI.html>

1. La frontière analogique : la barrière de Melilla

En pleine nuit et en compagnie d'agents de la Guardia Civil, nous nous sommes rendus jusqu'à la barrière physique de Melilla. Le périmètre est constitué de trois clôtures parallèles de différentes hauteurs, couronnées de barbelés et récemment modernisées. Celles-ci sont érigées sur 12 kilomètres. Les clôtures extérieures font cinq mètres de hauteur, tandis que la clôture intérieure atteint deux mètres. Ces barrières grillagées sont séparées d'un petit mètre, formant ainsi une sorte de route étroite qui permet de retarder l'entrée des personnes qui parviennent à franchir la première ligne de clôtures.

La structure est également renforcée au niveau des extrémités. Certaines sections de la barrière de Melilla sont actuellement équipées d'un dispositif de « peignes inversés » qui, comme son nom l'indique, consiste en une structure de barres métalliques recourbées vers le bas et couronnant l'extérieur de la clôture. Grâce à sa forme semi-circulaire particulière, qui augmente la hauteur de la clôture de quelques centimètres et lui confère un air menaçant, cette structure vise à retenir plus facilement les personnes qui tentent de franchir la barrière et à éviter les « sauts de barrière en masse ».

Le système de peignes inversés, également installé à Ceuta, a remplacé les « concertinas », ces fils de fer barbelés enroulés en spirale et munis de lames tranchantes. Les barbelés concertinas constituaient un véritable danger pour la vie des personnes qui tentaient de franchir la barrière.

Plusieurs organisations de défense des droits humains¹⁴ ont ainsi dénoncé leur utilisation avant que ceux-ci soient interdits par l'Union européenne. Les concertinas sont toutefois encore utilisés aujourd'hui du côté marocain de la frontière.

Le Maroc est également un acteur majeur dans le fonctionnement de la frontière terrestre. Pour comprendre la structure de la barrière de Melilla, il est donc aussi important de tenir compte des outils utilisés du côté marocain. Selon la Guardia Civil, « les moyens les plus technologiques sont du côté de l'Europe, mais c'est le Maroc qui fournit les ressources physiques essentielles », à savoir les effectifs de la Garde royale marocaine stationnés dans des tours de guet situées le long des 12 km de périmètre. La construction de tranchées de plusieurs mètres de profondeur, l'utilisation de barbelés concertinas et la mise en place de postes de police font partie de la stratégie marocaine de contrôle et de surveillance¹⁵.

14 Amnesty International, « Vérité, justice et réparations : L'Espagne et le Maroc doivent fournir des réponses aux victimes de Melilla », 13 décembre 2022. <https://www.amnesty.org/fr/latest/campaigns/2022/12/truth-justice-reparations-spain-and-morocco-must-provide-answers-to-victims-of-melilla/>
15 Voir : La frontière, véritable marchandage politique



Figure C : Carlos Lancho. Photo de la barrière de Melilla prise de nuit à proximité du poste-frontière fermé de Barrio Chino.

Figure D : El Faro de Ceuta. Vue plongeante de la barrière de Ceuta où l'on peut apercevoir le système des peignes inversés.



Les deux extrémités de la barrière terrestre se terminent par la mer au niveau du Paseo Marítimo de Melilla et du Barranco del Quemadero. Selon la Guardia Civil, il s'agit désormais de deux points de passage plus fréquents depuis l'installation des concertinas et du renforcement des forces de sécurité marocaines. Au niveau de la digue sud de la barrière, à côté du poste-frontière de Beni Ensar, l'Espagne a commencé à construire en 2020 une nouvelle barrière « prototype » de 10 mètres de haut, soit une structure deux fois plus haute que celle qui longe actuellement la frontière. La partie supérieure de la barrière est renforcée au moyen de cylindres « anti-escalade », également installés à Ceuta¹⁶.

16 Gabriela Sánchez, « Así es la nueva valla de Melilla: 10 metros de altura, barrotes y un cilindro antitrepado », 14 octubre 2020. https://www.eldiario.es/desalambre/foto-nueva-valla-melilla-10-metros-altura-barrotes-cilindro-antitrepado_1_6293160.html

« Le Maroc joue un rôle stratégique dans le contrôle des frontières et est un acteur essentiel de la stratégie d'externalisation des politiques migratoires de l'Union européenne. »

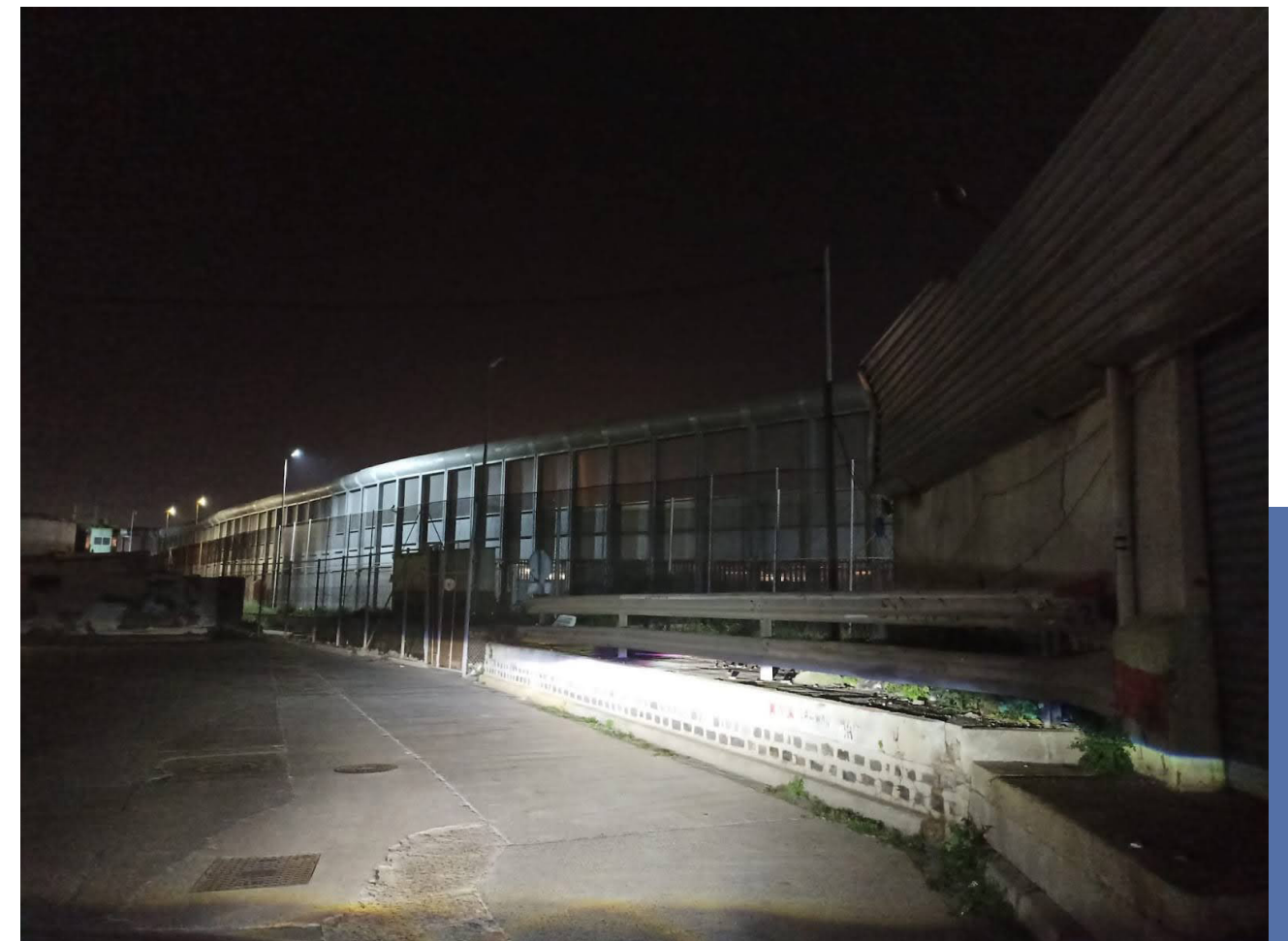


Figure E : Carlos Lancho. Le nouveau prototype de la barrière de Melilla, de nuit, à proximité du poste-frontière fermé de Beni Ensar.

Figure F : El Faro de Ceuta. Le nouveau prototype de la barrière de Ceuta équipé de cylindres anti-escalade.



2. La frontière numérique

Fin 2023, le groupe Thales, multinationale spécialisée dans la défense, mais également dans l'élaboration de technologies d'IA, a été sélectionné par le gouvernement espagnol¹⁷ afin d'installer à Melilla un nouveau système de surveillance constitué de postes de surveillance fixes équipés de caméras diurnes et nocturnes à haute résolution, de caméras thermiques de vision nocturne, de projecteurs lasers et du logiciel de surveillance et de contrôle Horus pour l'assistance à distance. Selon le groupe Thales lui-même, le Consortium temporel constitué avec la société Trablisa a permis de mettre au point un « nouveau système [qui] représente une amélioration qualitative et quantitative de la surveillance des frontières de Melilla, disposant désormais d'un système de surveillance intégré¹⁸ ».

Si les contrats entre l'État et Thales ne datent pas d'hier¹⁹, il est important de rappeler que les entreprises privées jouent un rôle fondamental dans la stratégie d'externalisation pour l'acquisition de technologies. Qu'elles collaborent avec des ONG à des fins d'aide humanitaire ou qu'elles

17 España, Ministerio del Interior, Suministro e instalación de un sistema integral de vigilancia para la Comandancia de la Guardia Civil de Melilla, compuesto por cinco Estaciones Fijas de Vigilancia (EFV,s) y elementos complementarios de Apoyo al Sistema, Expediente: R/0008/A/22/6, 22 février 2023. <https://www.boe.es/buscar/doc.php?id=BOE-B-2023-5349>

18 Thales, « Thales entrega el nuevo sistema integral de vigilancia en la comandancia de Melilla », 13 décembre 2023. <https://www.thalesgroup.com/es/espana/press-release/thales-espana-presenta-su-solucion-de-vigilancia-inteligente>

19 El Faro de Ceuta, « La Guardia Civil compra tres cámaras térmicas a Thales España por 237.600€ », 13 juin 2014. <https://elfarodemelilla.es/la-guardia-civil-compra-tres-camaras-termicas-a-thales-espana-por-237-600/>

participent à l'installation de la surveillance des frontières, les grandes entreprises technologiques contribuent désormais de manière décisive à la configuration des flux migratoires²⁰.

Lors d'une interview accordée récemment²¹, la gestionnaire de projet de Thales Sandra García Rodríguez a confirmé que « le logiciel Horus [était] au cœur du nouveau système de surveillance de la Guardia Civil à Melilla ». Le contrat ainsi conclu avec Thales, doté d'un budget de 2 499 997,50 euros, marque un pas en avant dans la modernisation des équipements pour détecter efficacement les personnes migrantes. Comme l'indique la justification des dépenses liées au contrat conclu entre l'Espagne et Thales, la fourniture et l'installation du système de surveillance intégré destiné à la Guardia Civil de Melilla comprennent la mise en place de cinq postes de surveillance fixes (EFV) sur le périmètre de la frontière afin de permettre la détection et le suivi de cibles maritimes, aériennes et terrestres²². Ces postes de surveillance fixes sont répartis de la manière suivante :

- EFV1 au niveau du poste de surveillance précédemment connu sous le nom de « Golf 1 » ;
- EFV2 au niveau de la caserne de la Légion ;
- EFV3 au niveau du poste de surveillance précédemment connu sous le nom de « Bravo 4 » ;
- EFV 4 et 5 au niveau de la tour V Centenario.

Il est également indiqué dans ce document que les EFV seront contrôlés localement et à distance depuis le Centre de services opérationnels (COS), qui est déjà totalement opérationnel à Ceuta et Melilla. Chaque EFV sera intégré dans le COS et comprendra des dispositifs de détection électronique qui, selon les indications figurant dans les spécifications techniques²³, présenteront les caractéristiques suivantes :

- Observation et surveillance avec la capacité de détecter, de reconnaître et d'identifier des cibles (personnes tentant de franchir la frontière à bord de petites embarcations de fortune connues sous le terme de pateras) de jour comme de nuit et dans des conditions météorologiques défavorables grâce à la technologie infrarouge.
- Contribution aux données cartographiques à l'aide d'informations générées par télémètre, reliées à la cartographie mise en place au sein du COS.
- Surveillance et suivi automatique sur image des deux types de caméras (visibles et thermiques) et recherches en fonction de divers modèles préprogrammés dans le système [par l'intermédiaire] d'enregistrements vidéo et photographiques.
- Balayage automatique de zones prédéfinies. L'opérateur du système pourra contrôler toutes les fonctions du système d'observation et de surveillance grâce au tableau de commande, ainsi que les mouvements de la plateforme, en l'orientant au besoin.
- Affichage des images de la caméra thermique sur l'écran du système et possibilité de désigner les cibles à l'aide d'un projecteur laser visible homogénéisé avec les réticules des caméras, et visualisation des enregistrements effectués.

Selon les justifications des dépenses réalisées dans le cadre du contrat, l'acquisition de cet équipement et de cet armement par la police se justifie par l'absence de ressources (moyens techniques) pour effectuer le contrôle des frontières. Comme l'indique le contrat conclu entre l'Espagne et Thales, il est nécessaire d'intégrer de nouveaux outils technologiques en raison de la formation de « poches de personnes migrantes qui tentent d'entrer sur le territoire espagnol de manière illicite, par les passages frontaliers, par la clôture d'enceinte ou par les brise-lames de la frontière maritime, qui représentent [tous] des points d'entrée critiques par les frontières

20 Mirca Madianou, « The Biometric Assemblage: Surveillance, Experimentation, Profit, and the Measuring of Refugee Bodies », Television & New Media 20, no 6, pp. 581-599 (2019): 15.

21 Carrasco, Benjamin, « S. García (Thales): El software Horus es el corazón del nuevo sistema de vigilancia de la Guardia Civil en Melilla », InfoDefensa, 23 janvier 2024.

22 Ministerio del Interior, Memoria Justificativa de Gasto: suministro e instalación de un sistema integral de vigilancia para la Comandancia de la Guardia Civil de Melilla.

<https://contrataciondelestado.es/wps/wcm/connect/0a1021be-51dc-4d37-a9be-b976957da95e/DOC20220420102547MEMORIA+V2.pdf?MOD=AJPERES>

23 Ministerio del Interior, Adquisición de un sistema integral de vigilancia para la Guardia Civil en Melilla, 27 janvier 2022.

<https://contrataciondelestado.es/wps/wcm/connect/ef804960-4cc5-43f2-99b0-9841b100a211/DOC20220420094938PPT.PDF?MOD=AJPERES>

espagnoles²⁴ ». Il est par ailleurs précisé que ces outils de détection électronique sont un « moyen efficace de détecter, contrôler et suivre les personnes migrantes, de jour comme de nuit ».

a. Les caméras thermiques

Des caméras de sécurité équipées de capteurs thermiques et positionnées sur des tours de 10 à 15 mètres de haut (selon l’emplacement de chaque EFV) sont installées de manière stratégique à différents endroits du périmètre de Melilla. Lors de la visite que nous avons effectuée aux abords de la clôture frontalière, nous avons pu constater la présence de plusieurs caméras, notamment à proximité de la barrière frontalière de Quemaredo, à l’extrémité ouest du territoire. Il s’agit d’un point particulièrement surveillé en raison des traversées incessantes effectuées la nuit à cet endroit, en bateau ou à la nage.

Selon les explications fournies par la Guardia Civil, la lumière infrarouge des caméras de sécurité permet de détecter des sources de chaleur en l’absence de lumière. Il s’agit de caméras thermiques équipées d’un détecteur de type matrice à plan focal (FPA)²⁵ ultramoderne et d’un zoom continu qui garantit un champ de vision horizontal de 2° à 20° dans une bande de longueur d’onde comprise entre 3 et 5 µm. Ces instruments permettent de détecter avec plus de précision les personnes qui tentent de traverser la frontière à la nage depuis le Centre de services opérationnels (COS) qui alerte alors l’équipe de sauvetage maritime articulée par le biais des Groupes spécialisés d’activités subaquatiques (GEAS).

Outre l’efficacité de ces caméras de surveillance, il est essentiel de comprendre que, selon la Guardia Civil, elles ne représentent qu’une partie de l’ensemble des dispositifs frontaliers, puisque leur fonctionnement dépend du degré d’articulation plus ou moins grand du COS. En d’autres termes, les caméras ont une fonction de soutien. Elles ne peuvent être considérées comme des instruments infaillibles, puisque dans la pratique, les caméras thermiques peuvent détecter d’autres types d’objets ou d’animaux. L’exploitation de cette technologie dépend donc dans une grande mesure des compétences analytiques et de la disponibilité des agents du centre de contrôle.

Par exemple, selon la Guardia Civil, l’une des méthodes des mafias qui se livrent à la traite des êtres humains consiste à utiliser la quille des bateaux, qu’il est difficile de détecter à l’aide des caméras thermiques. Les agents des GEAS sont quant à eux capables de remarquer que, si la quille des bateaux, qui sont faits de matériaux instables, est anormalement grande et dépasse la ligne de flottaison, il y a de fortes chances que des personnes soient cachées à l’intérieur. Cette technique compromet gravement la sécurité des personnes qui, pour ne pas être détectées par des moyens technologiques, ont recours à des stratégies de plus en plus dangereuses. Plusieurs accidents ont ainsi été recensés sur des navires dont les équipages jettent les moteurs par-dessus bord pour éviter d’être détectés par les caméras thermiques, laissant ainsi de petites embarcations, déjà en situation précaire, dériver dans l’océan Atlantique²⁶.

b. Les drones dotés d’une intelligence artificielle

La Guardia Civil de Melilla s’est récemment procuré trois drones de nouvelle génération qu’elle a déployés²⁷ à la frontière entre l’Espagne et le Maroc. Ces drones sont fabriqués par l’entreprise DJI. Il s’agit de trois drones de nouvelle génération, modèle Matrice 300 RTK, avec une portée de transmission maximale de 15 km (la barrière de Melilla fait 12 km), un signal vidéo avec résolution HD complète et des changements automatiques de fréquence de fonctionnement (entre 2,4 GHz et 5,8 GHz) pour une meilleure stabilité dans les environnements susceptibles

de subir des interférences, comme à Ceuta et Melilla, et avec cryptage AES-256 afin d’assurer la sécurité de la transmission des données²⁸.

L’entreprise DJI elle-même indique par ailleurs que les fonctionnalités « commerciales » des drones disposent d’outils d’intelligence artificielle intégrés qui permettent d’effectuer « plus efficacement » les tâches de « détection et de positionnement » des cibles. Parmi ces fonctionnalités figure notamment le « ciblage automatisé » à l’aide de l’outil AI Spot-Check, qui permet de détecter et de repérer des « cibles d’intérêt » pour de « futures missions ». Les drones sont également équipés d’une fonctionnalité d’« optimisation de la trajectoire » grâce au système Waypoints 2.0, qui permet aux utilisateurs de créer jusqu’à 65 535 trajectoires (waypoints) pour la « planification des inspections ».

Si ce type de drone est conçu pour des utilisations et des fonctions commerciales (le Matrice 300 RTK n’est pas un équipement militaire), on peut facilement déduire que certaines fonctions pourraient avoir un impact direct sur le contrôle des frontières. Le système Waypoints 2.0, par exemple, pourrait servir à programmer de manière automatique des itinéraires d’inspection pour effectuer un contrôle des frontières sans intervention manuelle de la Guardia Civil. Quant à l’outil AI Spot-Check, ses fonctions pourraient être utilisées pour détecter des bateaux et faire la distinction entre les navires commerciaux et les petites embarcations, remplaçant ainsi le COS au niveau de la détection manuelle des navires et donc la faillibilité humaine.

La ville de Ceuta entend également utiliser ce type de drones au niveau de sa frontière avec le Maroc. Selon les informations communiquées par le quotidien d’information El Faro de Ceuta, la ville autonome de Ceuta cherche à renouveler sa flotte actuelle de drones pilotés par l’équipe Pegaso par de nouveaux dispositifs d’intelligence artificielle qui permettront de détecter avec une meilleure précision les personnes qui tentent de franchir la barrière et de les distinguer des oiseaux ou d’autres animaux²⁹.

Il en va de même pour les drones Eagle One déployés par Frontex en Méditerranée centrale. Ceux-ci sont utilisés pour assurer la surveillance et le suivi des mouvements des navires par le biais de positions radio pour la coordination avec les garde-côtes libyens. En mesurant la trajectoire des embarcations qui transportent des personnes migrantes depuis leur point de départ, il est possible de recueillir des données d’itinéraire et de les utiliser dans le cadre de prévisions futures. Comme les drones Matrice 300 RTK, les drones Eagle One sont des dispositifs commerciaux, et non militaires. Leurs fonctions ne sont donc pas nécessairement efficaces dans le contexte de la Méditerranée centrale.

Dans la pratique, ces nouveaux drones utilisés à la frontière avec le Maroc sont de plus en plus performants pour collecter des images aériennes au moyen d’une lecture détaillée des éléments topographiques et humains. Cette technique vise non seulement à renforcer la détection et le positionnement des personnes qui tentent de franchir la barrière, mais également à les suivre et à les surveiller en temps réel grâce à un lien direct avec le Centre de services opérationnels (COS).

En outre, le fait d’investir dans le remplacement d’instruments obsolètes par des outils d’intelligence artificielle semble faire partie d’une stratégie de migration fondée non seulement sur la détection des personnes à la frontière, mais également sur l’utilisation d’outils spécifiques tels que des drones afin de recueillir des données sur le terrain et ainsi mieux distinguer les navires commerciaux des embarcations de trafiquants. De même, l’autonomie de ces drones (environ 55 minutes et selon la fréquence des changements de batterie) et leur capacité de prédiction semblent à première vue offrir un avantage considérable par rapport aux intervenants humains en termes d’efficacité et de coût.

Quelques semaines avant la mise en place des drones de l’entreprise DJI à la frontière de Melilla, l’entretien que la Guardia Civil nous a accordé nous a toutefois permis d’obtenir une perspective

24 Ministerio del Interior, Memoria Justificativa de Gasto.
25 La matrice à plan focal (FPA pour Focal Plane Array en anglais) est utilisée comme détecteur thermique dans les caméras infrarouges. Il s’agit en fait d’un type de bolomètre qui mesure l’énergie électromagnétique provenant d’un objet particulier.
26 Daniel X.O Fisher, « Situating Border Control: Unpacking Spain’s SIVE border surveillance assemblage », Political Geography 65 (2018): 67-76.
27 Le déploiement des nouveaux drones et les dernières tensions à Melilla ont eu lieu après le travail de terrain.

28 DJI Enterprise, Matrice 300 RTK. <https://enterprise.dji.com/es/matrice-300>
29 Carmen Echarri, « La vigilancia de la valla: de los drones a la inteligencia artificial », El Faro de Ceuta, 25 février 2024. <https://elfarodeceuta.es/vigilancia-valla-drones-inteligencia-artificial/>

plus large sur l'utilisation de ces instruments sur le terrain. Selon les informations obtenues, les drones sont actuellement surtout (mais pas exclusivement) utilisés dans le cadre de la détection des personnes qui tentent de franchir la frontière par la mer, plutôt que par la terre, ce qui est nettement plus difficile en raison des conditions environnementales. Jusqu'à présent, les drones étaient équipés d'une fonction « tactique » visant à soutenir les opérations de « sauvetage, assistance et retour » et à améliorer la visibilité lors des missions nocturnes aux deux extrémités de la frontière maritime de Melilla (Dique Sur et El Quemadero).

En revanche, l'intégration et la mise en œuvre de ces nouveaux outils à la frontière ne sont pas sans poser certaines limites d'utilisation, notamment compte tenu du rôle important du Maroc dans les flux migratoires. Ainsi que nous l'expliquerons plus en détail, le dénominateur commun de tous les entretiens réalisés concerne l'importance des décisions prises par les autorités marocaines en matière de surveillance à la frontière. En ce sens, l'efficacité des drones et des caméras thermiques dépend de l'efficacité des « moyens physiques » de surveillance déployés par la Garde royale (les agents chargés de l'application des lois et les clôtures), ainsi que des accords diplomatiques entre le Maroc, l'Espagne et l'Union européenne.

Ces questions suscitent la réflexion autour des variations que ces drones de nouvelle génération introduisent dans la pratique dans leur rôle de soutien tactique. Au-delà de la terminologie utilisée comme stratégie de marketing, les nouveaux outils fondés sur l'intelligence artificielle proposés par DJI ne comportent pas d'applications trop complexes et dépendent en fin de compte des compétences techniques, de l'expérience et de la capacité des agents de la Guardia Civil, à l'intérieur et à l'extérieur du COS, à analyser les images enregistrées et envoyées par les drones en temps réel.

Dans ce contexte sociotechnique, où l'intervention humaine demeure indispensable et où l'interaction entre technologies numériques et analogiques est essentielle au fonctionnement des infrastructures frontalières, il est inévitable de critiquer l'image certainement déformée de la frontière comme espace entièrement numérisé³⁰. Il manque une vision complète de la réalité de la migration dans toutes ses dimensions pour comprendre l'utilisation de ces outils à travers la loupe du déterminisme technologique. À cet égard, il serait plus approprié de se projeter au-delà de l'idée d'« intelligence artificielle » et de parler d'un **processus de « modernisation intelligente » (smartification) des politiques migratoires**, dans lequel le recours à des technologies semi-militaires, comme les drones, contribue à criminaliser la migration. En effet, tout porte à croire que ces outils « autonomes », que l'on utilise non seulement en Espagne, mais aussi en Italie et en Grèce, **renforcent les mécanismes d'entrave violents qui servent à détecter et expulser les personnes migrantes**³¹.

c. Les projecteurs lasers

Lors de notre visite à la frontière, nous avons pu accéder à une zone du port de Melilla d'où partent les navires utilisés pour la détection, le sauvetage et le retour des personnes et où se trouvent les embarcations saisies qui ont été utilisées par des passeurs pour transporter des personnes migrantes. De ce côté du port, nous avons ainsi pu constater la présence de projecteurs lasers indiqués par les autorités qui, en plus des caméras thermiques, aident à intercepter les personnes qui essaient de pénétrer le territoire européen à la nage ou en bateau³².

Ces projecteurs lasers font partie d'une nouvelle installation « intelligente » signée Thales et Trablisa, mais doivent néanmoins être actionnés manuellement. Dès que les caméras thermiques détectent la présence d'objets dans l'eau, les projecteurs lasers ciblent et éclairent l'emplacement exact, en émettant une lumière verte ou similaire depuis chaque poste de surveillance fixe (EFV). Grâce à ces dispositifs, les opérateurs du COS sont capables d'atteindre des cibles à une distance de 8 à 10 km² dans l'obscurité. De cette façon, les agents de la Guardia Civil peuvent

localiser précisément les personnes qui se trouvent sur la ligne de flottaison et enclencher le protocole d'intervention.

d. Le système d'entrée/de sortie (EES)

Le système d'entrée/de sortie (EES), dont l'installation est annoncée par l'Union européenne depuis plusieurs années comme la prochaine grande étape de la politique migratoire, n'est pas encore totalement opérationnel aux frontières de Ceuta et Melilla, bien que sa mise en œuvre soit prévue à court terme en 2024³³. Comme ce système s'inscrit dans le cadre du Sistema Paso Agil (SPA), son déploiement dépend uniquement de la décision du gouvernement espagnol. L'objectif de ce dispositif est de numériser et d'intégrer aux systèmes européens les données relatives au contrôle des personnes qui voyagent entre le Maroc, Melilla et l'espace Schengen. L'EES sera installé au niveau de l'aéroport, du port et du poste-frontière de Beni Enzar, le seul poste-frontière actuellement ouvert³⁴.

Selon Sabrina Moh, déléguée du gouvernement espagnol à Melilla, la « première phase » d'installation des infrastructures, dont le coût total s'élève à 10 millions d'euros, est déjà opérationnelle et concerne les trois principaux bâtiments du point de contrôle de Beni Enzar. Les travaux de mise en place de l'EES sont toujours en cours et devraient se terminer d'ici novembre 2024 (en même temps que dans le reste de l'UE)³⁵. L'EES sera principalement confié à la police nationale aux fins du contrôle biométrique, de la reconnaissance faciale et des empreintes digitales, y compris les empreintes palmaires. Des installations seront également prévues pour la Guardia Civil, qui sera chargée d'effectuer des fouilles de véhicules à l'aide d'un « équipement de pointe ». La Guardia Civil a confirmé que le système serait utilisé en 2024 et qu'il servirait dans le cadre du contrôle migratoire.

En ce qui concerne Ceuta, un système biométrique analogue devrait être installé dans le but de contrôler les passages à la frontière, en particulier les personnes qui traversent la frontière tous les jours pour le travail, mais qui ne peuvent pas passer la nuit dans la ville³⁶. Comme pour Melilla, nous ne savons pas encore quand l'EES sera opérationnel (la délégation du gouvernement n'a pas communiqué d'informations précises à cet égard), si ce n'est qu'il sera installé en 2024 et probablement au niveau du point de passage de Tarajal.

Selon le rapport des organisations Irídia et Novact publié en 2023, la mise en œuvre du système s'inscrit dans le cadre d'une stratégie européenne globale qui vise à moderniser et à renforcer la politique migratoire de l'Union européenne grâce à l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle à toutes les frontières extérieures de l'UE. Sa mise en œuvre serait directement liée à l'eu-LISA, l'agence chargée d'installer et de gérer l'EES ainsi que d'autres bases de données et systèmes transnationaux. En 2017, l'eu-LISA a confié aux entreprises Idemia et Sopra Steria l'élaboration d'un système partagé de correspondances biométriques (BMS partagé ou sBMS). Lorsque celui-ci sera opérationnel, il sera « l'un des plus grands systèmes biométriques au monde, intégrant une base de données comprenant les empreintes digitales et les portraits de plus de 400 millions de ressortissants de pays tiers [...] l'élément central de la protection des frontières européennes³⁷ ».

L'EES fait l'objet de nombreux débats au sein de l'opinion publique espagnole et européenne. Du point de vue de la police nationale et de la Guardia Civil, qui suivent la politique frontalière du gouvernement espagnol, la mise en œuvre du système est présentée comme une « solution fiable pour le contrôle des migrations ». Dans ce cadre idéologique, constitué au fil des entretiens (y compris avec des responsables des autorités gouvernementales à Ceuta), la mise en œuvre

30 Lucrezia Canzutti et Martina Tazzioli, « Digital–nondigital assemblages: Data, paper trails, and migrants' scattered subjectivities at the border », 14.

31 Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies, Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, Discrimination raciale et xénophobie et utilisation des technologies numériques dans le contrôle des frontières et de l'immigration, New York, NY, siège des Nations Unies, 2021, 1-24.

32 Le débat juridique sur les refoulements est abordé en détail dans la troisième partie du rapport.

33 L'EES est un nouveau système biométrique basé sur la reconnaissance des images faciales et des empreintes digitales qui vise à remplacer l'apposition manuelle de cachets dans les passeports lorsque les personnes doivent les présenter pour inspection à leur arrivée au sein de l'UE.

34 Delegación del Gobierno en la Ciudad de Melilla, « Todos los Estados miembros de la UE pondrán a la vez en funcionamiento el Entry/Exit System en sus fronteras », Ministerio de Política Territorial y Memoria Democrática, 4 avril 2024.

35 María García, « Beni Enzar estrena la primera fase de la futura frontera inteligente », El Faro de Melilla, 15 juin 2024.

<https://elfarodemelilla.es/beni-enzar-estrena-la-primera-fase-de-la-futura-frontera-inteligente/>

36 Carmen Echarri, « La ambición de una frontera segura y ágil, el reto de 2024 en Tarajal », El Faro de Ceuta, 1er mai 2024.

<https://elfarodeceuta.es/ambicion-frontera-segura-agil-reto-2024-tarajal/>

37 Irídia, « Vulneración de derechos humanos en la Frontera Sur del Estado español 2021 – 2022 », Barcelone, 2023.

<https://iridia.cat/wp-content/uploads/2023/05/CAST-informe-FS.pdf>

d'une nouvelle infrastructure sociotechnique est considérée comme une nécessité au vu des problèmes rencontrés aux frontières méridionales de l'Europe dans un contexte de forte pression migratoire, de hausse du trafic de stupéfiants et d'intensification de la traite des êtres humains.

À cet égard, les efforts déployés dans le but de numériser les informations biométriques sont considérés comme une partie fondamentale du contrôle et de la surveillance des frontières extérieures et intérieures de l'UE. Or, ces décennies de « modernisation intelligente » des zones frontalières et de collecte de données au moyen de bases de données déjà existantes ont créé une situation extrême pour les personnes qui, face à une violence migratoire structurelle, continuent de risquer leur vie pour tenter de franchir des obstacles toujours plus dangereux malgré les nouvelles infrastructures numériques mises en place.



Figure G: Carlos Lancho. A surveillance tower near the Paseo Marítimo, in Melilla.

« Le système d'entrée/de sortie sera déployé en 2024 afin de renforcer la politique migratoire et d'améliorer le contrôle des frontières. »

III. Étude de cas : le CETI de Melilla

Les Centres de séjour temporaire des personnes migrantes (Centro de Estancia Temporal de Inmigrantes ou CETI) font partie intégrante des structures frontalières de Ceuta et Melilla, dont le fonctionnement dépend, outre les barrières physiques, d'infrastructures de logement pour les personnes en déplacement. Les CETI permettent à cet égard de redéfinir le parcours des individus et des communautés dans leur procédure de demande d'asile et leurs interactions avec les autorités migratoires.

L'accès que nous avons obtenu au CETI de Melilla nous permet de fournir une description actualisée de ses infrastructures, de ses services et de ses installations. Nous décrivons également la composition démographique des personnes qui y vivent. Les témoignages que nous avons recueillis nous permettent de déduire qu'il existe un vaste univers démographique composé notamment de fonctionnaires, de membres d'ONG, d'agents de sécurité privés et de plusieurs communautés de personnes demandeuses d'asile dont les pays d'origine dépassent les frontières géographiques de l'Europe et de l'Afrique.

Le ministère espagnol de l'Inclusion, de la Sécurité sociale et des migrations (Ministerio de Inclusión, Seguridad Social y Migraciones ou MISSM) est chargé de la gestion des CETI. Il qualifie ces centres d'« installations de l'administration publique conçues en tant que centres de premier accueil temporaire et destinées à fournir des services et des prestations sociales de base aux personnes migrantes et demandeuses d'asile qui arrivent dans les villes autonomes ». Il ajoute également que ces personnes y séjournent volontairement tant que « les procédures d'identification et d'examen médical sont effectuées, avant toute décision sur la ressource la plus appropriée en fonction de leur situation administrative en Espagne³⁸ ».

À l'inverse des CATE, les CETI sont gérés selon un régime « semi-ouvert » qui permet aux personnes qui y séjournent de circuler librement à l'intérieur et à l'extérieur des centres. Contrairement aux données présentées lors des premières années de la pandémie de COVID 19 (qui indiquaient une restriction concernant la libre circulation des personnes demandeuses d'asile et des cas de discrimination structurelle³⁹), nous avons constaté, lors de notre travail de terrain, que les personnes qui séjournaient dans le CETI de Melilla étaient autorisées à y entrer et à en sortir de manière flexible, tout en étant tenues d'y séjourner pendant la durée de leur procédure.

³⁸ Ministerio de Trabajo y Economía Social, « Centros de Estancia Temporal de Inmigrantes (CETI) », https://www.mites.gob.es/es/Guia/texto/guia_15/contenidos/guia_15_37_3.htm

³⁹ Maite Daniela Lo Coco, Sani Ladan, Diana Cardona et Andrés G. Berrio, « Vulneraciones de derechos en la frontera sur: Gran Canaria y Melilla », Barcelone: IRIDIA, OXFAM, 2021. <https://iridia.cat/wp-content/uploads/2021/01/INFORME-DDHH-FRONTIERA-SUR-2021.pdf>

Depuis leur création, d'abord à Melilla en 1999 puis à Ceuta en 2000, les CETI ont modifié leur logistique ainsi que les services qui y sont proposés. Ces modifications sont liées aux différents contextes migratoires qui se sont dégagés au cours des dernières décennies. Ces divers moments historiques (de la création des centres à la « crise des réfugiés » de 2015, qui porte d'ailleurs mal son nom, en passant par la pandémie de COVID 19 et le massacre de 2022) ont façonné l'imaginaire collectif, souvent de manière négative, et créé un climat de suspicion intense vis-à-vis de ces centres en ce qui concerne le traitement des personnes demandeuses d'asile.

Les témoignages recueillis dans le cadre de nos observations et de notre visite du CETI de Melilla offrent de nouveaux points de vue qui viennent enrichir l'étude de ces centres et la dynamique de leurs interactions avec d'autres acteurs à la frontière. Les résultats de ces recherches fournissent des données uniques qui ouvrent la voie à de nouvelles études des diasporas afin de mieux comprendre la complexité des mouvements migratoires.

Le CETI de Melilla

Selon nos principales sources, dont l'anonymat sera strictement préservé tout au long du rapport, la population qui séjourne de manière temporaire dans le CETI de Melilla a fortement changé en relativement peu de temps. Selon plusieurs responsables, en deux ans à peine, le centre qui accueillait environ 2 000 personnes, principalement des personnes noires d'origine africaine, n'accueille désormais plus que 400 personnes originaires en grande partie d'Amérique du Sud. D'après les témoignages recueillis, il est évident que cette évolution relative à l'origine des personnes desservies par le CETI de Melilla a radicalement modifié le type d'assistance qui y est proposé et entraîné une reconfiguration de ses installations.

Cette situation soulève encore plus de questions sachant qu'en 2022, Melilla a été le théâtre de l'un des plus violents épisodes à la frontière de l'histoire contemporaine de l'Espagne. Les victimes de ce désastre étaient des personnes noires d'origine africaine. Au vu de cette nouvelle situation et de l'évolution démographique, il est nécessaire d'examiner les raisons d'un changement aussi radical et de la présence de personnes demandeuses d'asile qui arrivent en Espagne à bord de vols internationaux en provenance d'Amérique et qui décident d'entamer leur procédure d'asile et d'attendre leur décision en matière d'asile à Melilla.

De Melilla à la péninsule

La présence réduite de personnes noires d'origine africaine dans le CETI de Melilla s'explique en partie par des changements importants que la Cour suprême a introduits dans le cadre de plusieurs arrêts concernant la mobilité des personnes demandeuses d'asile. À plusieurs reprises, la Cour suprême a créé une jurisprudence en déclarant que les personnes qui avaient entamé leur procédure d'asile pouvaient changer de lieu de résidence pour s'installer dans n'importe quelle partie du territoire national, en notifiant les autorités, supposant ainsi la libre circulation de ces personnes de Melilla vers la péninsule⁴⁰.

Cette position se reflète notamment dans la résolution no 1128/2020, selon laquelle « tout ressortissant étranger ayant présenté une demande d'asile ou de protection internationale dans

une ville autonome a le droit de se déplacer et de s'installer dans n'importe quelle autre ville du territoire national, sans que ce droit soit restreint par son statut de demandeur de protection internationale et avec l'obligation d'informer l'administration de tout changement d'adresse⁴¹ ».

Malgré les recours introduits par l'administration publique en vue d'annuler cette décision, la Cour suprême a insisté sur le fait que la mobilité des personnes demandeuses d'asile devait être garantie. Selon les témoignages recueillis sur le terrain, c'est cette décision de la Cour suprême qui a entraîné le déplacement d'une grande partie des personnes demandeuses d'asile noires africaines qui vivaient à Melilla, et en particulier dans le CETI, ces deux dernières années.

Bien que la jurisprudence favorise les personnes demandeuses d'asile à cet égard, cette situation ne devrait et ne saurait être interprétée de manière générale comme un régime de libre circulation. En réalité, comme on peut le voir, la traversée de Melilla vers la péninsule, qui s'effectue par voie maritime ou aérienne, est lourdement gardée par un système migratoire d'une extrême vigilance, ce qui limite le passage d'une rive à l'autre de la Méditerranée.

Les organisations Solidarity Wheels et No Name Kitchen, deux ONG qui travaillent respectivement à Ceuta et Melilla avec des personnes demandeuses d'asile, insistent sur le fait que l'évolution de la doctrine juridique porte atteinte aux droits fondamentaux des personnes en déplacement, en particulier en ce qui concerne le droit de demander asile. Plus particulièrement, dans son arrêt 13/2021, la Cour constitutionnelle permet de renvoyer à la frontière les personnes migrantes « en situation irrégulière » si celles-ci sont interceptées sur place :

« L'application du rejet à la frontière prévu à Ceuta et Melilla est envisagée pour des cas autres que le refoulement, puisque le pouvoir de rejet attribué aux forces et organes de sécurité de l'État vise à empêcher l'entrée illégale sur le territoire espagnol, tandis que cette tentative, qui n'a pas été menée à son terme, est en cours⁴². »

Dans le cadre de ce « régime spécial », que le Rapporteur spécial sur les droits humains des migrants a dénoncé à plusieurs reprises, l'Espagne réinterprète le concept de frontière en faisant la différence entre frontière « physique » et frontière « opérationnelle » et estime que les personnes qui traversent la première, mais pas la seconde sont réputées ne pas être entrées sur le territoire espagnol, et qu'elles peuvent donc être renvoyées⁴³. La création de ces « zones d'exception », où les règles internationales relatives à l'accueil des personnes demandeuses d'asile sont assouplies, a eu une incidence particulière à Ceuta : entre 2021 et 2022, plusieurs milliers de personnes ont été collectivement expulsées vers le Maroc sans garantie aucune en matière de protection ou d'assistance⁴⁴.

41 Tribunal Supremo, Libertad de circulación y fijación de residencia dentro de todo el territorio nacional del solicitante de protección internacional, Sentencia desestimatoria 29/07/2020 ROJ: STS 2662/2020 - ECLI:ES:TS:2020:2662.

<https://www.poderjudicial.es/stfs/TRIBUNAL%20SUPREMO/ACUERDOS%20y%20ESTUDIOS%20DOCTRINALES/FICHERO/20230601%20Cuadernos%20de%20casaci%C3%B3n%20-%20Extranjer%C3%ADa%20v2.pdf>

42 Tribunal Constitucional, Recurso de inconstitucionalidad 3848-2015. Interpuesto por el Parlamento de Cataluña en relación con diversos preceptos de la Ley Orgánica 4/2015, de 30 de marzo, de protección de la seguridad ciudadana, Sentencia 13/2021, 28 janvier 2021. <https://www.boe.es/buscar/doc.php?id=BOE-A-2021-2832>

43 Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies, Rapporteur spécial sur les droits humains des migrants, Rapport sur les moyens de répondre aux conséquences pour les droits de l'homme des mesures de renvoi de migrants sur terre et en mer, New York, NY, siège des Nations Unies, 2021 [A/HRC/47/30 \(un.org\)](https://www.un.org/fr/hrc/47/30)

44 Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies, Rapporteur spécial sur les droits humains des migrants, Violations des droits de l'homme aux frontières internationales : tendances, prévention et responsabilité, siège des Nations Unies, 2022 [A/HRC/50/31 \(un.org\)](https://www.un.org/fr/hrc/50/31)

40 Pablo Sainz, « El Supremo falla de nuevo a favor del derecho a la libre circulación de las personas solicitantes de asilo », elsaltodiario, 16 février 2021. <https://www.elsaltodiario.com/refugiados/-supremo-fallar-derecho-libre-circulacion-solicitantes-asilo->

De plus, les modifications des infrastructures frontalières compliquent la traversée. Comme nous l'avons expliqué en détail dans les sections précédentes du rapport, les peignes inversés, les trois rangées de clôtures, les multiples outils de surveillance numériques et la présence des concertinas et des tranchées du côté marocain constituent des obstacles majeurs pour les personnes qui tentent de franchir la barrière.

Lors des premiers mois de la pandémie de COVID 19, le Maroc a fermé les points de franchissement des frontières et les douanes, ce qui a eu des conséquences marquées sur les flux de personnes. Les perturbations causées par l'interruption de toute activité commerciale ont eu un impact à long terme et entraîné des restrictions à la libre circulation des personnes à l'intérieur et à l'extérieur du pays. En 2024, seul le poste-frontière de Beni Ensar reste ouvert, sous la surveillance étroite des agents de la Guardia Civil et de la police nationale. Seules les personnes munies d'un visa peuvent entrer sur le territoire, avec l'interdiction explicite de passer la nuit sur place.

Il est essentiel de préciser que cette étude de cas concerne spécifiquement Melilla et ne saurait être généralisée au reste des frontières méridionales. La diminution du nombre de personnes noires africaines qui arrivent par les frontières terrestres ou maritimes de Ceuta et Melilla tranche avec l'augmentation exponentielle du nombre de personnes originaires du Maroc, du Sénégal et d'Algérie, ainsi que du Mali, de Guinée ou de Gambie qui arrivent dans les îles Canaries.

Tous ces éléments sociotechniques (juridiques, technologiques et diplomatiques) apparus à la frontière de Melilla ces quatre dernières années peuvent commencer à expliquer – ne serait-ce qu'en partie – les raisons de l'évolution démographique exponentielle des personnes migrantes qui arrivent à Melilla.

De l'Amérique à Melilla

Les premières personnes originaires d'Amérique latine sont arrivées à Melilla fin 2023, mais leur nombre n'a cessé de grandir ces derniers mois. Lors de la visite que nous avons effectuée en mars 2024 à Melilla, nous avons eu la confirmation qu'un pourcentage important de personnes migrantes séjournant dans le CETI de Melilla sont originaires d'Amérique latine. À l'heure actuelle, le centre accueille environ 400 personnes de différents pays d'Amérique centrale, des Caraïbes et d'Amérique du Sud, ainsi que d'autres pays d'Afrique centrale et du Nord. Il ne fait aucun doute que cette évolution démographique a entraîné des changements importants au niveau des infrastructures du centre ces deux dernières années. Selon les informations que nous avons pu obtenir dans le cadre d'entretiens que nous avons menés avec des fonctionnaires et des membres d'ONG au sein du CETI, la population du centre est essentiellement constituée de familles parentales et monoparentales et d'enfants, qui vivent avec leurs parents dans le centre. Il ressort également des témoignages recueillis que la population jeune et célibataire, majoritaire il y a deux ans, a nettement diminué depuis 2022.

En ce qui concerne les causes d'un tel changement, il subsiste certains doutes quant à la mobilité inhabituelle et accrue des ressortissants de pays d'Amérique latine qui, pour une ou plusieurs raisons, décident de se rendre de l'autre côté de la Méditerranée pour présenter leur demande d'asile.

Selon la Commission espagnole d'aide aux réfugiés (CEAR)⁴⁵, ce phénomène migratoire a en

⁴⁵ Selon les informations reçues dans le cadre d'un entretien.

fait une raison pragmatique : l'effondrement du système d'asile a causé des retards au niveau de l'administration, surtout lorsqu'il s'agit d'obtenir un rendez-vous pour présenter une demande d'asile dans la péninsule. Il est donc nécessaire d'examiner les mécanismes secondaires. Les personnes demandeuses d'asile originaires d'Amérique latine se voient présenter Melilla comme une possibilité d'accélérer leur processus de régularisation migratoire. La réalité ne saurait être plus complexe, puisque de nombreuses personnes arrivent dans la péninsule, en provenance d'Amérique, puis se rendent à Melilla seulement pour se retrouver dans une « zone grise » juridique, sans aucune solution pour leur procédure d'immigration et sans pouvoir retourner dans la péninsule à cause de leur visa expiré.

Solidarity Wheels est une organisation qui accompagne les personnes demandeuses d'asile et qui leur donne des conseils juridiques. Selon cette organisation, il est difficile d'interpréter cette situation du fait de l'absence de transparence du CETI de Melilla et des « critères opaques » qui permettent d'y accéder. D'après deux membres de l'ONG, l'évolution constante des critères d'admission se répercute directement sur les groupes sociaux qui ont besoin d'aide. Selon un rapport récent de Solidarity Wheels, qui comporte des témoignages de personnes originaires d'Amérique latine, la situation migratoire de Melilla fait ressortir plusieurs types de discrimination à l'encontre des personnes originaires du Maroc et d'Amérique latine, ainsi que des restrictions en matière de mobilité (les personnes dont le visa a expiré ne peuvent pas quitter la ville) et des difficultés d'accès au CETI⁴⁶. Le 23 avril, Solidarity Wheels a dénoncé l'expulsion de huit personnes qui ont dû quitter le centre et qui se retrouvent désormais sans abri. Selon l'ONG, l'expulsion temporaire est une pratique récurrente dans le CETI de Melilla, qui n'a aucune base juridique⁴⁷.

C'est dans ce contexte que le ministère de la Défense a ordonné, en avril 2024, la construction urgente d'un refuge temporaire sur Alborán, petite île située à 57 km des côtes de Melilla⁴⁸. L'exécution de ce projet, comparable à la prison flottante conçue par le Royaume-Uni pour accueillir des personnes réfugiées, coûtera 1 300 000 euros. Cette île n'est occupée que par une unité de la marine espagnole, ce qui dénote encore la militarisation et la criminalisation du système migratoire. Les personnes réfugiées qui finiraient sur cette île se retrouveraient complètement isolées, incapables de retourner à Melilla ou au Maroc et dans un état de vulnérabilité extrême.

Description actualisée du CETI de Melilla

La nouvelle composition démographique du CETI a indubitablement provoqué des changements considérables, et donc une restructuration de ses installations et de ses services. Dans le cadre du travail effectué sur le terrain, nous avons pu vérifier l'état des bâtiments, la typologie des installations, les services de soutien fournis, le nombre de personnes travaillant au sein de l'administration publique et la présence de membres de différentes ONG. La capacité du centre, limitée à 782 personnes, a fluctué au cours des quatre dernières années, avec une tendance à la baisse, comme le montre le tableau suivant⁴⁹:

⁴⁶ Solidarity Wheels, « Yesterday no, today yes, and tomorrow? Going deeper into the legal insecurity, lack of transparency and changes in the criteria for access to the CETI of Melilla », (2023) https://www.solidaritywheels.org/files/ugd/0a7d28_95bada4ac5984297a473776f485cf7b5.pdf

⁴⁷ El Salto, « Denuncian expulsiones sin respaldo legal en el CETI de Melilla », 23 avril 2024.

<https://www.elsaltodiario.com/melilla/denuncian-expulsiones-respaldo-legal-ceti-melilla>

⁴⁸ José Manuel Abad, « Defensa construirá un refugio temporal para inmigrantes en la isla de Alborán », 16 avril 2024.

⁴⁹ Ministerio de Inclusión, Seguridad Social y Migraciones, Memoria justificativa de gasto para la contratación del servicio de seguridad y vigilancia con destino al centro de estancia temporal de inmigrantes (CETI) de Melilla, 2023. <https://contrataciondelestado.es/wps/wcm/connect/a079d1bb-29ad-4983-82ad-1e7a3da68a83/doc20230914125641memoria+justification+service+security+and+surveillance.pdf?mod=ajperes>

	Population	Taux d'occupation	Nombre de personnes prises en charge
2020	1472	188,26 %	3123
2021	725	92,74 %	3478
2022	280	35,82 %	1284

Le CETI fonctionne en régime semi-ouvert. La nuit, le centre reste fermé. Les entrées et les sorties se font au moyen d’une carte individuelle sur laquelle figurent les données à caractère personnel précédemment demandées aux personnes migrantes. Le CETI n’admet pas les personnes qui ne sont pas demandeuses d’asile. Il est donc nécessaire d’obtenir une autorisation préalable de l’administration publique pour rendre visite à une personne hébergée dans le centre. Un protocole rigoureux détermine les zones attribuées aux diverses fonctions des bâtiments et aux différents services qui y sont proposés. Une description de chaque secteur est donnée ci-après.

A. Surveillance :
La sécurité intérieure du CETI ainsi que le contrôle des accès relèvent de la société privée Clece Seguridad, dont le contrat conclu avec l’État dispose d’un budget de 1 963 654 euros. Comme indiqué dans le rapport de justification, l’externalisation de la sécurité du centre a pour objectif de maintenir l’ordre dans un espace où se côtoient différentes nationalités⁵⁰. Cette société a toutefois été dénoncée pour des faits de violence institutionnelle à l’égard de certains groupes de personnes migrantes⁵¹.

B. Modules de logement :
Le centre dispose d’un certain nombre de chambres qui ne sont pas des chambres familiales, ce qui signifie que les hommes de chaque famille sont séparés des mères et de leurs enfants (dont l’âge n’a pas pu être déterminé). Selon le protocole établi, chacune de ces chambres peut accueillir huit personnes tout au plus.

C. Service médical :
Le module de service médical est pris en charge par la Croix-Rouge espagnole, qui collabore avec le CETI. Ce service est assuré le matin et l’après-midi et permet de dispenser des soins de santé primaires ou une assistance de base. Un service dentaire est également prévu.

D. Bureau d’aide juridique :
Le centre propose un service d’aide juridique volontaire, en collaboration avec le CEAR et le HCR.

E. « Aulario » :
Grâce à la participation de l’association Melilla Acoge, depuis 30 ans, et de l’ACCEM, depuis six ans, le centre dispose de services d’éducation. Ces services

50 Ibid.
51 Irídia, « Comunicado: Un grupo de personas residentes en el CETI de Melilla denuncian violencia institucional por parte de la seguridad privada del centro », 3 juin 2022.
<https://iridia.cat/es/comunicado-un-grupo-de-personas-residentes-en-el-ceti-de-melilla-denuncian-violencia-institucional-por-parte-de-la-seguridad-privada-del-centro/>

évoluent au fil du temps, notamment en fonction de l’évolution de la composition démographique du CETI. Par exemple, les cours d’espagnol qui constituaient autrefois un élément central du « programme » ne sont plus dispensés. D’autres cours sont donnés à leur place. L’association Melilla Acoge et l’ACCEM proposent, entre autres, des formations et des séances d’information sur les ressources sociales.

F. Ministère de l’Inclusion, de la Sécurité sociale et des Migrations :
Le centre dispose de 20 fonctionnaires, y compris des membres de la police nationale. Il est également équipé d’un service psychologique, qui propose de l’aide sous forme de sessions d’information, d’examen psychiatriques approfondis et d’orientations en cas de toxicomanie.

G. Entrepôts :
les entrepôts contiennent des vêtements et d’autres produits de première nécessité. Chaque personne accueillie au sein du CETI reçoit un sac contenant divers éléments.

H. Installations sportives

I. Cuisine et salle à manger

J. Crèche et garderie

Les informations à traiter dans le cadre du présent rapport doivent tenir compte du caractère variable du CETI de Melilla. Il convient également de prendre en compte la difficulté d’effectuer des enquêtes dans le centre en raison de l’évolution des pratiques de contrôle en fonction de la gestion actuelle de la politique migratoire. À cet égard, les résultats obtenus dans le cadre du travail de terrain effectué en 2024 ne sauraient être interprétés comme une réalité « figée », mais plutôt comme une réalité cyclique.

IV. La frontière, véritable marchandage politique

Tout au long du rapport, nous faisons référence à l’importance du Maroc en sa qualité d’agent frontalier. Toutes les personnes interrogées dans le cadre du travail de terrain effectué à Ceuta et Melilla reconnaissent sans exception que les autorités marocaines jouent un rôle stratégique dans le contrôle des frontières. Ce pays du Maghreb demeure une destination de transit pour de nombreuses personnes originaires de divers pays d’Afrique et est un acteur essentiel de la stratégie d’externalisation des politiques migratoires de l’Union européenne⁵².

Au cours de la visite que nous avons effectuée le long des frontières de Ceuta et Melilla, nous avons pu observer les moyens déployés par les forces de sécurité marocaines comme stratégie de dissuasion. En ce qui concerne Melilla, comme nous l’avons expliqué précédemment, le retrait des barbelés concertinas du côté espagnol n’a pas été suivi de l’autre côté de la frontière. Pour l’heure, le Maroc continue d’utiliser et d’ajouter des concertinas sur ses murs, qui font parfois cinq mètres de haut à certains endroits et qui servent d’extension directe à la triple clôture du côté espagnol.

52 Irídia, Novact, « Vulneración de derechos humanos en la Frontera Sur del Estado español 2021 - 2022, » Barcelone: 2023.
<https://iridia.cat/wp-content/uploads/2023/05/CAST-informe-FS.pdf>

Outre ces dispositifs d'entrave, que plusieurs organisations de défense des droits humains dénoncent en raison du risque élevé qu'ils représentent pour la vie humaine, un système de tranchées renforcé a été installé en 2023 tout le long du périmètre du point de passage actuellement fermé de Barrio Chino, où 37 personnes ont perdu la vie en 2022. La construction de ces tranchées s'inscrit dans le cadre de l'installation de nouvelles barrières dans cette zone, ainsi que de plusieurs mètres supplémentaires de barbelés concertinas et d'autres instruments dont le but est d'empêcher les personnes d'escalader les clôtures⁵³.

Les personnes qui sont renvoyées au Maroc depuis l'Espagne dans le cadre de l'accord sur les frontières extérieures et le contrôle des migrations subissent des traitements extrêmement violents. Dans bien des cas, les personnes migrantes sont transportées à bord de bus dans différentes villes du sud du Maroc ou à la frontière avec l'Algérie⁵⁴, sans pouvoir bénéficier d'aucune aide médicale⁵⁵, et, dans certains cas, il arrive qu'elles soient enfermées dans des centres de rétention non officiels⁵⁶. Ces pratiques de déplacement forcé, de même que les descentes policières effectuées dans les campements de personnes migrantes, s'effectuent avec la complicité de l'Union européenne⁵⁷ et de l'État espagnol⁵⁸.

Le cas de Basir illustre bien ce problème. Basir est le nom fictif d'un citoyen soudanais qui a traversé la barrière de Melilla en 2022 et survécu au massacre du 24 juin. Renvoyé par les autorités espagnoles en moins de 72 heures et déplacé de force loin de la frontière, Basir a demandé l'asile à l'ambassade espagnole à Rabat. En février 2024, alors que cela faisait un an que Basir n'avait toujours pas reçu de réponse à sa demande, l'Audiencia Nacional a pris une mesure de précaution exigeant du gouvernement que Basir soit transféré en Espagne dans l'attente d'une décision finale sur sa demande d'asile. Cette affaire établit un précédent important pour ce type d'affaires d'expulsion et de déplacement forcé et peut être extrapolée à des milliers d'autres personnes qui vivent dans les rues de villes marocaines dans des situations de vulnérabilité extrême⁵⁹.

Ce mode de refoulement systématique suit la logique d'« extraterritorialisation » des frontières, qui fait partie intégrante de la politique migratoire de l'Union européenne. De plus, le nouveau pacte sur la migration et l'asile, approuvé par le Parlement européen le 10 avril 2024, « renforce la politique d'externalisation et assouplit les procédures accélérées et la rétention systématique⁶⁰ ». Toutes ces mesures, de même que l'intégration de nouvelles technologies de surveillance et de collecte des données⁶¹, dénotent la relativisation des violations des droits humains et la normalisation du profilage racial, des refoulements arbitraires et du renvoi des personnes migrantes vers des « pays tiers sûrs » où elles risquent de subir des violences⁶².

53 Juan Carlos Sanz, « Marruecos refuerza la frontera con Melilla un año después de la tragedia del asalto a la valla », El País, 24 juin 2023.

54 EuroMed Droits, « La maladie du renvoi. Cartographie des politiques et pratiques dans la région euro-méditerranéenne », Belgique, avril 2021.

https://euromedrights.org/wp-content/uploads/2021/04/FR_INTRO-Migration-research-1.pdf.

55 Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), « Frontière Maroc-Espagne : l'impasse meurtrière », 19 septembre 2018.

<https://www.fidh.org/fr/themes/droits-des-migrants/frontiere-maroc-espagne-l-impasse-meurtriere>

56 Maïte Daniela Lo Coco et Elísa González-Hidalgo, « The double logic of European outsourcing: protection and deportation in Morocco », Revista CIDOB d'Afers Internacionals, n° 129 (décembre 2021), p. 79-106. DOI: doi.org/10.24241/rcai.2021.129.3.79.

57 María Martín, Lola Hierro, Diego Stacey, « Marruecos, Túnez y Mauritania usan fondos de la UE para detener a migrantes y dejarlos en el desierto », El País, 21 mai 2024.

<https://elpais.com/internacional/2024-05-21/detenciones-masivas-y-traslados-forzosos-asi-se-destierra-con-dinero-europeo-a-migrantes-en-el-norte-de-africa.html>

58 Amnesty International, « Maroc. Des milliers de réfugiés et de migrants subsahariens sont visés par une répression illégale continue », 2018.

<https://www.amnesty.org/fr/latest/press-release/2018/09/morocco-relentless-crackdown-on-thousands-of-sub-saharan-migrants-and-refugees-is-unlawful/>

59 María Martín, « El Gobierno demora la orden de la Audiencia Nacional de traer a España al sudanés que pidió asilo en Rabat », 2024. <https://elpais.com/espana/2024-04-11/el-gobierno-demora-la-orden-de-la-audiencia-nacional-de-trasladar-a-espana-al-sudanes-que-pidio-asilo-en-rabat.html>

60 CEAR, « El Pacto Europeo de Migración y Asilo será «devastador» para los derechos humanos », 10 avril 2024.

<https://www.cear.es/pacto-europeo-devastador-derecho-asilo-derechos-humanos/>

61 Voir : Le système d'entrée/de sortie (EES)

62 AccessNow, « The EU Migration Pact: a dangerous regime of migrant surveillance », avril 2024.

<https://www.accessnow.org/press-release/joint-statement-eu-migration-pact-a-dangerous-regime-of-migrant-surveillance/>

Chapitre 2 | Les îles Canaries

I. Le recours aux technologies numériques dans le processus migratoire

Diverses entités interviennent dans la procédure migratoire aux îles Canaries. Chacune d'elles est investie de responsabilités spécifiques pour aider et prendre en charge les personnes qui arrivent à bord de pateras ou de cayucos⁶³. À cet égard, les technologies s'intègrent à leur travail de différentes manières : détection d'embarcations à l'aide de caméras et de capteurs de surveillance à longue portée ou encore utilisation de méthodes scientifiques pour estimer l'âge ou l'identité des personnes migrantes, notamment à l'aide de données biométriques enregistrées dans des bases de données.

Dans ce chapitre, nous survolons le périple que ces personnes migrantes entreprennent lorsqu'elles empruntent la route de l'Atlantique jusqu'aux îles Canaries et la manière dont les technologies sont utilisées à chaque étape du processus. Il est important de signaler que le recours à la surveillance numérique ne rend pas la traversée de la route de l'Atlantique moins dangereuse : rien qu'en 2023, au moins 950 personnes ont perdu la vie en essayant d'atteindre les îles⁶⁴.

Dans les sections qui suivent, chaque technologie fait l'objet d'une description dans laquelle nous analysons sa mise en œuvre, les acteurs responsables de son déploiement et ses effets sur les personnes en déplacement. Cette analyse est le fruit de plusieurs rencontres sur le terrain, d'entretiens semi-structurés et de demandes présentées en vertu de la loi sur la liberté de l'information. Concrètement, nous avons mené des entretiens dans les îles Canaries avec différents acteurs, notamment : la Guardia Civil et la police nationale, la Croix-Rouge, des ONG comme Alarm Phone, des juristes, des éducateurs et éducatrices pour mineurs, des journalistes,

63 Il s'agit de petites embarcations de fortune dans lesquelles les personnes migrantes se déplacent depuis des pays africains vers l'Espagne ou d'autres pays européens. C'est la taille qui distingue principalement ces deux types d'embarcations.

64 Selon les données fournies par l'Organisation internationale pour les migrations. <https://www.accem.es/al-menos-3-997-personas-murieron-en-2023-en-la-frontera-sur-de-europa/>

des travailleurs sociaux, des spécialistes de la migration, d'anciens membres de Frontex, des médecins légistes et des procureurs.

Au fil de notre enquête, nous avons découvert que certains systèmes technologiques utilisés dans le cadre de ce périple du continent africain vers les îles Canaries ne sont pas des systèmes de pointe, mais bien des systèmes analogiques ou des technologies standard. Par exemple, les personnes migrantes qui quittent des pays comme le Sénégal, la Mauritanie ou la Gambie s'équipent souvent de systèmes GPS ou de téléphones par satellite qui leur permettent d'alerter des ONG ou d'autres parties lorsqu'elles approchent des îles. Au terme de nos entretiens, plusieurs acteurs ont reconnu que cette approche était très efficace pour sauver des vies en mer. Les personnes migrantes jettent toutefois ces dispositifs dans la mer dès leur arrivée, surtout les appareils susceptibles de laisser une trace numérique. Les personnes qui transportent de tels dispositifs risquent en effet de se voir refouler ou poursuivre pour traite d'êtres humains par les autorités espagnoles. Elles se débarrassent même des boussoles ordinaires.

Lorsque des personnes se trouvent à bord d'une petite embarcation, les protocoles espagnols de recherche et de sauvetage (SAR) entrent en jeu si les autorités nationales ou les pays tiers ne les ont pas déjà détectées et interceptées. Ces protocoles sont activés dès qu'une patera est repérée dans l'espace maritime espagnol. Le Maroc et les autres pays africains de départ sont quant à eux tenus de s'atteler au sauvetage si le navire se trouve toujours à l'intérieur des côtes africaines. La Guardia Civil s'occupe de coordonner l'intervention dans son ensemble dès qu'une patera entre sur le territoire et est détectée⁶⁵.

En réalité, la Guardia Civil mutualise également la détection des embarcations, mais cette tâche bénéficie généralement du soutien d'ONG qui effectuent leurs propres missions indépendantes. La Guardia Civil estime qu'environ 75 % des alertes qu'elle reçoit au sujet de petites embarcations traversant la route de l'Atlantique lui proviennent d'ONG telles qu'Alarm Phone⁶⁶ et Caminando Fronteras⁶⁷, deux organisations humanitaires parmi les plus actives de la région⁶⁸.

Alarm Phone, par exemple, a mis en place une ligne téléphonique d'urgence que toute personne peut contacter pour obtenir des informations sur le départ, la position et la destination d'une patera. L'ONG est parfois même alertée par des proches sur les réseaux sociaux. Il arrive aussi que des personnes migrantes elles-mêmes transmettent à ces ONG les coordonnées de leur position et de leur itinéraire à l'aide de téléphones par satellite lorsqu'elles empruntent la redoutable route de l'Atlantique.

Malgré ces communications élémentaires, la Guardia Civil dispose de son propre protocole pour trouver les pateras dans l'océan : le SIVE pour Sistema Integrado de Vigilancia Exterior (système intégré de surveillance extérieure, en français)⁶⁹. Le SIVE est un système constitué de caméras et de radars qui sont positionnés à divers endroits sur les îles Canaries et qui permettent de fournir des informations sur le passage de bateaux et d'autres éléments. Le radar envoie une alerte lorsqu'il détecte un élément inhabituel à un endroit précis dans la mer et les caméras fournissent une image plus ou moins nette de l'objet. La Guardia Civil interprète l'image, détermine s'il

65 Orden PRE/3108/2006, de 10 de octubre, por la que se da publicidad al Acuerdo de Consejo de Ministros por el que se dispone la creación de la autoridad de coordinación de las actuaciones para hacer frente a la inmigración ilegal en Canarias y se establecen normas para su actuación. https://www.boe.es/diario_boe/txt.php?id=BOE-A-2006-17743

66 Alarm Phone. <https://alarmphone.org/fr/>

67 Caminando Fronteras. <https://caminandofronteras.org/>

68 La Guardia Civil a communiqué ce pourcentage lors d'un événement coordonné par la Cruz Roja (Croix-Rouge espagnole) qui s'est déroulé dans le Club Editorial Prensa Ibérica en 2022. Cette formation regroupait des membres de différentes forces de sécurité et d'autres professionnels du terrain, ainsi que des ONG actives dans le domaine de la migration.

69 Guardia Civil, « Sistema Integrado de Vigilancia Exterior ». <https://www.guardiacivil.es/es/prensa/especiales/sive/funciones.html>

s'agit ou non d'une patera et lance une mission de sauvetage. Le périmètre d'action du SIVE se limite à environ 20 km.

Les opérations de recherche et de sauvetage sont effectuées à l'aide de navires, d'avions et parfois de drones. Ceux-ci sont normalement équipés de caméras thermiques et de capteurs qui facilitent le repérage des pateras dans la mer. Comme le SIVE est une technologie à courte portée, la seule manière de détecter de petites embarcations dans le vaste océan qui sépare les îles Canaries de l'Afrique est d'effectuer des patrouilles à bord des navires et avions habituels.

« Les gars des centres d'accueil pour mineurs sont parfois les premiers à savoir qu'une patera est en route parce que leur cousin est à bord. Un coup de téléphone : voilà toute l'intelligence artificielle nécessaire⁷⁰. »

70 Témoignage recueilli lors d'entretiens avec des éducateurs et éducatrices des centres d'accueil pour personnes migrantes et mineures à Lanzarote.

Lorsque la Guardia Civil décide de lancer une mission de recherche et de sauvetage, elle avertit généralement le Salvamento Marítimo afin de secourir les personnes qui se trouvent à bord de la patera. Le Salvamento Marítimo est l'établissement public chargé de la sûreté maritime dans les eaux espagnoles. Il effectue non seulement des opérations de recherche et de sauvetage de personnes migrantes, mais aussi diverses autres tâches maritimes dans tout le pays, comme la coordination des différents types de sauvetages, l'aide aux navires échoués et les activités de remorquage. En de rares occasions, la Guardia Civil peut procéder directement au sauvetage d'embarcations. Le Salvamento Marítimo est aussi la seule organisation autorisée à s'aventurer dans les eaux africaines afin d'effectuer des sauvetages. Pour que la Guardia Civil intervienne, l'embarcation doit déjà avoir pénétré les eaux espagnoles^{71 72}.

71 Selon les explications d'un membre du Salvamento Marítimo lors d'un entretien sur le terrain.

72 https://www.congreso.es/entradap/114p/e24/e_0240301_n_000.pdf

Le fait que la Guardia Civil soit chargée de coordonner les opérations et d'autoriser le Salvamento Marítimo à procéder au sauvetage de personnes à bord d'embarcations en détresse en mer a suscité de vives critiques de la part d'organes auxiliaires et d'ONG, et notamment de l'Ombudsman⁷³. Le Salvamento Marítimo a souvent dénoncé la manière dont cette structure de commandement centralisée entrave sa capacité à secourir rapidement les personnes qui se trouvent à bord de ces embarcations, même lorsque ses équipes ont déjà localisé le bateau⁷⁴. Caminando Fronteras et d'autres organisations humanitaires ont aussi manifesté des inquiétudes à ce sujet en affirmant que cette manière de faire pouvait avoir un impact négatif sur les droits des personnes migrantes et mettre leur vie en danger⁷⁵.

Une fois que l'opération de sauvetage est terminée et que les personnes qui se trouvaient à bord de la patera sont transportées jusqu'au rivage en toute sécurité, plusieurs acteurs nationaux et européens interviennent à leur arrivée. La police nationale, la Croix-Rouge et d'autres acteurs secondaires comme Frontex, l'Agence de l'immigration, des travailleurs sociaux et des médiateurs culturels prennent le relais et entament la procédure de collecte des données (empreintes digitales ou images faciales) et d'enregistrement des personnes qui se trouvaient à bord de l'embarcation⁷⁶.

La police nationale est également chargée de « catégoriser » les adultes et les personnes mineures : les personnes adultes sont transférées dans des Centres d'assistance temporaire aux étrangers (CATE), tandis que les personnes mineures sont accueillies dans des centres spécifiques pour mineurs. Cette séparation est due à une loi nationale selon laquelle les communautés autonomes sont responsables des personnes mineures, tandis que l'État est responsable des adultes.

L'estimation de l'âge est l'étape la plus compliquée dans le processus de filiation, car les personnes en déplacement voyagent sans papiers. L'état dans lequel elles se trouvent lorsqu'elles quittent leur pays et les conditions extrêmes auxquelles elles doivent faire face en mer les laissent dépourvues de tout effet personnel. Il arrive parfois qu'elles ne connaissent même pas leur année de naissance ou qu'elles ne se souviennent pas de leur nom complet⁷⁷. L'absence de passeport ou d'autres documents est source de grandes disparités au niveau de la collecte des données

73 Appel à contribution à l'enquête stratégique de la Médiatrice européenne concernant le rôle de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex) dans le contexte des opérations de recherche et de sauvetage (SAR).

74 COPE, Juin 2023, « Salvamento Marítimo sobre la tragedia: "La decisión no la tomamos nosotros, hay un mando único que decide" ». https://www.cope.es/emisoras/canarias/las-palmas/gran-canaria/noticias/salvamento-maritimo-sobre-tragedia-decision-tomamos-nosotros-hay-man-do-unico-que-decide-20230623_2778751

75 La Voz de Lanzarote, avril 2022, « Dos ocupantes de una patera rescatada a la deriva se suicidaron por la agonía que estaban viviendo ». https://www.lavozdelanzarote.com/actualidad/sociedad/dos-ocupantes-patera-rescatada-deriva-se-suicidaron-por-agonia-estaban-viviendo_211499_102.html

76 La Guardia Civil n'intervient pas dans l'accueil des personnes migrantes dans les ports, sauf sur l'île d'El Hierro. Elle intervient à l'arrivée uniquement lorsque l'embarcation atteint l'île par ses propres moyens, ce qui signifie qu'aucune équipe de secours n'a été envoyée pour secourir les personnes à son bord.

77 Selon les déclarations des équipes de la Croix-Rouge et de la Protection civile lors d'entretiens sur le terrain.

et de leur numérisation par la suite. Le processus doit généralement s'effectuer sous la médiation de traducteurs ou de médiateurs culturels, mais les ressources sont limitées sur ces îles⁷⁸.

Il arrive par ailleurs que Frontex apporte son soutien de façon occasionnelle à ces opérations dans les ports. L'agence Frontex agit sous la coordination du Centre de coordination régional des Canaries (CCRC) de la Guardia Civil, mais effectue ses propres missions. Ses équipes mènent des entretiens indépendants, qui visent essentiellement à recueillir des données pour leurs enquêtes, au sujet du départ de l'embarcation, de la route empruntée, de l'expéditeur du pays d'origine et de la personne chargée de naviguer⁷⁹.

Lorsque le filtrage est terminé au port, les personnes sont emmenées dans des CATE et des centres d'accueil pour mineurs. C'est dans ces centres qu'on termine leur enregistrement, que leurs empreintes digitales sont prélevées (pas toujours à l'aide de scanners, puisque dans les îles Canaries, le relevé d'empreintes digitales se fait toujours principalement à l'encre), et qu'elles reçoivent un numéro d'identité, le NIE (pour Número de Identificación de Extranjero ou numéro d'identification d'étranger en français).

Si la police n'est pas certaine de l'âge d'une personne qui affirme être mineure, elle sollicite alors l'aide du procureur provincial pour organiser un examen médical afin d'obtenir une estimation de son âge. Cet examen consiste généralement en une scintigraphie osseuse de la main ou une radiographie dentaire ou panoramique (orthopantomographie). Les résultats obtenus permettent d'estimer l'âge de la personne migrante, qui peut ensuite être confirmé si les documents d'identité d'origine sont fournis. Dans ce cas, les documents doivent être authentifiés par le procureur, qui détermine officiellement l'âge de la personne par décret. Il arrive parfois que l'âge estimé dans le cadre de l'examen médical ne corresponde pas à celui qui est indiqué dans les documents d'identité. Le procureur décide alors lequel des deux est l'âge de la personne.

L'examen médical peut prendre deux à trois mois, car il est effectué dans des hôpitaux publics dans les îles, et la capacité de ces établissements est parfois limitée. Dans l'attente des résultats, les personnes migrantes sont accueillies dans un centre pour mineurs. Si une personne a plus de 18 ans, mais qu'elle déclare être mineure, celle-ci reste dans le centre pour mineurs au lieu d'être transférée dans un CATE. Dans le pire des cas, si une personne déclare être mineure, mais que son âge n'a pas été officiellement vérifié et qu'elle est arrêtée et incarcérée parce qu'elle est soupçonnée d'avoir été aux commandes de l'embarcation, elle peut rester en prison jusqu'à ce que les résultats de l'examen médical soient communiqués au procureur.

78 Ibid.

79 Selon les explications de la police nationale sur le terrain.

Le destin des personnes migrantes dans le pays repose sur les décisions prises lors de cette période : les personnes mineures sont placées sous la tutelle de l'État espagnol et de la communauté autonome, tandis que les adultes restent dans des centres d'internement jusqu'à ce que leur situation administrative soit réglée. En vertu de la législation espagnole, les personnes migrantes ne peuvent rester dans un CATE plus de 72 heures. Elles doivent ensuite être transférées dans un autre centre temporaire (CETI) pour bénéficier du soutien d'un programme d'aide humanitaire, entamer le processus de demande d'asile ou de protection internationale ou être transférées dans un centre de rétention pour étrangers (CIE pour Centro de Internamiento de Extranjeros en espagnol) et attendre que les autorités procèdent à leur renvoi⁸⁰.

Les conditions dans lesquelles les personnes migrantes vivent dans les CATE ou CETI, ainsi que dans les centres d'internement (CIE), font l'objet de grandes controverses, en raison des violations incessantes des droits fondamentaux de ces personnes qui y sont commises. Comme le dénoncent vivement la profession juridique et d'autres organisations humanitaires, les personnes migrantes sont constamment privées de l'aide juridique à laquelle elles ont pourtant droit lors de leurs entretiens avec les autorités nationales. Les personnes migrantes sont par ailleurs confrontées à l'opacité du système bureaucratique espagnol, qui les empêche de comprendre aisément quels sont leurs droits⁸¹. Leur droit à l'information et à l'asile peut donc

80 Irídia, mai 2022. « Vulneraciones de derechos en la respuesta institucional a las llegadas de personas migrantes en Canarias ».

https://iridia.cat/wp-content/uploads/2022/05/informe_vulneracion_derechos_canarias_abril_mayo_22-1.pdf

81 Irídia et Novact, 2023, « Vulneración de derechos humanos en la Frontera Sur del Estado español 2021-2022 ». Disponible à l'adresse :

<https://iridia.cat/es/publicaciones/vulneracion-de-derechos-humanos-en-la-fs-del-estado-espanol-2021-2022/>



Figure H : Groupe de personnes séjournant dans le camp de Las Raíces, au nord de Tenerife. Source : Naiara Bellio. (9 avril 2024)

faire l'objet de violations dès leur arrivée dans les CATE⁸². En outre, dans les CIE, les placements en rétention et les expulsions sont gérés sans que les documents nécessaires soient traités, ce que dénoncent des organisations telles qu'Irídia⁸³.

Au niveau technologique, certains centres sont hors de portée et ne disposent d'aucun wifi. Dans certains CIE, l'utilisation de smartphones n'est même pas autorisée. Plusieurs avocats, avocates et ONG telles que Télécoms Sans Frontières ont ainsi essayé d'installer des routeurs à proximité de ces centres afin de fournir au moins une connexion internet aux personnes qui y sont enfermées pour qu'elles puissent communiquer avec leurs proches.

Comme le fait remarquer Txema Santana, expert et consultant en migration, l'accès à internet est également crucial dans le pays d'origine, notamment les jours qui précèdent le début du voyage : l'accès à internet permet aux personnes migrantes d'obtenir des informations précieuses pour planifier leur périple, comme les prévisions météorologiques.

82 Idem.

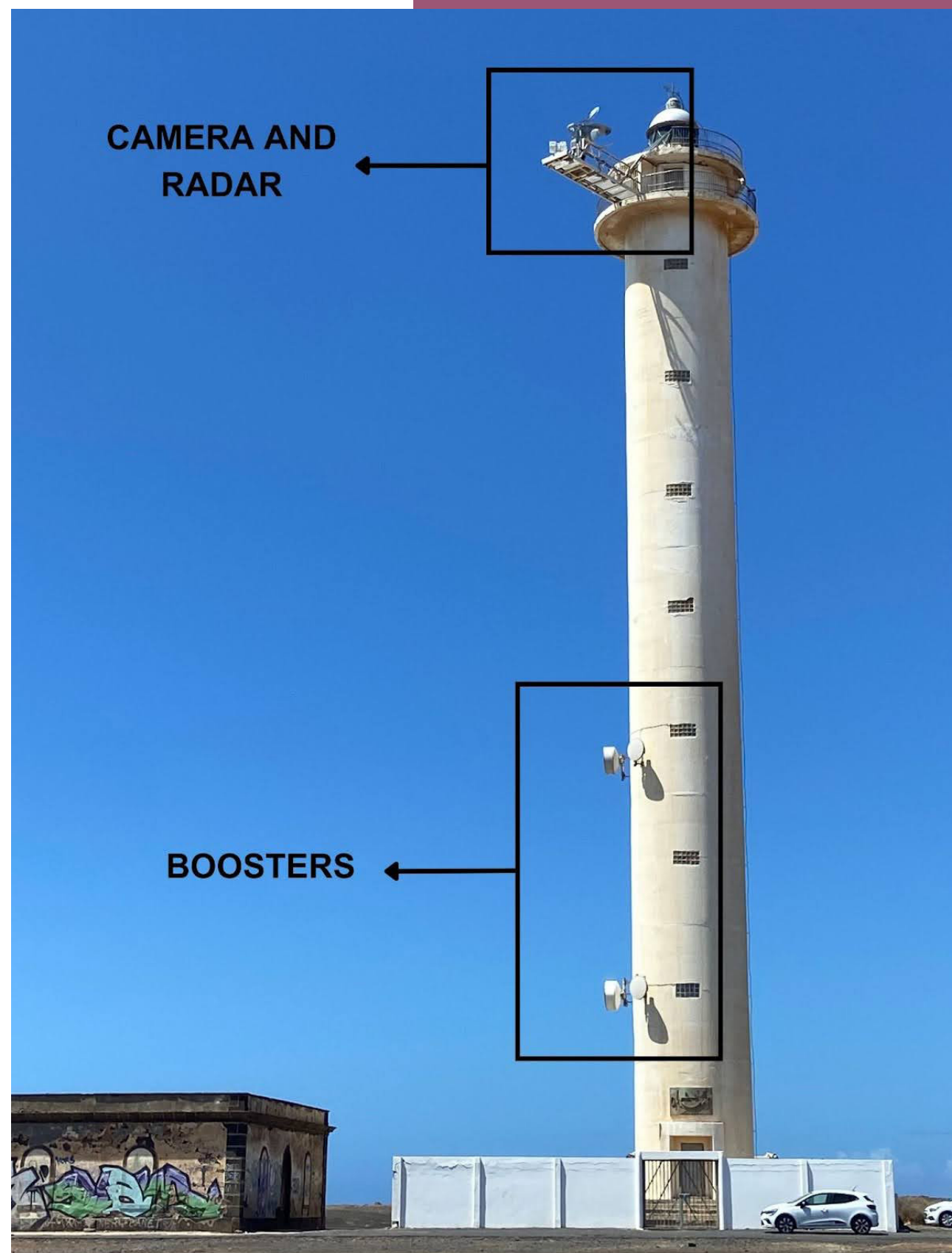
83 Irídia, mai 2022, « Vulneraciones de derechos en la respuesta institucional a las llegadas de personas migrantes en Canarias ».

https://iridia.cat/wp-content/uploads/2022/05/informe_vulneracion_derechos_canarias_abril_mayo_22-1.pdf

« Il est essentiel de déterminer le type de voyage, de choisir l'itinéraire ou encore de pouvoir consulter les conditions météorologiques, ce qui est impossible sans connexion internet stable. »

Les technologies ont une présence transversale dans le processus migratoire dans les îles Canaries, mais il n'y a pratiquement pas de technologie de pointe, contrairement aux systèmes plus rudimentaires utilisés. Le concept d'intelligence artificielle se retrouve surtout dans les dossiers des projets à long terme et des appels d'offres publics, comme nous l'exposons dans le présent rapport. Il n'est nullement perceptible à la frontière des îles Canaries.

Figure 1 : Des caméras et des radars SIVE installés sur un phare de Playa Blanca, un village situé au sud de Lanzarote. Image : Naiara Bellio. Photo prise le 30 mars 2024.



II. Le système intégré de surveillance extérieure (SIVE)

SIVE est l'acronyme de Sistema Integrado de Vigilancia Exterior, que l'on peut traduire par « système intégré de surveillance extérieure ». Il s'agit du principal système technologique servant à détecter et surveiller l'arrivée des pateras aux îles Canaries. Il est également utilisé dans la lutte contre le trafic de stupéfiants. Des postes de contrôle sont également déployés le long de la côte péninsulaire. Il ne s'agit pas seulement d'un programme informatique, mais bien d'un ensemble d'infrastructures et de systèmes qui permettent à la Guardia Civil de trouver et d'intercepter les pateras lorsqu'elles approchent des îles.

Le SIVE est géré et contrôlé dans les centres de coordination de la Guardia Civil. Il existe deux centres principaux dans les îles Canaries : le Centre de coordination régional des Canaries (Centro de Coordinación Regional de Canarias ou CCRC) à Gran Canaria et le siège de la Guardia Civil à Tenerife. Le logiciel du système est géré dans des centres provinciaux dans tout le pays. Ceux-ci communiquent tous avec le Centre national de coordination (CCN), basé à Madrid.

Actuellement, l'archipel des Canaries compte 24 stations SIVE⁸⁴ : 17 d'entre elles se situent dans la province de Las Palmas de Gran Canaria, quatre à Lanzarote, cinq à Fuerteventura et huit à Gran Canaria⁸⁵.

L'infrastructure physique du système se compose essentiellement d'une caméra électro-optique et d'un radar reliés à une unité centrale de contrôle. Ces dispositifs sont généralement installés dans des tours afin de bénéficier d'une certaine hauteur et d'une vue panoramique sur l'océan, à proximité de la côte ou dans les montagnes. Le radar émet des signaux en permanence afin de détecter des objets dans l'océan. Dès qu'un objet est détecté, le système envoie une alerte à l'unité de contrôle des centres de coordination.

Les alertes envoyées par les radars s'affichent sur plusieurs écrans dans les centres de coordination. Ces écrans affichent également des cartes numériques de la zone de surveillance du système. Les services répressifs peuvent surveiller le passage d'embarcations en temps réel sur ces cartes : lorsque l'écho radar détecte un nouvel objet en mer, sa position est indiquée dans le programme et l'objet est signalé comme « suspect » ou pas. Les agents qui travaillent avec le SIVE orientent ensuite la caméra sur l'emplacement indiqué par le radar⁸⁶.

⁸⁴ Selon les données fournies par le ministère de l'Intérieur à la suite d'une demande adressée en vertu de la loi sur la liberté de l'information.

⁸⁵ Selon un membre de la société Escribano Mechanical & Engineering, chargée de la maintenance du système dans la province de Las Palmas de Gran Canaria.

⁸⁶ Description basée sur les entretiens réalisés avec un membre de la Guardia Civil et un responsable de l'entreprise Escribano Mechanical & Engineering.

Le système SIVE a une portée d'environ 19 à 22 km⁸⁷. Pour de plus longues distances, les autorités frontalières espagnoles se servent de navires, d'avions et parfois de drones. Le Sahara occidental, qui constitue le point de départ le plus proche des personnes migrantes d'origine africaine, se situe déjà à 100 km. La portée des caméras dépend quant à elle des conditions météorologiques. Lorsqu'il fait beau et que la vue est dégagée, elles ont la même portée que les radars, mais lorsque les conditions météorologiques sont défavorables, celle-ci peut être réduite de moitié. Par exemple, le brouillard et la brume (connus sous le nom de calima, un phénomène typique de ces îles) peuvent nettement réduire la visibilité⁸⁸.

Les images filmées à l'aide de ces caméras n'ont pas la même qualité que celles qui sont prises par des caméras de télévision en circuit fermé. Elles permettent néanmoins d'obtenir une prise de vue approximative de l'emplacement sélectionné. Ainsi que l'ont expliqué des membres du Salvamento Marítimo et de la Guardia Civil, les images ne sont pas « nettes », surtout la nuit : dans l'obscurité, le système prend des photos en noir et blanc et les formes ne sont pas précises. C'est alors aux officiers de la Guardia Civil d'interpréter ces images et de décider d'activer ou non les protocoles de sauvetage.

Aussi simple que cela puisse paraître, il faut parfois jusqu'à 10 ans pour que les garde-frontières chargés de traiter les données du SIVE soient capables de gérer le système de manière efficace⁸⁹. Il s'agit non seulement d'apprendre à contrôler le programme ou le système informatique, mais aussi de véritablement comprendre l'environnement de l'espace frontalier et d'interpréter les éléments qui en sont caractéristiques. Il faut par exemple pouvoir distinguer un cayuco d'un voilier à travers l'objectif limité des caméras ou orienter les caméras au bon endroit lorsque les conditions météorologiques et maritimes sont difficiles. Dans les îles Canaries, ce type de formation est limité et manque de continuité dans le temps⁹⁰.

La province de Las Palmas de Gran Canaria compte sept opérateurs chargés de traiter les informations communiquées par le SIVE. Les opérateurs ne se consacrent pas exclusivement au suivi des images et des alertes, ils s'occupent d'autres tâches également. Leur capacité d'attention est donc limitée et peut varier selon le volume de travail⁹¹.

Les dernières données disponibles sur le nombre d'embarcations détectées au moyen du SIVE dans tout le pays figurent dans le rapport annuel 2018 du ministère de l'Intérieur sur la sécurité : 303 embarcations (pas seulement des pateras, mais tous types de bateaux)⁹².

87 Ibid.
88 Ibid.
89 Fisher, D. X. (2018), « Situating Border Control: Unpacking Spain's SIVE border surveillance assemblage », *Political Geography*, 65, 67-76.
90 Selon les informations fournies par un officier de la Guardia Civil basé à Gran Canaria qui a travaillé dans le domaine du contrôle des frontières. L'officier en question a demandé à rester anonyme.
91 Selon les informations obtenues dans le cadre d'un entretien avec un responsable de l'entreprise Escribano M&E.
92 Ministerio del Interior, 2018, « Informe Anual de Seguridad Nacional », <https://www.dsn.gob.es/sites/dsn/files/IASN2018%20WEB.pdf>

« C'est un bon système, mais un système facile à boycotter⁹³. »

Les vagues constituent un véritable problème pour le SIVE, qui les confond parfois avec des pateras. Il arrive en effet que les petites embarcations se déplacent à la même vitesse que les vagues (environ six milles par heure). Le radar détecte alors le mouvement de la crête des vagues.

Pour vérifier la véracité des alertes déclenchées par le radar, les officiers orientent manuellement les caméras sur l'emplacement exact et inspectent les images à la recherche d'une embarcation éventuelle, sans oublier de vérifier à quelle fréquence elle apparaît sur l'écran. Il arrive parfois que la hauteur des vagues empêche le radar et les caméras de fonctionner correctement.

La sensibilité du radar peut être ajustée par mauvais temps pour qu'il ne signale pas les vagues, mais cela signifie également qu'un moins grand nombre d'embarcations sont détectées, y compris les petites embarcations de fortune qui transportent des personnes à leur bord⁹⁴. Il s'agit d'un problème complexe qui dure depuis des années. La Guardia Civil a ainsi dû retirer plusieurs radars dernièrement à cause de dysfonctionnements⁹⁵.

93 Ibid.
94 Ibid.
95 Informations obtenues dans le cadre de notre travail de terrain. La Guardia Civil a déjà reconnu publiquement dans les médias que les radars posaient quelques problèmes : <https://www.elindependiente.com/espana/2021/09/28/la-guardia-civil-admite-que-los-sensores-de-los-radares-para-detectar-pateras-superan-su-vida-util/>.

« Ce système présente également des défauts au niveau de la perception de la profondeur. Une nuit, nous cherchions une petite embarcation à Almería. On ne voyait rien, il faisait vraiment noir. La Guardia Civil nous disait que la patera se trouvait devant nous, donc nous nous sommes déplacés en ligne droite pour la trouver. Le problème, c'est qu'elle n'était pas devant nous, mais derrière nous. La perspective de l'écran radar donnait toutefois l'impression que nous étions sur la même ligne⁹⁶. »

96 Explications de Manuel Capa, sauveteur du Salvamento Marítimo.

Au fil des ans, il est arrivé que la Guardia Civil n'interprète pas correctement les résultats du système et décide de ne pas activer le protocole de sauvetage, pensant que les alertes radars étaient déclenchées par de grosses vagues, et non par des embarcations. Il est également arrivé que le SIVE ne signale pas du tout la présence d'embarcations. Ce n'est que par la suite qu'il est apparu qu'il s'agissait effectivement d'embarcations qui avaient chaviré dans l'attente de secours qui ne sont jamais arrivés. C'est notamment ce qui est arrivé en 2009 au large des côtes de Lanzarote, lorsque 25 personnes ont perdu la vie⁹⁷, et lors d'un autre naufrage en 2018 sur la même île, qui a fait 7 victimes⁹⁸.

« Le matériel ne fonctionne plus. »

Le SIVE est généralement connu pour son rôle dans les activités de surveillance liées aux migrations, mais il faut savoir que le système a en réalité été conçu pour lutter contre le trafic illicite de stupéfiants dans le détroit. Il n'a été mis en place dans les îles Canaries qu'en 2004 : Fuerteventura est la première île sur laquelle le système a été installé, suivie de Lanzarote (2006), de Gran Canaria (2007) et de Tenerife (2008)⁹⁹. Depuis lors, le système a subi plusieurs mises à jour réalisées par différentes entreprises qui ont bénéficié de plusieurs millions d'investissements dans le cadre d'appels d'offres publics afin d'assurer la maintenance des dispositifs, selon les informations détaillées communiquées par la fondation PorCausa ces dernières années¹⁰⁰.

Les différents équipements sont ainsi passés de main en main au cours des 20 dernières années : ces 10 dernières années, ce sont les entreprises Indra, Amper Systems, Inetum, Atos, Deimos qui se sont occupées de la maintenance des stations et du matériel, ainsi que de la fourniture des pièces nécessaires aux dispositifs. Des entreprises nationales telles que Telefonica ont également participé au processus en étendant la portée des communications par satellite du système¹⁰¹. En 2022, l'entreprise Escribano Mechanical Engineering s'est taillé la part du lion de l'argent fourni dans le cadre de l'appel d'offres (19 millions d'euros) pour prendre en charge la maintenance et les mises à niveau¹⁰².

En 2024, le matériel et les logiciels des îles Canaries sont gérés par l'entreprise Escribano Mechanical Engineering en ce qui concerne la province de Las Palmas de Gran Canaria, mais c'est la société Indra qui demeure chargée de la maintenance

à Santa Cruz de Tenerife (avec une subvention de 3,4 millions d'euros). D'autres entreprises comme Atos continuent de fournir des pièces (caméras et radars).

C'est à cause de cette véritable instabilité au niveau de la gestion de la maintenance et du remplacement des dispositifs que le système ne fonctionne pas au maximum de ses capacités. Un membre de la Guardia Civil a expliqué qu'une tendance à la « récupération » des caméras et des radars avait été observée ces 10 dernières années : au lieu de remplacer les dispositifs par des pièces entièrement neuves, on réutilise des pièces d'autres unités. La Guardia Civil a ainsi constaté que les dispositifs ne fonctionnaient souvent pas bien à cause de ces incohérences.

Plusieurs enquêtes ont été menées à cet égard, notamment par PorCausa, qui a dressé la liste de tous les contrats liés au SIVE et à la surveillance maritime entre 2014 et 2022. Le montant offert par le portail des contrats et l'entreprise bénéficiaire y sont exactement indiqués. Le fait est cependant que, dans les îles Canaries, ces dispositifs ne sont pas entretenus aussi souvent que nécessaire.

Ainsi, à Lanzarote, des radars et des caméras prévus pour l'une des stations sont restés stockés pendant plus de 10 ans, alors qu'ils avaient déjà été payés aux entreprises responsables¹⁰³. Il s'agit là du dernier exemple en date et de l'exemple le plus parlant de ce problème d'entretien. Dans la même région, peu de temps après son installation au nord de l'île, dans la région de Guinate, une nouvelle station a été vandalisée et incendiée, la rendant de ce fait inutilisable. Cette affaire a suscité un tollé politique devant une telle négligence¹⁰⁴.

L'intégration de l'intelligence artificielle avec Perseo

La plupart des caméras du SIVE sont basées sur une technologie électro-optique, qui associe leurs caractéristiques et leurs objectifs à la capacité de les traiter de manière électronique. Les dispositifs actuels fournis par l'entreprise Escribano Mechanical Engineering utilisent un système OTEOS (Observation and Tracking Electro-Optical System ou système électro-optique d'observation et de suivi), un produit développé en interne. Ces caméras remplacent celles qui ont été installées aux premiers stades de la mise en œuvre du système.

L'entreprise a également procédé à la mise à niveau du logiciel du SIVE en utilisant Perseo, un autre produit développé en interne. Il s'agit d'une plateforme informatique qui consolide toutes les fonctionnalités des dispositifs du SIVE, notamment les capteurs radars, les caméras électro-optiques, les systèmes de communication avec le centre de contrôle et les consoles d'opération¹⁰⁵.

97 EL DIA, mars 2009, « El SIVE detectó la patera naufragada en Lanzarote pero no actuó al confundirla con las señales de fuertes olas ».

<https://www.eldia.es/canarias/2009-03-03/16-SIVE-detecto-patera-naufragada-Lanzarote-actuo-confundirla-senales-fuertes-olas.htm>

98 Diario de Lanzarote, juillet 2018, « El Gobierno se excusa en que la meteorología hizo que el SIVE no detectara la patera de la tragedia de Costa Tegui ».

<https://www.diariodelanzarote.com/noticia/el-gobierno-se-excusa-en-que-la-meteorolog%C3%ADa-hizo-que-el-sive-no-detectara-la-patera-de-la>

99 Guardia Civil, SIVE. <https://www.guardiacivil.es/es/prensa/especiales/sive/localizacion.html>

100 PorCausa (2022), « Industria del Control Migratorio (ICM): Manual de instrucciones ».

<https://porcausa.org/wp-content/uploads/2022/07/Manual-de-Instrucciones-de-ICM-2022.pdf>

101 Ibid.

102 InfoDefensa, septembre 2022, « La Guardia Civil encarga a Escribano la puesta a punto de su sistema de detección de pateras y narcolanchas ».

<https://www.infodefensa.com/texto-diario/mostrar/3883177/guardia-civil-encarga-escribano-puesta-punto-sistema-deteccion-pateras-narcolanchas>

103 Atlántico Hoy, septembre 2023, « El SIVE de Lanzarote: 19 millones para mantenimiento y sólo funciona un radar ».

https://www.atlanticohoy.com/politica/sive-lanzarote-19-millones-mantenimiento-solo-radar-funciona-inmigracion-canarias_1521835_102.html

104 RTVC, octobre 2023, « Quemán el SIVE de Lanzarote ».

<https://rtvc.es/queman-sive-de-lanzarote/>

105 Presentación Escribano M&E, décembre 2023. <https://anyflip.com/ezgnc/xbsb/basic>

Selon Herminio Tribaldos, principal gestionnaire de Perseo, le système utilise des algorithmes à intelligence artificielle pour catégoriser automatiquement les navires « suspects ». Perseo se sert de la technologie de reconnaissance d'images pour analyser la silhouette et la taille des embarcations détectées par le SIVE et indique s'il s'agit de voiliers, de navires marchands, de bateaux touristiques, etc. ou s'il s'agit de pateras et d'embarcations servant au trafic de stupéfiants, soit les deux principaux objectifs du système.

Afin de catégoriser les navires suspects, le système analyse d'autres paramètres comme la zone dans laquelle le radar a détecté l'embarcation, sa trajectoire et sa vitesse de déplacement :

« Un navire marchand, par exemple, n'entrera pas dans la catégorie des navires suspects, mais un voilier ou des bateaux de plus petite taille pourraient facilement être considérés comme des embarcations potentiellement amicales ou hostiles. Un navire qui vient de la haute mer est le premier indicateur de suspicion. »

III. SAR : les parties chargées des opérations de recherche et de sauvetage et leur utilisation des technologies

Le Salvamento Marítimo et la Guardia Civil effectuent des patrouilles tout le long de la route de l'Atlantique, même si aucune embarcation n'a été signalée ou observée. La Guardia Civil utilise également des avions et des hélicoptères basés au Sénégal ou en Mauritanie. Les forces aériennes espagnoles déploient par ailleurs des moyens aériens dans les îles afin de soutenir les efforts de détection¹⁰⁶.

Les missions de recherche et de sauvetage font intervenir des technologies embarquées, notamment des radars, des capteurs et des caméras thermiques, qui facilitent les tâches de détection. Comme nous l'avons déjà expliqué, le SIVE est un système de détection à courte portée qui n'est donc utile que lorsque de petites embarcations se trouvent déjà à proximité des îles. La Guardia Civil utilise également des drones en complément des patrouilles.

1. L'utilisation des téléphones par satellite sur les routes migratoires des Canaries

Les téléphones par satellite continuent de jouer un rôle primordial dans les périples des personnes migrantes sur les différentes routes de l'Atlantique. Ce sont les seuls appareils qui assurent une couverture téléphonique en pleine mer. L'entreprise Thuraya est le principal fournisseur de ce type de dispositifs. Ils ne sont pas commercialisés spécifiquement pour les axes de migration, mais ce sont les seuls moyens de communication que les personnes migrantes peuvent utiliser lors de leurs longs périples fatidiques. Ce sont aussi des outils stratégiques dans les opérations de sauvetage.

Les téléphones par satellite fonctionnent de la même façon que les téléphones cellulaires ordinaires : ils permettent d'effectuer des appels et fournissent également les coordonnées géographiques exactes de la position de l'interlocuteur. Grâce à ce type de téléphones, les personnes qui se trouvent à bord de pateras peuvent contacter des ONG actives dans la surveillance en mer ou les autorités nationales directement et leur transmettre leurs coordonnées.

L'obstacle de la langue et le manque de connaissances peuvent également poser problème : il faut souvent faire appel à un traducteur ou à une traductrice pour comprendre correctement les chiffres transmis. Il arrive aussi que la personne

¹⁰⁶ Ministère de l'Intérieur, octobre 2023, « Grande-Marlaska anuncia la incorporación inmediata de dos nuevos aviones de la Guardia Civil a la vigilancia de la ruta migratoria atlántica ». <https://www.interior.gob.es/opencms/es/detalle/articulo/Grande-Marlaska-anuncia-la-incorporacion-inmediata-de-dos-nuevos-aviones-de-la-Guardia-Civil-a-la-vigilancia-de-la-ruta-migratoria-atlantica/>

qui dicte les coordonnées de l'emplacement ne sache pas utiliser l'appareil correctement et lise le numéro de série imprimé au lieu des chiffres indiqués sur l'appareil¹⁰⁷.

« Nous n'avons pas de géolocalisateur : toutes les informations que nous pouvons obtenir dépendent de ce que l'interlocuteur peut nous dire en langage courant¹⁰⁸. »

Dès qu'une ONG comme Alarm Phone ou Caminando Fronteras reçoit ce type d'appels, elle communique les coordonnées au Salvamento Marítimo. Si celui-ci n'est pas en mesure d'organiser une mission de sauvetage, il avertit alors la Guardia Civil.

En général, ce sont les personnes qui organisent le départ d'une patera qui fournissent ces appareils aux personnes qui se trouvent à bord. Cette manière de faire existe depuis des années et reste l'une des méthodes les plus sûres pour les personnes migrantes de s'orienter et d'atteindre les îles en toute sécurité, selon les ONG.

Avant d'arriver sur les îles, les personnes migrantes ont toutefois pour instruction de se débarrasser de tous les appareils électroniques qu'elles pourraient transporter, quand bien même ils ne seraient pas traçables (comme les boussoles). « Je n'en ai jamais vu », explique Manuel Capa, membre du Salvamento Marítimo qui effectue des missions de sauvetage dans les îles Canaries depuis plusieurs années.

2. Tentative d'utilisation de l'apprentissage automatique par le Salvamento Marítimo

Le Salvamento Marítimo travaille actuellement sur un projet interne qui comporte des produits basés sur l'intelligence artificielle, notamment des capteurs sensoriels et des programmes de détection automatique de « personnes naufragées et d'objets dangereux pour la navigation¹⁰⁹ ». Ce programme permettrait également de détecter les petites embarcations qui transportent des personnes sur la route de l'Atlantique.

Au mois de mai 2024, le projet iSAR n'avait été testé que dans les îles Canaries comme projet pilote, selon les informations obtenues lors d'un entretien réalisé ce mois-là avec Nestor Perales, responsable des services ariens du Salvamento Marítimo. Le projet iSAR devrait être lancé officiellement dans les îles dans le

courant du deuxième semestre de l'année 2024.

Actuellement, les missions de détection menées par le Salvamento Marítimo mobilisent des ressources humaines permanentes : des opérateurs se trouvent à bord des hélicoptères et des avions lors des missions de recherche et de sauvetage et scrutent la mer en quête de pateras ou de personnes naufragées. Parallèlement, d'autres travailleurs examinent les images enregistrées par des caméras ordinaires à la recherche d'embarcations.

« Cette méthode de recherche n'est pas optimale, car il peut nous arriver de passer au-dessus de l'objet recherché sans le voir, par épuisement ou saturation, par distraction ou parce que les images ne sont pas de bonne qualité, etc. C'est donc à ce niveau-là qu'il faut mettre en place des algorithmes », explique Nestor Perales.

Le projet iSAR comporte trois éléments technologiques : des capteurs et des radars intelligents reliés à des caméras dotées d'un logiciel de reconnaissance d'images ; des drones équipés de ces systèmes ; et la mise en place d'un réseau de communication numérique auquel tous ces dispositifs peuvent être reliés grâce à une plateforme logicielle basée sur l'IA. Ce sont respectivement les entreprises Overwatch Imaging (Californie, États-Unis), Schiebel (Autriche) et GMV (Espagne) qui fournissent ces différentes technologies. L'entreprise GMV fournit également à la Guardia Civil des plateformes de gestion de logiciels pour les stations du SIVE qui se trouvent dans la partie continentale de l'Espagne.

Nestor Perales a déclaré que les caméras et les radars seraient installés à bord d'avions afin de scruter l'océan en utilisant un algorithme de reconnaissance d'images pour détecter les objets et les petites embarcations. Lorsqu'une caméra repère une cible potentielle, elle prend une photo de la cible, indique l'endroit sur une carte numérique et envoie les coordonnées au centre de coordination du Salvamento Marítimo. Les caméras d'imagerie sont accompagnées de caméras thermiques car, selon Nestor Perales, il s'agit actuellement de la seule façon de pouvoir détecter des corps à la dérive. Le Salvamento Marítimo n'utilise pas de technologies visant à identifier des couleurs ou des silhouettes humaines.

Les systèmes utilisés dans le cadre du projet iSAR sont censés intervenir lorsque les radars ordinaires utilisés par le Salvamento Marítimo sont inefficaces : surtout pour détecter des petites embarcations ou des personnes au beau milieu de l'océan.

107 D'après plusieurs expériences évoquées lors d'entretiens réalisés lors de notre travail de terrain dans les îles Canaries.

108 Selon un membre d'Alarm Phone.

109 Proyecto iSar. <https://isar.sasemar.es/>

« Les radars sont efficaces pour localiser les grands navires, mais pas les radeaux de fortune, les personnes passées par-dessus bord ou une embarcation en mer agitée, car ils captent trop de bruit. Lorsqu'il y a de grosses vagues, le radar émet des ondes, mais la mer renvoie le signal sans arrêt, ce qui fait que le système envoie constamment des alertes pour des objets qui n'existent pas. »

Au moment de la rédaction du présent rapport, les avions qui devaient être équipés de radars et de drones étaient en maintenance et en attente de la certification nécessaire par les autorités aéronautiques. Les caméras avaient par ailleurs été renvoyées aux États-Unis pour un recalibrage des algorithmes de reconnaissance d'images. Overwatch Imaging avait promis au Salvamento Marítimo que le logiciel fourni permettrait de détecter les personnes naufragées en pleine nuit, mais ce n'était pas le cas lors des essais. Il parvenait à détecter de petits objets, mais pas les mannequins jetés à l'eau¹¹⁰.

3. Le rôle de Frontex et d'EUROSUR

Le rôle de Frontex dans la gestion des frontières des îles Canaries a beaucoup changé au fil des ans. Frontex a joué un rôle particulièrement important lors de la mission du service de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire (HERA) de l'UE en 2006, lorsqu'elle a activement participé à la coordination des patrouilles dans les eaux internationales. À l'époque, Frontex utilisait son propre équipement et ses propres navires et avions. En raison des accords conclus par la suite entre l'Espagne et des pays comme la Mauritanie et le Sénégal, la zone dans laquelle l'agence Frontex était autorisée à naviguer s'est étendue aux eaux de ces pays également.

Actuellement, Frontex ne dispose pas de ressources techniques propres suffisantes pour exercer une surveillance maritime de la région. Elle reste toutefois présente dans les îles et s'attache essentiellement à recueillir des renseignements. Au moment de la publication du présent rapport, 67 agents de Frontex étaient déployés dans les îles¹¹¹.

110 Selon les informations reçues lors de notre entretien avec le responsable des services aériens du Salvamento Marítimo.
111 Selon les informations reçues dans le cadre d'une demande d'informations envoyée à Frontex dans le cadre de nos recherches.

Les agents de Frontex n'assistent pas systématiquement aux arrivées dans les ports, mais lorsqu'ils le font, ils se concentrent principalement sur la mise à jour de leurs bases de données internes. Ils effectuent alors essentiellement deux tâches : ils s'occupent du « filtrage » en tâchant d'identifier les personnes migrantes et ils mènent des entretiens avec ces personnes afin d'obtenir des renseignements.

Généralement, les nouveaux arrivants ne possèdent aucun papier. Des informations sont recueillies avec l'aide de médiateurs culturels, c'est-à-dire des personnes capables de reconnaître notamment des accents et des caractéristiques faciales qui leur permettent de déterminer la région d'origine d'une personne au cas où celle-ci refuserait de communiquer ses coordonnées¹¹².

Lors de ces missions destinées à obtenir des renseignements, les agents posent généralement ce type de questions : « qui vous a embrigadé ? », « sur quelle plage êtes-vous monté à bord de la patera ? », « qui était aux commandes de l'embarcation ? », « où vous trouviez-vous avant le départ de la patera ? ». Les protocoles diffèrent d'une île à l'autre, mais à Lanzarote du moins, les agents de Frontex sont les premiers intervenants à interroger les personnes secourues, avant même que la Croix-Rouge et le service d'urgence des Canaries (SUC) ne leur fournissent des soins de santé¹¹³.

Frontex gère directement les données recueillies et les partage occasionnellement avec les autorités nationales comme la police nationale ou les services de l'immigration au niveau national. En Europe, EUROPOL est le principal destinataire des données collectées. Les renseignements obtenus lors des entretiens menés par Frontex sont diffusés par l'intermédiaire d'EUROSUR, une plateforme intracommunautaire accessible à l'ensemble des États membres¹¹⁴. Ce réseau d'informations contient des données à caractère non personnel sur les processus migratoires, mais traite particulièrement des réseaux d'individus et des « mafias » impliqués dans l'organisation du départ des embarcations et du voyage sur la route de l'Atlantique.

Au niveau des frontières méridionales, les relations entre les autorités espagnoles et l'agence Frontex demeurent instables à cause de plusieurs divergences dues principalement au manque de transparence de l'agence en ce qui concerne l'enregistrement parallèle des informations des personnes migrantes. Du fait de ces désaccords, le gouvernement espagnol a tenté à plusieurs reprises de déloger l'agence des îles, mais sans succès¹¹⁵. En 2024, il a été annoncé que Frontex quitterait les îles faute d'accord avec le ministère de l'Intérieur concernant le

112 Selon les informations reçues lors d'un entretien réalisé avec un ancien responsable de Frontex.
113 Selon les informations reçues dans le cadre de plusieurs entretiens menés sur les îles avec des membres et des volontaires de la Croix-Rouge.
114 Tazzioli, Martina, « Spy, track and archive: The temporality of visibility in Eurosur and Jora », Security Dialogue 49.4 (2018), 272-288. Rijpma, Jorrit, et Mathias Vermeulen, « EUROSUR: saving lives or building borders? », European security 24.3 (2015), 454-472.
115 El País, janvier 2024, « Frontex amenaza con irse de España ». <https://telegra.ph/Frontex-amenaza-con-irse-de-Espa%C3%B1a-01-25-3>

traitement des informations de renseignement. Une entente a toutefois finalement été trouvée et Frontex continue de remplir son rôle¹¹⁶.

Les données recueillies par Frontex sont ensuite transmises à des partenaires européens. Frontex investit également dans des technologies qui s'inscrivent dans cet objectif. À cette fin, l'agence fait appel à des entreprises privées et à des fonds de l'UE pour fournir des ressources techniques à d'autres États. Par exemple, grâce à EUROSUR, Frontex communique des informations tirées des images satellites des « hotspots » (les plages depuis lesquelles partent les embarcations, par exemple) obtenues dans le cadre d'accords avec des centres spécialisés comme le Centre satellitaire de l'Union européenne à Torrejón de Ardoz, en Espagne. Frontex confie également à des entreprises privées la fabrication de dispositifs de surveillance, tels que des radars, à destination d'États membres (et de pays tiers).

IV. Enregistrement à l'arrivée : l'utilisation des bases de données

L'identification des personnes qui arrivent à bord de pateras constitue l'un des points les plus vulnérables du processus migratoire dans les îles Canaries. Dans la grande majorité des cas, ces personnes arrivent sans aucun papier, ne parlent pas espagnol et ont subi des expériences traumatisantes, comme le fait de passer plusieurs jours en mer avec peu de nourriture et d'eau, sans savoir si elles arriveront à destination. Elles peuvent présenter des signes de désorientation et une détérioration de leur état de santé, ce qui nuit également à leur capacité à communiquer ou à fournir aux autorités des informations exactes qui permettent de les identifier.

Il arrive donc que les données à caractère personnel de la plupart de ces personnes soient dès le départ entachées d'erreurs dans les bases de données de l'administration espagnole. Ces erreurs qui demeurent parfois tout au long du parcours bureaucratique constituent l'un des principaux obstacles à la numérisation du processus.

Lorsque ces personnes arrivent dans le port, la Croix-Rouge enregistre leurs données personnelles et d'identification et procède à un bilan de santé pour chaque personne. Toutes les données, y compris les informations relatives à la santé, sont documentées et stockées dans une base de données gérée par la Croix-Rouge. Il s'agit notamment de données à caractère personnel et d'un questionnaire détaillé sur l'état de santé dans lequel les personnes migrantes ont quitté leur pays

et sont arrivées dans les îles Canaries¹¹⁷. Un ancien collaborateur de l'organisation a toutefois indiqué que ce formulaire était « la plupart du temps à peine rempli¹¹⁸ ».

Les personnes migrantes se voient remettre un bracelet qui indique leur état de santé et les classe dans différents groupes. Un bracelet vert signifie ainsi une personne en bonne santé ; un bracelet rouge indique que la personne a besoin d'une assistance médicale supplémentaire ; un bracelet rose suggère une possible infection à la gale ; et un bracelet doré désigne une situation d'extrême vulnérabilité (par exemple, si la personne vient d'un pays en guerre).

Contrairement à la Guardia Civil, qui ne participe pas aux tâches administratives liées à la migration, la police supervise l'intégralité du processus qui consiste à placer les personnes migrantes dans des centres et à déterminer leur statut administratif. Elle effectue son propre filtrage des nouveaux arrivants, en recueillant différentes informations : nom, genre, âge, nationalité, lieu d'embarquement, raison du départ, etc. La police consigne également des informations sur la patera, notamment son numéro de registre, le type d'embarcation (généralement de simples bateaux en bois ou des canots pneumatiques, connus sous le nom de zodiacs), les dimensions, les caractéristiques, la marque, le modèle et le numéro de fabrication du moteur, le lieu et la province d'arrivée, l'origine de l'embarquement et des données relatives à la filiation et à la nationalité du « capitaine » du bateau¹¹⁹. La police est également chargée de fournir une première estimation de l'âge des personnes migrantes.

Selon un collaborateur de la Protection civile à El Hierro, l'île la plus à l'ouest de l'archipel des Canaries, lorsque des personnes migrantes arrivent au port et qu'elles ne se souviennent pas de leur date de naissance ou qu'elles ne sont pas capables de l'indiquer avec précision, il arrive souvent que la police se contente de noter l'année de naissance pour déterminer leur âge. Cela peut générer des erreurs systématiques dans l'enregistrement des données, par exemple lorsque le mois de naissance permet de déterminer si une personne doit être considérée comme mineure ou non. Ainsi et de manière hypothétique, toute personne née en 2006 serait âgée de 18 ans (en 2024).

La majeure partie des personnes qui s'occupent de l'accueil des personnes migrantes n'en font pas état, mais nous avons appris que la police prend aussi parfois des photos des personnes mineures qui arrivent à bord de pateras à Tenerife. Selon la police nationale, ces photographies sont prises sur ordre du bureau du procureur provincial, lorsque celui-ci demande une évaluation de l'âge d'une personne mineure ou s'identifiant comme telle au port avant de l'emmener

116 elDiario.es, janvier 2024, « Frontex resuelve las “cuestiones técnicas” con España y levanta la “suspensión temporal” a las operaciones contra la migración ». https://www.eldiario.es/desalambre/frontex-resuelve-cuestiones-tecnicas-espana-levanta-suspension-temporal-operaciones-migracion_1_10877097.html

117 Un avocat nous a montré le questionnaire officiel de la Croix-Rouge. La plupart des données d'identification étaient indiquées, mais les informations relatives à l'examen médical approfondi ne l'étaient pas.

118 Selon les informations reçues dans le cadre d'entretiens menés sur le terrain à Lanzarote.

119 Selon les informations auxquelles nous avons eu accès dans le cadre d'une demande adressée au ministère de l'Intérieur.

au centre correspondant¹²⁰. On ignore qui au sein du bureau du procureur est chargé d'évaluer la photographie et de déterminer l'âge de la personne qui y figure.

À Tenerife, nous avons également observé qu'il arrivait parfois que de telles photos soient envoyées par des agents via WhatsApp¹²¹. Interrogée au sujet de cette procédure, la police nationale nous a expliqué que ce moyen de communication était utilisé ponctuellement lorsque l'« immédiateté » revêt un caractère important dans le processus de prise de décision. La police a déclaré qu'elle partageait ces photos avec le bureau du procureur de la province et que WhatsApp n'était pas un moyen de communication ordinaire. Nous avons toutefois pu vérifier que ces photos sont prises systématiquement à Tenerife.

Toutes les informations recueillies par la police au sujet des personnes migrantes sont stockées dans la base de données nationale ADEXTTRA. Cette base de données contient des informations sur les ressortissants étrangers, sur les citoyens des pays non membres de l'UE ou sur les citoyens espagnols concernés par la réglementation en matière de migration, notamment les personnes qui entrent sur le territoire par la voie maritime. Elle comporte des informations qui permettent d'identifier des personnes, de même que leurs variables socio-économiques. Cette base de données contient par ailleurs des données biométriques : la police conserve des images faciales, des empreintes digitales et des échantillons vocaux¹²². Selon la police, les photographies des personnes mineures prises dans les ports, notamment dans le port de Los Cristianos, ne sont pas stockées dans la base de données ADEXTTRA¹²³.

Les données stockées dans ADEXTTRA sont gérées par le ministère espagnol de l'Intérieur et partagées avec d'autres services répressifs et administrations publiques qui interviennent dans les procédures de migration. Les informations relatives aux adultes sont également transmises à des organisations européennes tels qu'Interpol et Europol. Ces données sont par ailleurs transmises à des bases de données biométriques à grande échelle au niveau européen, notamment le SIS II. Les données relatives aux personnes mineures sont communiquées à d'autres autorités ou agences frontalières européennes chargées des personnes mineures non accompagnées.

La Croix-Rouge dispose de sa propre base de données qui contient des informations d'identification et des données relatives à la santé recueillies lors des entretiens

réalisés à l'arrivée des personnes migrantes dans le port. Actuellement, le ministère de l'Inclusion, de la Sécurité sociale et des Migrations est chargé de gérer cette base de données. Malgré avoir reçu des fonds du ministère espagnol de l'Intérieur et de l'UE pendant de nombreuses années, la Croix-Rouge fournit désormais une assistance en matière de soins de santé en tant que sous-traitant du ministère¹²⁴.

Le ministère de l'Inclusion, de la Sécurité sociale et des Migrations est également chargé de la gestion de la base de données SIRIA. Celle-ci vise à fournir des informations sur la capacité des centres de migration à mieux coordonner la répartition des personnes migrantes sur le territoire espagnol. Elle contient des données sur les personnes demandeuses et bénéficiaires d'une protection internationale temporaire, parmi lesquelles figurent parfois des personnes arrivées à bord de petites embarcations de fortune. Elle enregistre divers renseignements, notamment des informations d'identification et des coordonnées, l'âge, le genre, la nationalité, la composition familiale, les caractéristiques personnelles, les circonstances sociales et psychologiques, le statut économique et professionnel, le parcours universitaire et professionnel, des renseignements médicaux, des documents judiciaires et l'origine ethnique. Ces données sont transmises à la Guardia Civil et à la police, à des organismes de l'UE, ainsi qu'à des entités publiques et privées comme la Croix-Rouge, le CEAR ou l'ACCEM¹²⁵.

Les empreintes digitales sont également téléchargées sur EURODAC ainsi que dans la base de données nationale d'empreintes digitales ABIS (précédemment connue sous le nom de SAID). Initialement prévue pour les personnes demandeuses d'asile uniquement, l'utilisation d'EURODAC s'est élargie et des données concernant presque toutes les personnes migrantes « en situation irrégulière » y sont désormais enregistrées. L'ABIS, en revanche, est une base de données nationale qui stocke les données biométriques des personnes placées en rétention et qui est actuellement utilisée par la police nationale dans le cadre d'un programme de reconnaissance faciale¹²⁶.

« La numérisation au service de l'expulsion, mais pas au service de la réalisation des droits »

Comme le fait remarquer Txema Santana, les efforts de numérisation au niveau administratif dans le domaine de la migration concernent avant tout la gestion des expulsions et/ou des retours de personnes migrantes. Peu d'initiatives sont prises en revanche pour numériser les processus bureaucratiques dans le but de garantir la protection des droits de ces personnes. Lors d'un entretien, Txema Santana

120 Selon les informations reçues de la police nationale.
121 Informations obtenues des images fournies par un photographe local à Tenerife.
122 Registro de Actividades de Tratamiento de datos, juin 2023, Tratamientos RGPD. Ministerio de Inclusión, Seguridad Social y Migraciones – Dirección General de Gestión del Sistema de Acogida de Protección Internacional y Temporal (DGGSAPIT).) https://sede.inclusion.gob.es/documents/387478/0/4.+Tratamientos+MISSM-DGGSAPIT+_v1.1.pdf/3c95dcd1-a0b2-7ac5-55b3-2f6a914019e1?t=1686809540726
123 Selon les informations obtenues dans le cadre d'une requête adressée à la police nationale et à la police provinciale de Santa Cruz de Tenerife.

124 https://www.boe.es/diario_boe/txt.php?id=BOE-A-2023-20749
125 Registro de Actividades de Tratamiento de datos, juin 2023, Tratamientos RGPD. Ministerio de Inclusión, Seguridad Social y Migraciones – Dirección General de Gestión del Sistema de Acogida de Protección Internacional y Temporal (DGGSAPIT).) https://sede.inclusion.gob.es/documents/387478/0/4.+Tratamientos+MISSM-DGGSAPIT+_v1.1.pdf/3c95dcd1-a0b2-7ac5-55b3-2f6a914019e1?t=1686809540726
126 El País, mai 2024, « La Policía española ya usa en sus investigaciones un sistema automático de reconocimiento facial ». <https://elpais.com/tecnologia/2024-05-28/la-policia-espanola-ya-usa-en-sus-investigaciones-un-sistema-automatico-de-reconocimiento-facial.html>

a expliqué que le manque de conformité concernant l'ajout de données dans EURODAC reproduisait les problèmes d'interopérabilité avec les programmes chargés de la gestion des empreintes digitales en Espagne et dans l'UE.

Dans la plupart des CATE des îles Canaries, les empreintes digitales des personnes migrantes sont encore prises avec de l'encre au lieu du système LiveScan, le scanner d'empreintes digitales au format numérique utilisé dans les postes de police. Selon un officier de la police nationale interrogé dans le cadre de notre rapport, les empreintes digitales sont prélevées avec de l'encre et du papier¹²⁷. Le document de relevé des empreintes digitales (connu sous le nom de « decadactilar » en espagnol), qui contient les 10 empreintes digitales, est ensuite scanné et téléchargé dans la base de données ABIS. À Gran Canaria, Frontex participe parfois à ce processus aux côtés de la police nationale, les dispositifs LiveScan n'étant pas encore utilisés en raison de l'impossibilité d'enregistrer numériquement le grand nombre de personnes qui sont prises en charge dans les CATE à leur arrivée¹²⁸.

V. Estimation de l'âge par radiologie osseuse

Déterminer l'âge réel des personnes migrantes qui atteignent les îles Canaries est une étape essentielle lorsqu'il s'agit de gérer la suite de leur vie et de leur statut juridique. Dès que la police nationale se trouve dans l'incapacité d'établir l'âge d'une personne — parce que celle-ci déclare être mineure, mais que les officiers doutent de sa version des faits ou parce qu'elle est incapable de fournir l'année de sa naissance et qu'aucun document ne permet d'effectuer une vérification à cet égard —, elle avertit le procureur provincial chargé des étrangers, qui demande alors un examen médical afin de déterminer un âge approximatif¹²⁹.

Environ 600 à 700 personnes sont soumises à ce processus tous les ans dans les îles Canaries. Rien que dans la province de Las Palmas, l'Institut de médecine légale et médico-légale (IMLCF) a pris en charge 339 cas entre janvier et mars 2024¹³⁰.

Il s'agit d'une procédure scientifico-technologique courante dans un grand nombre de pays européens. Dans les îles Canaries, la quantité d'examens qui peuvent être réalisés varie selon le nombre d'arrivées de pateras. Le processus de vérification de l'âge comporte trois grands examens :

Un examen de base de la personne et de sa cavité orale, accompagné d'un entretien. La procédure de détermination de l'âge commence toujours par cette

première étape. Les médecins légistes posent des questions dans le but d'obtenir des données relatives à la filiation et prennent une première décision sur la manière de procéder. Il arrive très rarement que ce simple examen suffise à élucider l'âge réel d'une personne.

« Il nous est déjà arrivé de rencontrer de jeunes hommes qui affirment avoir 15 ans, mais dès qu'on commence la conversation et qu'on étudie leur physionomie, on s'aperçoit qu'ils n'ont pas du tout l'âge indiqué », a ainsi expliqué Anahí Domínguez, l'une des anthropologues qui travaillent à l'Unité d'estimation médico-légale (UEFE en espagnol) de l'IMLCF à Las Palmas de Gran Canaria. Les prétendues personnes mineures qui se retrouvent dans cette situation doivent encore passer par d'autres examens médicaux.

Une radiographie du carpe, afin d'analyser la fermeture des épiphyses osseuses. La première évaluation consiste à effectuer une radiographie ordinaire du carpe, c'est-à-dire des os qui constituent le poignet. Selon les explications de Diana García, également anthropologue et membre de l'UEFE de l'IMLCF, « la main est constituée d'un grand nombre d'os et, selon les différentes étapes de la vie, ceux-ci restent fermés ou ouverts. Lorsqu'une personne grandit et vieillit, les épiphyses se ferment et cessent de grandir. » C'est le signe le plus évident, pour ces spécialistes, qu'une personne a terminé sa croissance.

Cette évaluation se fait au moyen d'une comparaison de la radiographie avec un échantillon de population figurant dans l'Atlas de Greulich et Pyle. Il s'agit d'un recueil de clichés radiographiques d'une population américaine, créé en 1957, qui comprend différentes planches correspondant à des individus, de la naissance jusqu'à l'âge de 19 ans. Les médecins légistes effectuent une première comparaison visuelle et déterminent une tranche d'âge indicative. Ces données font ensuite l'objet d'une comparaison avec d'autres publications qui contiennent des valeurs « multiraciales » afin de renforcer l'exactitude de l'examen.

Le manque de représentativité dans les publications d'échantillons de population suscite de vives réactions par rapport à ces méthodes. Certains chercheurs parlent de la « subjectivité des lectures radiologiques » : la maturation des os est influencée par des facteurs génétiques, environnementaux, socio-économiques, etc., ce qui signifie que, même au sein d'un même pays ou milieu ethnique, il existe des différences importantes qu'il est nécessaire de prendre en considération¹³¹. En outre, Shahram Khosravi et d'autres anthropologues ont étudié en profondeur le regard politique porté sur les technologies à rayons X, qui est lié au capitalisme racial, au racisme colonial et au sexisme¹³².

127 L'officier de la police nationale a demandé à ce que son nom ne soit pas cité dans le rapport.

128 Selon les informations reçues dans le cadre de l'entretien avec ce même officier. Le même officier de la police nationale a déclaré que Frontex avait envoyé des dispositifs LiveScan pour effectuer cette tâche, mais nous n'avons pas pu le vérifier de manière indépendante.

129 La description suivante du processus repose sur les entretiens menés sur le terrain avec des représentants de l'Unité d'estimation médico-légale de l'âge (UEFE) de l'Institut de médecine légale et médico-légale (IMLCF) à Las Palmas de Gran Canaria.

130 Selon les données obtenues lors des entretiens que nous avons menés sur le terrain avec des membres de l'UEFE et de l'IMLCF.

131 Vestri, G. et González Martín, N. (2012), « Los menores de edad migrantes no acompañados y sus exigencias jurídicas: Un diálogo entre España y México ». https://www.observatoriodelainfancia.es/ficherosoia/documentos/3456_d_Migraciones_menores_Espana_Mexico.pdf

132 Khosravi, Shahram, éd., « The Gaze of the X-Ray: An Archive of Violence », vol. 2. transcript Verlag, 2024.

Une orthopantomographie (radiographie panoramique de la bouche).

Ce troisième examen est effectué lorsque les résultats de la radiographie du carpe sont trop éloignés du témoignage de la personne ou de l'impression des professionnels chargés d'évaluer son âge. Il s'agit d'obtenir une image panoramique des dents, des molaires, des gencives, du maxillaire et de la mandibule. Lors de cet examen, les médecins légistes analysent le développement des troisièmes molaires, qu'on appelle les dents de sagesse.

À partir de deux clichés (ou un seul, selon le cas), les médecins légistes déterminent ce qu'ils appellent un « âge minimal ». Ils effectuent ensuite une comparaison avec des atlas et des publications d'échantillons de population pour déterminer une tranche d'âge. Par exemple, une personne mineure pourrait avoir entre 15 et 17 ans selon les résultats d'un examen et entre 16 et 17 ans selon les résultats du deuxième examen. On utilise alors la valeur la plus élevée parmi les valeurs minimales : 16 ans dans ce cas.

En effet, si la maturation des os indique qu'un jeune homme a atteint l'âge de 16 ans, mais que l'échantillon de population comparé indique que peu d'enfants de l'échantillon avaient 16 ans (la moyenne étant plus élevée), le fait d'attribuer la valeur minimale et de sous-estimer l'âge possible permet de « protéger » les enfants¹³³.

« Cette évaluation nous permet de déterminer l'âge auquel une personne mineure peut être considérée comme telle. Nous ne garantissons pas qu'il s'agisse de l'âge réel. »

Cet argument sert aussi à justifier les critiques soulevées par les ONG, selon lesquelles les enfants africains sont soumis à des tests basés sur des normes de population américaine¹³⁴. « Si nous comparons un enfant bien nourri à un enfant qui ne l'est pas, il y a fort à parier que le premier atteindra sa maturité osseuse plus tôt que le deuxième, même s'ils ont le même âge. Les os de l'enfant en bonne santé seront mieux développés, tandis que ceux de l'enfant sous-alimenté seront plus petits que ceux auxquels son âge réel correspond. Si on compare une personne originaire d'Afrique subsaharienne à une personne normale "bien développée", au lieu d'estimer qu'elle est âgée de 18 ans, on lui donnera 17 ans, même si elle en a réellement 18 », explique Diana García.

¹³³ Selon les informations obtenues lors d'entretiens réalisés avec les médecins légistes de l'UEFE de l'IMLCF.

¹³⁴ La Provincia, novembre 2023, « Ayuda al Refugiado cuestiona la fiabilidad de las pruebas de edad ». <https://www.laprovincia.es/canarias/2023/11/10/ayuda-refugiado-cuestiona-fiabilidad-pruebas-94476713.html>

Au bout du compte, tout repose sur l'ossification des os. Diana García et Anahí Domínguez se souviennent d'un jeune garçon originaire du Mali qui était si grand qu'il devait se baisser pour passer la porte. Et pourtant, les résultats de son examen indiquaient qu'il avait 14 ans.

« Souvent, ils ne connaissent vraiment pas leur âge. »

Selon les médecins, les enfants du Mali, de Gambie ou du Maroc présentent des lacunes importantes en termes de connaissances. Les enfants du Mali ne connaissent généralement pas leur date de naissance exacte. Les enfants originaires du Maroc sont ceux qui se souviennent le mieux de leurs données de filiation. Quant aux enfants qui viennent de Gambie, ils ont tendance à douter de leur âge jusqu'à ce qu'ils passent l'examen médical : « De plus en plus de personnes migrantes originaires de Gambie déclarent être mineures, mais sont en réalité trop âgées. »

Les examens réalisés ne sont évidemment pas toujours exacts. Si des doutes subsistent après les radiographies de la bouche et du carpe, il existe un troisième examen plus coûteux : une tomодensitométrie (TDM) de la clavicule. Selon Diana García et Anahí Domínguez, on réalise ce type d'examen lorsque les résultats des autres tests indiquent une tranche d'âge comprise entre 18 et 19 ans et que la personne concernée maintient qu'elle n'est pas majeure ou lorsque cette personne n'a pas de dents de sagesse et que l'orthopantomographie ne peut donc pas être évaluée correctement.

L'intelligence artificielle au service de la radiographie buccale

Au moment de la publication du présent rapport, l'IMLCF travaille en collaboration avec l'université de Grenade sur l'élaboration d'un programme basé sur l'apprentissage automatique pour analyser les orthopantomographies. Ce programme est censé comparer le cliché avec des radiographies antérieures contenues dans une grande base de données et fournir une estimation de l'âge.

Ni Diana García ni Anahí Domínguez ne considèrent que ce type de système se substituera à leur travail, d'autant que l'institut manque de ressources humaines et techniques. « L'intelligence artificielle pourrait effectuer le travail que nous réalisons actuellement à l'œil nu. Cela pourrait fonctionner correctement et constituer un soutien supplémentaire pour fournir une estimation de l'âge, mais pour l'instant, nous ne pensons pas que l'intelligence artificielle puisse déterminer l'âge exact d'une personne rien qu'en comparant les données. Qu'en serait-il de l'entretien ? Et du type de données contenues dans la base de données ? Des données concernant des enfants en bonne santé ? Et qu'en serait-il des enfants qui n'ont pas atteint certains stades de développement ? » Et d'ajouter :

« Comment suis-je censée utiliser l'intelligence artificielle si je ne dispose même pas d'un appareil de radiographie correct ? »

VI. Le traitement abusif des données à caractère personnel et des données relatives à la santé et ses conséquences

L'âge constitue un élément déterminant dans la gestion des migrations au sein de l'UE. Toute estimation imprécise de l'âge entraîne des traitements très différents pour les personnes concernées. Il ressort ainsi de plusieurs cas répertoriés que le fait de privilégier les preuves par rayons X plutôt que les documents d'identité peut avoir un impact négatif sur les conditions de vie des personnes en déplacement. D'aucuns affirment que l'examen médical est parfois surestimé lorsqu'il ne permet pas toujours de distinguer les personnes qui sont âgées de plus ou de moins de 18 ans :

« Même si la comparaison est “équilibrée”, la marge d'erreur reste toujours très élevée : deux ans de plus ou de moins. Cela signifie que si nous tâchons de déterminer l'âge d'une personne qui se situerait entre l'âge de la majorité et de la minorité, une telle erreur risque de modifier le traitement et la protection qui lui est accordée¹³⁵. »

Les cas extrêmes concernent les personnes mineures qui ne sont pas en mesure de confirmer leur âge, mais qui sont accusées d'être les « capitaines » présumés des embarcations et qui se retrouvent en prison jusqu'à ce que l'affaire soit élucidée. Rien qu'en 2024, deux enfants de 17 et 16 ans ont ainsi passé plusieurs semaines en prison parce que leurs données d'enregistrement initiales les désignaient comme étant des adultes. Dans le deuxième cas, celui d'un jeune Gambien qui avait fourni des documents attestant de sa minorité, les résultats de l'orthopantomographie réalisée ont indiqué qu'il avait plus de 18 ans¹³⁶.

¹³⁵ Vestri, G. et González Martín, N. (2012), « Los menores de edad migrantes no acompañados y sus exigencias jurídicas: Un diálogo entre España y México ». https://www.observatoriodelainfancia.es/ficherosoia/documentos/3456_d_Migraciones_menores_Espana_Mexico.pdf

¹³⁶ elDiario.es, mars 2024, « Cinco meses en prisión con 16 años acusado de patronear una patera en la que murieron once personas ». https://www.eldiario.es/canariasahora/migraciones/cinco-meses-prision-16-anos-acusado-patronear-patera-murieron-once-personas_1_11233026.html

Depuis janvier 2023, près d'un millier de personnes migrantes ayant atteint les îles à bord de petites embarcations de fortune se sont retrouvées dans des centres pour adultes parce que leur âge a été mal enregistré : 523 en 2023 et 442 entre janvier et mai 2024¹³⁷.

Ces violations de droits humains sont commises depuis des années dans divers contextes, et pas seulement dans les îles Canaries. Plusieurs rapports antérieurs concernant des cas similaires le confirment, sauf qu'au lieu de les accuser à tort d'avoir été aux commandes de l'embarcation, ces personnes se voient refuser l'hébergement dans les centres d'accueil et sont jetées à la rue. À Madrid, par exemple, un grand nombre de personnes migrantes sont ainsi redistribuées après leur arrivée dans le pays par la mer¹³⁸.

« Il est très rare que les données d'une personne qui arrive à bord d'une petite embarcation soient correctement enregistrées. »

Avocate spécialisée dans la défense des personnes migrantes, Louelia Mint affirme que, souvent, les personnes migrantes écrivent elles-mêmes leurs noms sur les documents d'enregistrement. Or, même dans ces cas, il n'y a aucune garantie qu'elles soient identifiées correctement. Louelia Mint indique par ailleurs que lorsqu'elle parcourt les données avec les personnes migrantes, il arrive souvent que celles-ci signalent des fautes d'orthographe, même dans le document NIE.

Teseida García, procureure de Las Palmas chargée du droit des étrangers, l'a confirmé lors d'un entretien : « Nous recueillons parfois des données à caractère personnel et nous utilisons un nom, puis nous recevons soudain les documents de la personne concernée, et le nom “Mohamed Gayes”, avec un “g” et un seul “m”, devient alors “Mohammed Bayes”. Cela peut entraîner des problèmes administratifs pour cette personne. »

Selon la procureure, ces erreurs sont corrigées au moment d'éditer le décret initial décrivant la situation de la personne dans le programme d'aide humanitaire. Les modifications ne sont toutefois effectuées que sur présentation d'un document d'identification valide et sur confirmation de celui-ci par examen scientifique du procureur, qui a l'autorité, en dernier ressort, de mettre à jour l'âge et les données à caractère personnel de la personne migrante.

¹³⁷ EFE, mai 2024, « Cerca de mil menores llegados en cayuco a Canarias han acabado en centros para adultos ». <https://efe.com/canarias/2024-05-21/mil-menores-migrantes-canarias-filiados-como-adultos/>

¹³⁸ Vestri, G. et González Martín, N. (2012), « Los menores de edad migrantes no acompañados y sus exigencias jurídicas: Un diálogo entre España y México ». https://www.observatoriodelainfancia.es/ficherosoia/documentos/3456_d_Migraciones_menores_Espana_Mexico.pdf

« Si vous ne disposez d'aucun document qui permet de vous identifier, vous n'avez pas d'autre choix que de vous en remettre à la personne qui entend votre nom pour la première fois et de garder ce nom par la suite. »

En outre, l'absence de numérisation et de maintenance appropriées des données figurant dans les bases de données affecte les personnes mineures de manière disproportionnée. Si leurs informations ne sont pas correctement consignées et mises à jour, ces personnes peuvent atteindre l'âge de 18 ans sans obtenir les documents nécessaires pour quitter le centre d'accueil pour personnes mineures et chercher un emploi ou un logement en tant que personnes résidentes dans le pays. Ces situations comportent parfois des violences administratives, ainsi que d'autres organisations l'ont déjà évoqué¹³⁹.

Les technologies numériques sont aujourd'hui des instruments essentiels pour déterminer l'âge des personnes migrantes ou les identifier au moyen de leurs empreintes digitales. Mais la véracité des résultats obtenus à l'aide de ces technologies passe encore une fois avant le récit et le vécu des personnes migrantes. De plus, ces outils technologiques sont empreints de valeurs occidentales, ce qui peut potentiellement porter atteinte aux droits fondamentaux des personnes migrantes. En outre, l'intelligence artificielle est censée être mise en œuvre pour améliorer l'efficacité de ces systèmes, comme dans le cas des radiographies. Mais de nouveau, nous observons que les utilisateurs et utilisatrices sont sceptiques quant à la manière dont l'intelligence artificielle permettra d'améliorer leur prise de décision, puisque leurs infrastructures manquent clairement d'investissements. Difficile d'imaginer comment l'intelligence artificielle pourra améliorer des procédures comme l'estimation de l'âge si le contexte de mise en œuvre ne dispose déjà pas d'instruments suffisants.

139 No Name Kitchen, El Taller-Frontera Sur Gran Canaria, Solidary Wheels, No Borders For Human Rights, « BURORREPRESIÓN EN LA FRONTERA SUR: violencia administrativa en Canarias, Ceuta y Melilla », <https://burorrepresion.org/wp-content/uploads/2024/06/INFORME-BURORREPRESION-red.pdf>

CONCLUSION

65

Plusieurs réflexions essentielles ressortent des éléments que nous avons recueillis sur le terrain dans le cadre de notre enquête aux frontières méridionales de l'Espagne. Premièrement, dans les îles Canaries et à Ceuta et Melilla, le recours aux technologies aux fins de la surveillance des frontières, de la détection, de la prévention et de la maîtrise de la mobilité passe largement avant l'utilisation des technologies au service du sauvetage et de la protection. Même si on pouvait s'y attendre, ce constat confirme des tendances plus générales dans la région méditerranéenne, où les technologies servent à mettre en œuvre un régime répressif en matière de politique migratoire, un régime où la protection des personnes en déplacement passe après la militarisation des frontières.

Les infrastructures à la frontière combinent des systèmes analogiques et numériques, ce qui suppose de réexaminer la frontière en tant qu'espace sociotechnique. Si les outils technologiques sont omniprésents dans le processus migratoire des territoires que nous avons étudié, nous observons un manque flagrant de technologies d'avant-garde par rapport à l'utilisation de systèmes plus basiques.

En outre, les technologies utilisées à Ceuta, à Melilla et dans les îles Canaries (notamment les caméras thermiques, les drones, les lasers, les téléphones par satellite, les capteurs intelligents, les radars et l'utilisation de bases de données pour la collecte d'informations biométriques et d'empreintes digitales) dépendent en grande partie des capacités techniques et de la formation des agents de la Guardia Civil, de la police nationale et de Frontex, qui sont les utilisateurs finaux de ces systèmes et qui prennent tous les jours des décisions conséquentes et non automatisées.

Le nombre de violations des droits humains a augmenté depuis le déploiement des technologies aux frontières méridionales de l'Espagne. Le profilage racial, les difficultés d'accès à la procédure d'asile et la criminalisation des personnes en déplacement portent atteinte aux droits fondamentaux de ces personnes. Par ailleurs, le maintien des technologies analogiques, telles que les barbelés concertinas et autres mécanismes comme les fossés du côté marocain, ainsi que l'installation de cylindres anti-escalade du côté espagnol, porte gravement atteinte à l'intégrité physique des personnes.

D'autres atteintes se produisent parallèlement à ces violations de droits : les personnes migrantes qui arrivent en Espagne se voient attribuer des numéros d'identification, mais lorsqu'il n'est pas possible de les identifier, elles sont déshumanisées, dans la mesure où elles n'ont ni nom ni identité propre. Leurs données d'identification sont mal enregistrées dans la plupart des cas, d'où la mauvaise gestion de leur futur statut de résident en Espagne ou dans d'autres pays européens. Les personnes migrantes sont également souvent privées de toute assistance juridique et sont mal informées quant à l'utilisation de leurs données. De plus, le déséquilibre des rapports de force face aux autorités frontalières ou à la police les décourage parfois de demander des compléments d'information sur leurs droits et la protection de leurs données. Certaines organisations qualifient ce phénomène de répression bureaucratique¹⁴⁰ et expliquent que les personnes migrantes ne se sentent pas autorisées à s'enquérir de leurs droits de peur d'être refoulées.

Plusieurs ONG, universitaires et défenseurs et défenseuses des droits humains mettent en garde contre plusieurs aspects dangereux liés à l'utilisation des outils biométriques, comme la reconnaissance faciale, la numérisation des empreintes digitales et la collecte des données à caractère personnel. Les problèmes de violation systématique de la vie privée (au mépris de la législation actuelle qui la protège), l'effondrement de la protection internationale et du droit d'asile et le rejet de personnes migrantes en situation de vulnérabilité sont autant d'effets néfastes de la numérisation des frontières^{141 142 143 144}.

De ce point de vue, il est à signaler que l'introduction du système d'entrée/de sortie (EES) pourrait créer un dilemme éthique en ce qui concerne l'utilisation et la portée des outils biométriques et de collecte des données de l'EES. Du point de vue de la défense des droits humains, il est inévitable de répondre à plusieurs préoccupations et menaces liées à l'utilisation incontrôlée des outils et instruments

140 Frontera Sur Canaria, No Name Kitchen et Solidary Wheels, « Bureaoreession on Spain's southern border: Administrative violence against migrants in the Canary Islands, Ceuta and Melilla », juin 2024. Disponible à l'adresse : <https://burorrepresion.org/wp-content/uploads/2024/06/INFORME-BURORREPRESION-red.pdf>.

141 Valdivia, A., Serrajòrdia, J. C., et Swianiewicz, A. (2023), « There is an elephant in the room: Towards a critique on the use of fairness in biometrics », *AI and Ethics*, 3(4), 1407-1422.

142 Scheel, S. (2019), « Autonomy of migration?: Appropriating mobility within biometric border regimes », Routledge.

143 Glouftsiou, G., et Scheel, S. (2021), « An inquiry into the digitisation of border and migration management: performativity, contestation and heterogeneous engineering », *Third World Quarterly*, 42(1), 123-140.

144 Tazzioli, M. (2019), « The making of migration: The biopolitics of mobility at Europe's borders ».

biométriques aux fins de l'extraction systématique d'informations. L'évolution de la gestion numérique des frontières soulève de sérieuses interrogations quant aux risques qu'elle pourrait représenter pour les personnes en situation de vulnérabilité extrême. En effet, avec les nouvelles technologies, « le contrôle discriminatoire sur le plan racial des frontières est étendu et plus ciblé ». Des gouvernements et de grandes entreprises technologiques utilisent aux frontières des outils qui sont parfois expérimentaux et dangereux dans le contexte des migrations¹⁴⁵.

Comme d'autres pays européens, l'Espagne se sert de fonds publics pour élaborer de nouveaux projets technologiques dans le domaine de la gestion des frontières qui ne sont pas entièrement mis en œuvre. Des appels d'offres de plusieurs millions d'euros alimentent l'industrie axée sur l'intelligence artificielle et les personnes migrantes servent de sujets d'expérimentation lors de la mise en œuvre de ces projets, pour découvrir ensuite que les systèmes ne fonctionnent pas comme prévu. Ces systèmes sont ensuite vendus aux administrations publiques, qui peuvent contourner les réglementations dans l'intérêt de la sécurité nationale. La législation sur l'intelligence artificielle prévoit d'ailleurs elle-même des dérogations dans le domaine de l'application des lois, de la sécurité nationale et des migrations.

À Ceuta et Melilla, les relations complexes qui unissent les grandes entreprises technologiques, l'État espagnol et l'Union européenne ont débouché sur des contrats de plusieurs millions d'euros pour de nouveaux équipements dont le seul but est d'améliorer la surveillance des frontières. Cet appareil technologique vise à tirer le meilleur parti de l'automatisation en vue d'améliorer la détection, le contrôle et le suivi des personnes migrantes. À Melilla, le CETI a montré que l'évolution démographique de la population migrante était due à deux grands facteurs : l'effondrement du système d'asile sur le continent et les obstacles créés par le Maroc et l'Espagne à la frontière, qui entravent et criminalisent la migration. Cette situation n'est pas ailleurs guère facile à interpréter du fait de l'absence de transparence du CETI et de l'opacité des critères qui permettent d'y accéder.

Dans les îles Canaries, la numérisation du processus de migration passe avant tout par l'investissement dans les technologies de détection, comme le SIVE et les systèmes axés sur l'intelligence artificielle qui visent à améliorer la détection des petites embarcations et des personnes naufragées. Toutefois, le problème le plus important concerne l'absence de ressources humaines suffisantes pour exploiter pleinement ces technologies. Le personnel de la Guardia Civil et du Salvamento Marítimo est limité et cherche surtout à améliorer ses conditions de travail ainsi qu'à acquérir de nouveaux équipements de sauvetage : peu importe le nombre d'embarcations échouées qu'un système automatisé est capable de détecter, cela ne

145 Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies, Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, Discrimination raciale et xénophobie et utilisation des technologies numériques dans le contrôle des frontières et de l'immigration, New York, NY, siège des Nations Unies, 2021, 1-24.

fera aucune différence si aucun navire de secours n'est disponible pour intervenir. La collecte des données se fait encore manuellement dans les îles Canaries. Les informations recueillies sont néanmoins ensuite introduites dans les bases de données nationales et européennes. Ces registres servent ensuite à la prise de décisions, même si les données consignées ne font l'objet d'aucune mise à jour ou sont erronées. Cela entraîne de graves conséquences pour les personnes migrantes qui cherchent à régulariser leur statut. Des personnes mineures innocentes, dont l'âge a été mal estimé, sont traitées en criminels et se retrouvent derrière les barreaux.

En ce qui concerne particulièrement le système d'information Eurodac, le nouveau pacte sur la migration et l'asile met à jour et élargit la base de données d'empreintes digitales « dans le but de collecter davantage de données et d'inclure davantage de catégories de migrants afin de mieux suivre les mouvements "irréguliers" et de surveiller les parcours des demandeurs d'asile ». La base de données Eurodac, qui fonctionne par standardisation des personnes au moyen d'un profilage algorithmique¹⁴⁶, fait l'objet de plusieurs critiques qui dénoncent les tentatives visant à « liquéfier » et « pétrifier » les identités complexes et hétérogènes des personnes en déplacement. Tout cela débouche sur la construction d'un système basé sur des corps considérés comme des données et immuables dans le temps¹⁴⁷.

Enfin, il est important de souligner que le Maroc joue un rôle déterminant dans la politique migratoire de l'Espagne. La coopération avec les autorités marocaines et les infrastructures technologiques utilisées du côté marocain des frontières de Ceuta et Melilla restent actuellement une composante essentielle du contrôle des frontières. Malgré la multitude de preuves concernant les violations commises à l'égard des personnes en déplacement au Maroc, qu'il s'agisse de la pratique abusive qui consiste à les expulser de force vers des zones désertiques ou encore des moyens violents utilisés par les autorités frontalières, l'Union européenne et l'Espagne continuent de collaborer avec le gouvernement marocain et de lui accorder des millions d'euros de financement dans le cadre de leur stratégie d'externalisation des frontières¹⁴⁸.

146 Philippa Metcalfe, « Autonomy of Migration and the Radical Imagination: Exploring Alternative Imaginaries within a Biometric Border », *Geopolitics*, Vol.27, no.1 (2022): 53.

147 Brigitta Kuster et Vassilis S. Tsianos, *How to Liquefy a Body on the Move: Eurodac and the Making of the European Digital Border*, dans Bossong, R., Carrapico, H. (éd.), « EU Borders and Shifting Internal Security », (Springer, Cham, 2016). https://doi.org/10.1007/978-3-319-17560-7_3.

148 May Bulman, e.a., « Desert dumps », *Lighthouse Reports*, Washington Post, Enass, Der Spiegel, El País, IrpiMedia, ARD, Inkyfada et Le Monde, mai 2024 <https://www.lighthousereports.com/investigation/desert-dumps/>

BIBLIOGRAPHIE

ACCEM. "Al menos 3.997 personas murieron en 2023 en la frontera sur de Europa." January 21, 2024.

<https://www.accem.es/al-menos-3-997-personas-murieron-en-2023-en-la-frontera-sur-de-europa/>

AccessNow. "The EU Migration Pact: a dangerous regime of migrant surveillance." April, 2024.

<https://www.accessnow.org/press-release/joint-statement-eu-migration-pact-a-dangerous-regime-of-migrant-surveillance/>

Amnesty International. "Marruecos: la incesante ofensiva contra miles de personas migrantes y refugiadas de origen subsahariano es ilegítima." 2018.

<https://www.amnesty.org/es/latest/press-release/2018/09/morocco-relentless-crackdown-on-thousands-of-sub-saharan-migrants-and-refugees-is-unlawful/>

Amnesty International. "Truth, Justice, Reparations: Spain and Morocco must provide answers to victims of human rights violations in Melilla." December, 13, 2022.

<https://www.amnesty.org/en/latest/campaigns/2022/12/truth-justice-reparations-spain-and-morocco-must-provide-answers-to-victims-of-human-rights-violations-in-melilla/>

Alonso, Martín. "El SIVE de Lanzarote: 19 millones para mantenimiento y sólo funciona un radar." *Atlántico Hoy*, September 25, 2023.

https://www.atlanticohoy.com/politica/sive-lanzarote-19-millones-mantenimiento-solo-radar-funciona-inmigracion-canarias_1521835_102.html

Barbero, Iker. "The Foreigners' Temporary Stay Centres As The New Model Of Migration Control: Current Situation, Legal (De)Regulation And Mechanisms Of Control And Guarantee Of Rights." *Derechos y libertades: Revista de Filosofía del Derecho y derechos humanos*. N° 45, (2021): 267-302. <https://doi.org/10.20318/dyl.2021.6108>

Bautista, Jose. "Fronteras SA: la industria del control migratorio." *Por Causa y El Confidencial*, August 15, 2022.

https://www.elconfidencial.com/espana/2022-07-15/fronteras-industria-control-migratorio_3460287/

Call for input into the European Ombudsman's strategic inquiry OI/3/2023/MHZ concerning the role of the European Border and Coast Guard Agency (FRONTEX) in the context of search and rescue (SAR) operations.

Canzutti, Lucrezia, and Martina Tazzioli. "Digital—nondigital assemblages: Data, paper trails, and migrants' scattered subjectivities at the border." *International Political Sociology* 17.3 (2023). <https://doi.org/10.1093/ips/olad014>

Carrasco, Benjamín. "S. García (Thales): El software Horus es el corazón del nuevo sistema de vigilancia de la Guardia Civil en Melilla." *InfoDefensa*, January, 23th, 2024.

<https://www.infodefensa.com/texto-diario/mostrar/4689787/s-garcia-thales-software-horus-corazon-nuevo-sistema-vigilancia-guardia-civil-melilla>

Carrasco, Benjamín. “La Guardia Civil encarga a Escribano la puesta a punto de su sistema de detección de pateras y narcolanchas.” InfoDefensa, September 9, 2022.
<https://www.infodefensa.com/texto-diario/mostrar/3883177/guardia-civil-encarga-escribano-puesta-punto-sistema-deteccion-pateras-narcolanchas>

Centro Tecnológico de Seguridad (CETSE). “Marco financiero 2021-2027 (ISF).” Ministerio del Interior.
<https://cetse.ses.mir.es/publico/cetse/es/proyectosEuropeos/fondoISF/marcoFinanciero-2021-2027>

Centro Tecnológico de Seguridad (CETSE). “Fondo de Seguridad Interior (ISF 2021-2027).” Ministerio del Interior.
<https://cetse.ses.mir.es/publico/cetse/es/proyectosEuropeos/fondoISF/marcoFinanciero-2021-2027/proyectosEulSF>

Comisión Española de Ayuda al Refugiado (CEAR). “El Pacto Europeo de Migración y Asilo será devastador para los derechos humanos.” Abril 10, 2024.
<https://www.cear.es/pacto-europeo-devastador-derecho-asilo-derechos-humanos/>

COPE. “Salvamento Marítimo sobre la tragedia: La decisión no la tomamos nosotros, hay un mando único que decide.” June 23, 2023
https://www.cope.es/emisoras/canarias/las-palmas/gran-canaria/noticias/salvamento-maritimo-sobre-tragedia-decision-tomamos-nosotros-hay-mando-unico-que-decide-20230623_2778751

DJI Enterprise. Matrice 300 RTK. <https://enterprise.dji.com/es/matrice-300>

Delegación del Gobierno en la Ciudad de Melilla. “Todos los Estados miembros de la UE pondrán a la vez en funcionamiento el Entry/Exit System en sus fronteras.” Ministerio de Política Territorial y Memoria Democrática April 4, 2024.
https://mpt.gob.es/portal/delegaciones_gobierno/delegaciones/melilla/actualidad/notas_de_prensa/notas/2024/04/2024-04-05_1.html

Echarri, Carmen. “La vigilancia de la valla: de los drones a la inteligencia artificial.” El Faro de Ceuta, February 25, 2024.
<https://elfarodeceuta.es/vigilancia-valla-drones-inteligencia-artificial/>

Echarri, Carmen. “La ambición de una frontera segura y ágil, el reto de 2024 en Tarajal.” El Faro de Ceuta, May 1, 2024.
<https://elfarodeceuta.es/ambicion-frontera-segura-agil-reto-2024-tarajal/>

EFE. “Cerca de mil menores llegados en cayuco a Canarias han acabado en centros para adultos.” May 21, 2024.
<https://efe.com/canarias/2024-05-21/mil-menores-migrantes-canarias-filiados-como-adultos/>

EL DIA. “El SIVE detectó la patera naufragada en Lanzarote pero no actuó al confundirla con las señales de fuertes olas.” March 2009.
<https://www.eldia.es/canarias/2009-03-03/16-SIVE-detecto-patera-naufragada-Lanzarote-actuo-confundirla-senales-fuertes-olas.htm>

elDiaro.es. “Frontex resuelve las “cuestiones técnicas” con España y levanta la “suspensión temporal” a las operaciones contra la migración.” January 29, 2024.
https://www.eldiario.es/desalambre/frontex-resuelve-cuestiones-tecnicas-espana-levanta-suspension-temporal-operaciones-migracion_1_10877097.html

El Faro de Ceuta. “La Guardia Civil compra tres cámaras térmicas a Thales España por 237.600€.” June 13th, 2014.
<https://elfarodemelilla.es/la-guardia-civil-compra-tres-camaras-termicas-a-thales-espana-por-237-600/>

El Salto Diario. “Denuncian expulsiones sin respaldo legal en el CETI de Melilla.” April 23, 2024.
<https://www.elsaltodiario.com/melilla/denuncian-expulsiones-respaldo-legal-ceti-melilla>

España. Ministerio de Inclusión, Seguridad Social y Migraciones. Memoria justificativa de gasto para la contratación del servicio de seguridad y vigilancia con destino al centro de estancia temporal de inmigrantes (CETI) de Melilla. 2023
<https://contrataciondelestado.es/wps/wcm/connect/a079d1bb-29ad-4983-82ad-1e7a3da68a83/doc20230914125641memoria+justification+service+security+and+surveillance.pdf?mod=ajperes>

España. Ministerio del Interior. Anuncio de formalización de contratos de: Jefatura de Asuntos Económicos de la Guardia Civil. Objeto: Suministro e instalación de un sistema integral de vigilancia para la Comandancia de la Guardia Civil de Melilla, compuesto por cinco Estaciones Fijas de Vigilancia (EFV,s) y elementos complementarios de Apoyo al Sistema. Expediente: R/0008/A/22/6. February 22, 2023.
<https://www.boe.es/buscar/doc.php?id=BOE-B-2023-5349>

España. Ministerio del Interior. Adquisición de un sistema integral de vigilancia para la Guardia Civil en Melilla. January 27, 2022.
<https://contrataciondelestado.es/wps/wcm/connect/ef804960-4cc5-43f2-99b0-9841b100a211/DOC20220420094938PPT.PDF?MOD=AJPERES>

España. Ministerio del Interior. Memoria Justificativa de Gasto: suministro e instalación de un sistema integral de vigilancia para la Comandancia de la Guardia Civil de Melilla.
<https://contrataciondelestado.es/wps/wcm/connect/0a1021be-51dc-4d37-a9be-b976957da95e/DOC20220420102547MEMORIA+V2.pdf?MOD=AJPERES>

España. Tribunal Supremo. Libertad de circulación y fijación de residencia dentro de todo el territorio nacional del solicitante de protección internacional. Sentencia desestimatoria 29/07/2020 ROJ: STS 2662/2020 - ECLI:ES:TS:2020:2662.
<https://www.poderjudicial.es/stfls/TRIBUNAL%20SUPREMO/ACUERDOS%20y%20ESTUDIOS%20DOCTRINALES/FICHERO/20230601%20Cuadernos%20de%20casaci%C3%B3n%20-%20Extranjer%C3%ADa%20v2.pdf>

España. Tribunal Constitucional. Recurso de inconstitucionalidad 3848-2015. Interpuesto por el Parlamento de Cataluña en relación con diversos preceptos de la Ley Orgánica 4/2015, de 30 de marzo, de protección de la seguridad ciudadana. Sentencia 13/2021, January 28, 2021.
<https://www.boe.es/buscar/doc.php?id=BOE-A-2021-2832>

España. Ministerio de la Presidencia. Acuerdo de Consejo de Ministros por el que se dispone la creación de la autoridad de coordinación de las actuaciones para hacer frente a la inmigración ilegal en Canarias y se establecen normas para su actuación. Orden PRE/3108/2006. October 10, 2006.
https://www.boe.es/diario_boe/txt.php?id=BOE-A-2006-17743

España. Ministerio de Inclusión, Seguridad Social y Migraciones. Resolución de 29 de septiembre de 2023, de la Dirección General de Atención Humanitaria e Inclusión Social de la Inmigración, por la que se modifica la de 14 de noviembre de 2022, por la que se establece la planificación de prestaciones, actuaciones y servicios que deben atenderse dentro del programa de atención humanitaria mediante acción concertada para los ejercicios 2023-2026. Septiembre 29, 2023.
https://www.boe.es/diario_boe/txt.php?id=BOE-A-2023-20749

Espiñeira, Keina. "Colonialidad en la frontera Ceutí. Sebta mashi Schengen, mashi Euroba." Revista de estudios culturales, 2 (2022).
<https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=4326202>

EuroMed Rights. Return Mania. Mapping policies and practices in the EuroMed Region. Belgium: April 2021
https://euromedrights.org/wp-content/uploads/2021/04/EN_Chapter-2>Returns-Spain-to-Morocco_Report-Migration.pdf.

Fisher, Daniel X.O. "Situating Border Control: Unpacking Spain's SIVE border surveillance assemblage." Political Geography 65 (2018).
<https://doi.org/10.1016/j.polgeo.2018.04.005>

Fuentes, Cristina, Isabella Carril Zepa y Gonzalo Fanjul. Industria del Control Migratorio (ICM): Manual de instrucciones. PorCausa, 2022.
<https://porcausa.org/wp-content/uploads/2022/07/Manual-de-Instrucciones-de-ICM-2022.pdf>

Gabinete de la Presidencia del Gobierno. Informe Anual de Seguridad Nacional 2023. Madrid: 2023.
<https://www.dsn.gob.es/es/documento/informe-anual-seguridad-nacional-2023>

García, María. "Beni Enzar estrena la primera fase de la futura frontera inteligente." El Faro de Melilla, June 15, 2024.
<https://elfarodemelilla.es/beni-enzar-estrena-la-primera-fase-de-la-futura-frontera-inteligente/>

Georgios Glouftsiou, Georgios and Stephan Scheel. "An inquiry into the digitisation of border and migration management: performativity, contestation and heterogeneous engineering." Third World Quarterly, 42:1, 123-140, (2021).
DOI: 10.1080/01436597.2020.1807929

Guardia Civil. "Sistema Integrado de Vigilancia Exterior."
<https://www.guardiacivil.es/es/prensa/especiales/sive/funciones.html>

Guardia Civil. SIVE. <https://www.guardiacivil.es/es/prensa/especiales/sive/localizacion.html>
Abad, José Manuel. "Defensa construirá un refugio temporal para inmigrantes en la isla de

Alborán." El País, April 16th, 2024

Iridia, Novact and Fotomovimiento. La frontera sur: Accesos terrestres. Barcelona: 2017.
<https://iridia.cat/es/publicaciones/frontera-sur-accesos-terrestres/>

Iridia, Novact Vulneración de derechos humanos en la Frontera Sur del Estado español 2021 - 2022. Barcelona: 2023.
<https://iridia.cat/wp-content/uploads/2023/05/CAST-informe-FS.pdf>

Iridia. "Comunicado: Un grupo de personas residentes en el CETI de Melilla denuncian violencia institucional por parte de la seguridad privada del centro". June 3, 2022.
<https://iridia.cat/es/comunicado-un-grupo-de-personas-residentes-en-el-ceti-de-melilla-denuncian-violencia-institucional-por-parte-de-la-seguridad-privada-del-centro/>

International Federation for Human Rights (FIDH). "Frontera Marruecos-España: callejón sin salida mortal." September 19, 2018.
<https://www.fidh.org/es/temas/derechos-de-los-migrantes/frontera-marruecos-espana-callejon-sin-salida-mortal>

Jones, Chris, Romain Lanneau, Yasha Maccanico, and Alice Troy-Donovan. Europe's Techno Borders. Copenhagen and London: EuroMed Rights and Statewatch, 2023.
<https://www.statewatch.org/media/3964/europe-techno-borders-sw-emr-7-23.pdf>

Khosravi, Shahram, ed. The Gaze of the X-Ray: An Archive of Violence. Bielefeld: Transcript Verlag, 2024.

Kuster, B., Tsianos, V.S. "How to Liquefy a Body on the Move: Eurodac and the Making of the European Digital Border". In EU Borders and Shifting Internal Security by Rphael Bossong, and Helena Carrapico. Cham: Springer, 2016.
https://doi.org/10.1007/978-3-319-17560-7_3

Madianou, Mirca. "The Biometric Assemblage: Surveillance, Experimentation, Profit, and the Measuring of Refugee Bodies." Television & New Media 20, no 6, pp. 581-599 (2019).
<https://doi.org/10.1177/1527476419857682>

Martín María, Lola Hierro, Diego Stacey. "Marruecos, Túnez y Mauritania usan fondos de la UE para detener a migrantes y dejarlos en el desierto." El País, May 21, 2024.
<https://elpais.com/internacional/2024-05-21/detenciones-masivas-y-traslados-forzosos-asi-se-destierra-con-dinero-europeo-a-migrantes-en-el-norte-de-africa.html>

Martín, María. "El Gobierno demora la orden de la Audiencia Nacional de traer a España al sudanés que pidió asilo en Rabat." El País, April 11, 2024.
<https://elpais.com/espana/2024-04-11/el-gobierno-demora-la-orden-de-la-audiencia-nacional-de-trasladar-a-espana-al-sudanes-que-pidio-asilo-en-rabat.html>

Martín, María. "Frontex amenaza con irse de España." El País. January 25, 2024.
<https://telegra.ph/Frontex-amenaza-con-irse-de-Espa%C3%B1a-01-25-3>

May Bulman, et al. Desert dumps. Lighthouse Reports, Washington Post, Enass, Der Spiegel, El

Pais, IrpiMedia, ARD, Inkyfada and Le Monde. May, 2024
<https://www.lighthousereports.com/investigation/desert-dumps/>

Metcalfe, Philippa. "Autonomy of Migration and the Radical Imagination: Exploring Alternative Imaginaries within a Biometric Border." *Geopolitics*, Vol.27, no.1 (2022).

Ministerio del Interior. "Grande-Marlaska anuncia la incorporación inmediata de dos nuevos aviones de la Guardia Civil a la vigilancia de la ruta migratoria atlántica." October 16, 2023.
<https://www.interior.gob.es/opencms/es/detalle/articulo/Grande-Marlaska-anuncia-la-incorporacion-inmediata-de-dos-nuevos-aviones-de-la-Guardia-Civil-a-la-vigilancia-de-la-ruta-migratoria-atlantica/>

Ministerio de Trabajo y Economía Social. "Centros de Estancia Temporal de Inmigrantes (CETI)".
https://www.mites.gob.es/es/Guia/texto/guia_15/contenidos/guia_15_37_3.htm

Lahora, M.J. "El Gobierno se excusa en que la meteorología hizo que el SIVE no detectara la patera de la tragedia de Costa Tegui." *Diario de Lanzarote*, July 11, 2018.
<https://www.diariodelanzarote.com/noticia/el-gobierno-se-excusa-en-que-la-meteorolog%C3%ADa-hizo-que-el-sive-no-detectara-la-patera-de-la>

La Provincia. "Ayuda al Refugiado cuestiona la fiabilidad de las pruebas de edad." November 10, 2023.
<https://www.laprovincia.es/canarias/2023/11/10/ayuda-refugiado-cuestiona-fiabilidad-pruebas-94476713.html>

La Voz de Lanzarote. "Dos ocupantes de una patera rescatada a la deriva se suicidaron por la agonía que estaban viviendo." April 2022.
https://www.lavozdelanzarote.com/actualidad/sociedad/dos-ocupantes-patera-rescatada-deriva-se-suicidaron-por-agonia-estaban-viviendo_211499_102.html

Lo Coco, Maite Daniela, Andrés G. Berrio, Clara Calderó Delgado, Siham Jessica Korriche. *Vulneraciones de derechos en la respuesta institucional a las llegadas de personas migrantes en Canarias*. Barcelona: IRIDIA, NOVACT, 2022.
https://iridia.cat/wp-content/uploads/2022/05/informe_vulneracion_derechos_canarias_abril_mayo_22-1.pdf

Lo Coco, Maite Daniela, Sani Ladan, Diana Cardona y Andrés G. Berrio. *Vulneraciones de derechos en la frontera sur: Gran Canaria y Melilla*. Barcelona: IRIDIA, OXFAM, 2021.
<https://iridia.cat/wp-content/uploads/2021/01/INFORME-DDHH-FRONTIERA-SUR-2021.pdf>

Lo Coco, Mite Daniela and González-Hidalgo, Eloísa. "The double logic of European outsourcing: protection and deportation in Morocco." *Revista CIDOB d'Afers Internacionals*, n.º 129 (December 2021): 79-106. doi.org/10.24241/rcai.2021.129.3.79

Pascual, Manuel G. "La Policía española ya usa en sus investigaciones un sistema automático de reconocimiento facial." *El País*, May 28, 2024.
<https://elpais.com/tecnologia/2024-05-28/la-policia-espanola-ya-usa-en-sus-investigaciones-un-sistema-automatico-de-reconocimiento-facial.html>

Planes operativos de las actuaciones de Frontex en España:
<https://www.defensordelpueblo.es/resoluciones/planes-operativos-de-las-actuaciones-de-frontex-en-espana/>

Presentación Escribano M&E. December 2023. <https://anyflip.com/ezgnc/xbsb/basic>

Proyecto iSar. <https://isar.sasemar.es/>

Registro de Actividades de Tratamiento de datos. June 2023. Tratamientos RGPD. Ministerio de Inclusión, Seguridad Social y Migraciones – Dirección General de Gestión del Sistema de Acogida de Protección Internacional y Temporal (DGGSAIT).)
<https://sede.inclusion.gob.es/documents/387478/0/4.+Tratamientos+MISSM-DGGSAIT+v1.1.pdf/3c95dcd1-a0b2-7ac5-55b3-2f6a914019e1?t=1686809540726>

Rijpma, Jorrit, and Mathias Vermeulen. "EUROSUR: saving lives or building borders?." *European security* 24.3 (2015): 454-472.
<https://doi.org/10.1080/09662839.2015.1028190>

RTVC. "Queman el SIVE de Lanzarote." October 24, 2023.
<https://rtvc.es/queman-sive-de-lanzarote/>

Ruiz Benedicto, Ainhoa, María Fraile Moreno, and Sani Ladan. *¿Quién vigila al vigilante? Planes operativos de las actuaciones de Frontex en España. Violencia en las fronteras e impunidad de Frontex*. Barcelona: Centre Delás and Iridia, 2024.
https://centredelas.org/wp-content/uploads/2024/02/informe62_QuienVigilaAlVigilante_CAST_DEF_.pdf

Sainz, Pablo. "El Supremo falla de nuevo a favor del derecho a la libre circulación de las personas solicitantes de asilo." *El Salto Diario*, February 16, 2021.
<https://www.elsaltodiario.com/refugiados/-supremo-fallar-derecho-libre-circulacion-solicitantes-asilo->

Sánchez, Gabriela. "Así es la nueva valla de Melilla: 10 metros de altura, barrotes y un cilindro antitrepado." *Eldiario*, October 14, 2020.
https://www.eldiario.es/desalambre/foto-nueva-valla-melilla-10-metros-altura-barrotes-cilindro-antitrepado_1_6293160.html

Sanz, Juan Carlos. "Marruecos refuerza la frontera con Melilla un año después de la tragedia del asalto a la valla." *El País*, June 24, 2023.

Salvador, Antonio. "La Guardia Civil admite que los sensores de los radares para detectar pateras superan su vida útil." *El Independiente*, September, 29, 2021.
<https://www.elindependiente.com/espana/2021/09/28/la-guardia-civil-admite-que-los-sensores-de-los-radares-para-detectar-pateras-superan-su-vida-util/>

Senante, Alberto. "Tragedia en la valla de Melilla: Un año de impunidad tras la masacre." *Amnesty Internacional*, June 23, 2023.
<https://www.es.amnesty.org/en-que-estamos/blog/historia/articulo/tragedia-en-la-valla-de-melilla-nunca-mas/>

Solidarity Wheels. Yesterday no, today yes, and tomorrow? Going deeper into the legal insecurity, lack of transparency and changes in the criteria for access to the CETI of Melilla. November, 2023.
https://www.solidarywheels.org/files/ugd/0a7d28_95bada4ac5984297a473776f485cf7b5.pdf

Tazzioli, Martina. "Spy, track and archive: The temporality of visibility in Eurosur and Jora." Security Dialogue 49.4 (2018): 272-288. DOI: 10.1177/0967010618769812

Thales. "Thales entrega el nuevo sistema integral de vigilancia en la comandancia de melilla." December 13, 2023.
<https://www.thalesgroup.com/es/espana/press-release/thales-espana-presenta-su-solucion-de-vigilancia-inteligente>

Vargas, Natalia G. "Cinco meses en prisión con 16 años acusado de patronear una patera en la que murieron once personas." elDiario.es, March 21, 2024.
https://www.eldiario.es/canariasahora/migraciones/cinco-meses-prision-16-anos-acusado-patronear-patera-murieron-once-personas_1_11233026.html

Vestri, G., & González Martín, N. Los menores de edad migrantes no acompañados y sus exigencias jurídicas: Un diálogo entre España y México. Sevilla: Universidad Pablo de Olavide, 2012.
https://www.observatoriodelainfancia.es/ficherosoia/documentos/3456_d_Migraciones_menores_Espana_Mexico.pdf

United Nations Human Rights Council, Special Rapporteur on contemporary forms of racism, racial discrimination, xenophobia and related intolerance. Racial and Xenophobic Discrimination and the Use of Digital Technologies in Border and Immigration Enforcement. New York: UN Headquarters, 2021.

United Nations Human Rights Council, Special Rapporteur on the Human Rights of Migrants. Human rights violations at international borders: trends, prevention and accountability. New York, NY: UN Headquarters, 2022.



EuroMed Rights

Vestergade 16, 2nd floor DK-1456
Copenhagen K Denmark
Tel: +45 32 64 17 00
information@euromedrights.net
www.euromedrights.org

Algo Race

Based in Spain
infoalgorace@gmail.com
www.algorace.org
[@Algorace](https://www.instagram.com/Algorace)